



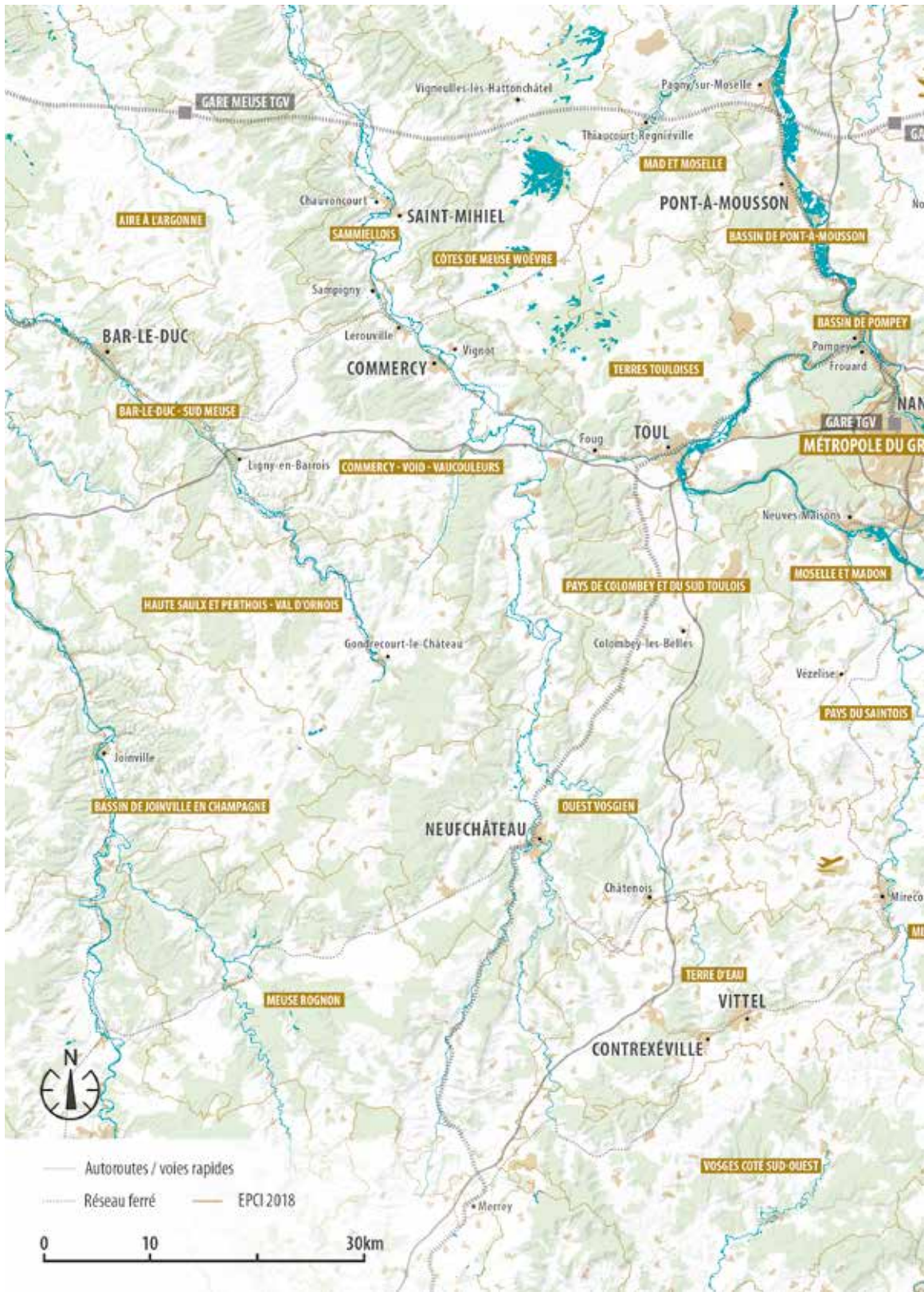
SCALEN

ACTIVITÉS

2 0 1 9

DOCUMENT APPROUVÉ
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 09 DÉCEMBRE 2020

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE





TERRITOIRE SUD LORRAINE

1 million d'habitants | **400 000** emplois | **88 000** établissements

SCALEN

LE SOCLE P. 08

OBSERVATION ET DYNAMIQUES TERRITORIALES P. 34

PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS P. 52

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROMOTION P. 72

PRÉSENTATION DE L'AGENCE SCALEN

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES NANCY SUD LORRAINE

Scalen est un lieu d'échanges et de coopération entre collectivités et acteurs socio-économiques. Créée en 1975, l'Agence réunit en son sein un partenariat multiple associant l'État, des collectivités et groupements de collectivités, des acteurs institutionnels et des acteurs de l'aménagement et du développement des territoires.

ÉTAT, COLLECTIVITÉS ET GROUPEMENTS DE COLLECTIVITÉ

Art-sur-Meurthe, Bois de Haye (ex-Velaine-en-Haye), Chaligny, Dieulouard, Dommartemont, Épinal, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Gondreville, Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Lunéville, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pagny-sur-Moselle, Pulnoy, Richardménil, Rosières-aux-Salines, Saint-Max, Saint-Nicolas-de-Port, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy, Varangéville, Villers-lès-Nancy, Communauté d'agglomération d'Épinal, Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson, Communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle, Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, Communauté de communes de la Porte des Vosges Méridionales, Communauté de communes Seille et Grand Couronné, Métropole du Grand Nancy, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la Région Grand Est, État (Direction Départementale des Territoires 54, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine), PETR Cœur de Lorraine, PETR Pays du Lunévillois, Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain, Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales, Syndicat Mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine.

ACTEURS INSTITUTIONNELS

Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, EPFL, Université de Lorraine.

ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

AGAPE, AGURAM, Comité Local des Banques, Arelor HLM, Banque de France, Batigère, CAF, Caisse d'Épargne, Caisse des Dépôts et Consignations, CHRU, CIC, CILgère, Crédit Agricole, Crédit Foncier de France, Crédit Immobilier, Insee, Enedis, Est Habitat Construction, Fédération du BTP, Medef, MMH, OPH de Nancy, SA Lorraine d'Habitat, Solorem, SPL Grand Nancy Habitat.

L'ÉQUIPE

L'Agence est présidée par **Jean-François Husson**, sénateur de Meurthe-et-Moselle.

Trésorier : **Pierre Boileau**, vice-président délégué aux finances, à la planification budgétaire, l'évaluation et à l'animation de la stratégie touristique de la Métropole du Grand Nancy, maire de Ludres.

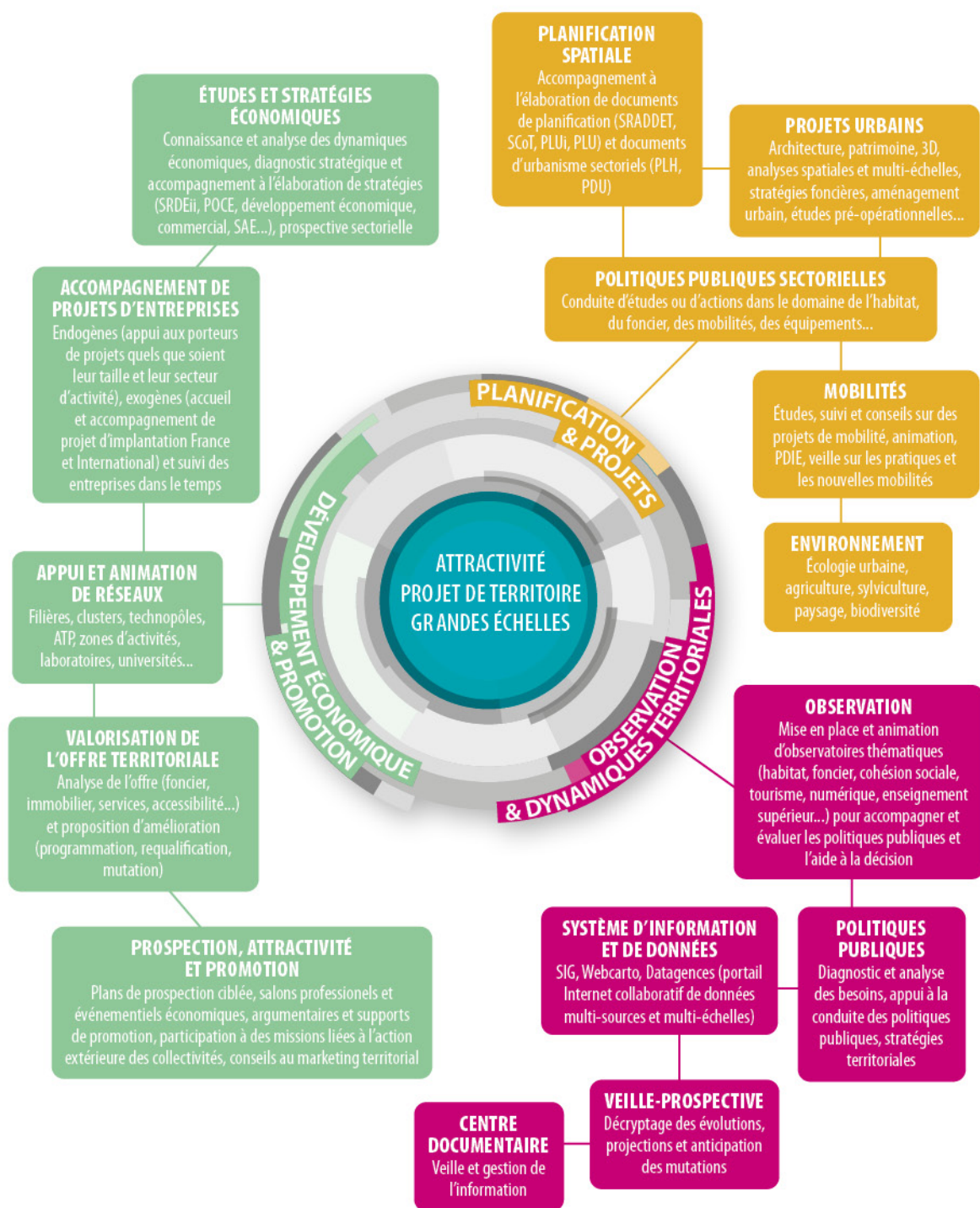
Secrétaire : **Michel Candat**, vice-président délégué à l'urbanisme, au Plan local d'urbanisme intercommunal de la Métropole du Grand Nancy, maire de Saulxures-lès-Nancy.

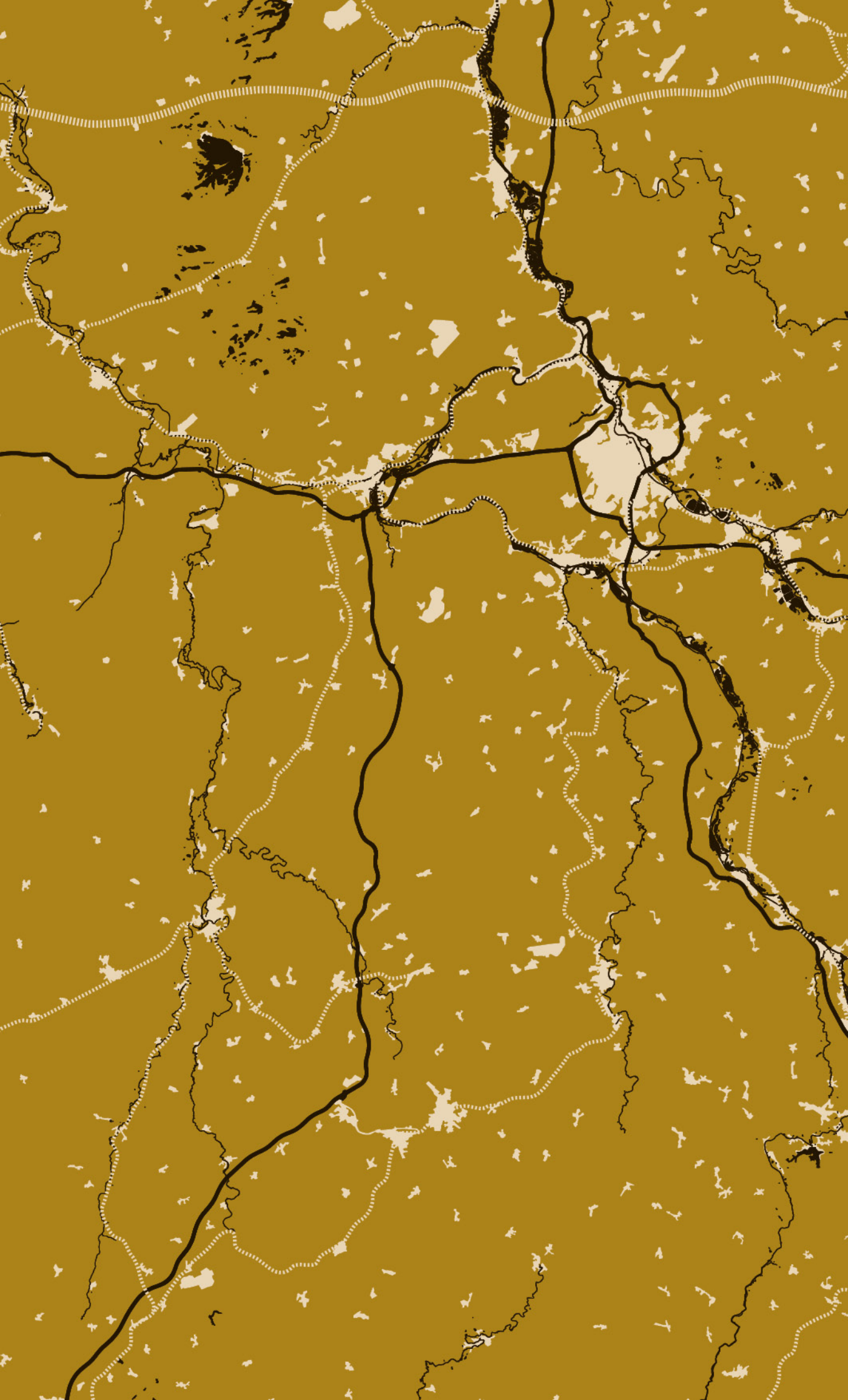


Scalen 06 2020

EXPERTISE ET SAVOIR-FAIRE

Une équipe pluridisciplinaire de 43 collaborateurs aux métiers complémentaires pour une approche globale des enjeux de territoire.







1

LE SOCLE

Par sa présence pérenne sur les territoires et sa capacité à capitaliser de l'information, l'Agence Scalen a une connaissance très fine des territoires.

Cette connaissance, l'Agence la partage avec ses membres (diffusion de données, réalisation de cartes et cartographies interactives, développement de plateformes d'échanges et de partages, élaboration de supports de valorisation...) avec pour objectif d'informer, donner à comprendre les dynamiques territoriales, nourrir et accompagner les réflexions, et anticiper les évolutions à venir.

Toutes les missions du programme partenarial d'activités qui relèvent de la collecte, gestion, mutualisation, partage et valorisation de la connaissance territoriale sont inscrites dans le socle.

OBSERVATOIRES THÉMATIQUES

L'Agence pilote des démarches d'observation thématiques, partenariales et collaboratives qui favorisent le partage de chiffres-clés, l'analyse et l'aide à la compréhension des phénomènes observés, et offrent un éclairage sur les dynamiques territoriales et évolutions à venir. Parce qu'ils contribuent à construire une culture commune, ils sont de véritables outils d'aide à la décision au service de tous les acteurs du territoire et facilitent la mise en place de politiques partagées. Les thèmes d'observation évoluent au regard des nouveaux enjeux territoriaux (par exemple, la santé et le bien-être), tout comme les modes de restitution s'adaptent aux nouveaux outils numériques (par exemple, les web cartographies).

HABITAT

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS DANS L'AGGLOMÉRATION NANCÉENNE

Au 1^{er} janvier 2018, les loyers médians de la Métropole du Grand Nancy et de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey (CCBP) s'élèvent respectivement à 9,3 €/m² et 7,5 €/m² pour l'ensemble des logements du parc privé. Au niveau national, l'agglomération nancéenne présente les niveaux de loyers parmi les plus abordables.

Dans la Métropole, les loyers médians des locataires stables et des relocations sont respectivement de 8,9 €/m² et 10 €/m². Un nouveau locataire paye ainsi un loyer 12,4 % plus cher que celui d'un locataire stable. Sur la CCBP, l'écart est de 7 %.

Le loyer hors charges du parc de la période 1946-1970 est moins élevé, quelle que soit la typologie du logement. Si l'on tient compte des charges locatives qui sont généralement importantes, ce parc présente un coût global quasi similaire à celui des autres périodes.

Quant à la performance énergétique, elle joue un rôle significatif sur les loyers : un logement avec une mauvaise étiquette (F-G) subit une décote qui peut atteindre 7 % par rapport à un appartement de classe D.

les cahiers #46
HABITAT

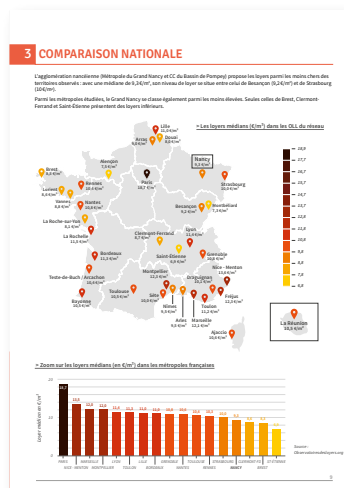
OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS - 18/01/2018 2018

LES LOYERS DU PARC PRIVÉ DANS L'AGGLOMÉRATION NANCÉENNE

EN BREF
Au 1^{er} janvier 2018, les loyers médians de la Métropole du Grand Nancy et de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey (CCBP) s'élèvent respectivement à 9,3 €/m² et 7,5 €/m² pour l'ensemble des logements du parc privé. L'agglomération nancéenne présente les niveaux de loyers parmi les plus abordables en France.

SCHEMAIRE
1. Les données
2. Les données
3. Les données
4. Les données
5. Les données
6. Les données
7. Les données
8. Les données
9. Les données
10. Les données
11. Les données
12. Les données
13. Les données
14. Les données
15. Les données
16. Les données
17. Les données
18. Les données
19. Les données
20. Les données
21. Les données
22. Les données
23. Les données
24. Les données
25. Les données
26. Les données
27. Les données
28. Les données
29. Les données
30. Les données
31. Les données
32. Les données
33. Les données
34. Les données
35. Les données
36. Les données
37. Les données
38. Les données
39. Les données
40. Les données
41. Les données
42. Les données
43. Les données
44. Les données
45. Les données
46. Les données
47. Les données
48. Les données
49. Les données
50. Les données
51. Les données
52. Les données
53. Les données
54. Les données
55. Les données
56. Les données
57. Les données
58. Les données
59. Les données
60. Les données
61. Les données
62. Les données
63. Les données
64. Les données
65. Les données
66. Les données
67. Les données
68. Les données
69. Les données
70. Les données
71. Les données
72. Les données
73. Les données
74. Les données
75. Les données
76. Les données
77. Les données
78. Les données
79. Les données
80. Les données
81. Les données
82. Les données
83. Les données
84. Les données
85. Les données
86. Les données
87. Les données
88. Les données
89. Les données
90. Les données
91. Les données
92. Les données
93. Les données
94. Les données
95. Les données
96. Les données
97. Les données
98. Les données
99. Les données
100. Les données

SCALEN



MARCHÉ DU LOGEMENT NEUF DANS LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE

En 2018, le rythme de production dans le Sud Meurthe-et-Moselle (hors Métropole du Grand Nancy) connaît un ralentissement, avec une baisse de 24 % des logements commencés (531 en 2018 contre 702 en 2017). Dans la Métropole du Grand Nancy, en revanche, la dynamique déjà constatée en 2017 se poursuit, avec 1 368 logements commencés (soit une hausse de 13 % en un an). Ce chiffre dépasse de 450 logements le volume moyen annuel des cinq dernières années. La production continue de se recentrer en zone B1 (77 %) où Nancy et Villers-lès-Nancy représentent à elles seules plus de la moitié des mises en chantier métropolitaines.



MARCHÉ DU LOGEMENT ANCIEN DANS LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE

Après les reprises ponctuelles constatées en 2010 et 2011 succédant aux années de crise, le volume des logements vendus dans le Sud Meurthe-et-Moselle est reparti à la hausse, avec un record en 2017 : avec 6 514 ventes, le marché des particuliers dans l'ancien connaît une croissance de 12 % cette année-là.

Si cette reprise est constatée sur l'ensemble du territoire Sud Meurthe-et-Mosellan, Nancy enregistre une hausse de 19 %, soit la plus forte progression du volume des ventes entre 2016 et 2017.

Malgré une légère progression des prix entre 2015 et 2017, la tendance de la dernière décennie est plutôt à la baisse : les prix constatés en 2017 n'ont pas trouvé leurs niveaux d'avant la crise de 2008. La moitié des ventes enregistrées en 2017 dans le Sud Meurthe-et-Moselle (hors Grand Nancy) est inférieure à 129 200 € pour les maisons, et à 1 071 €/m² pour les appartements. Les montants médians dans le Grand Nancy sont respectivement de 198 500 € pour l'individuel et 1 698 €/m² pour le collectif.



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS

L'observatoire habitat-foncier de la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois rend compte annuellement des principales évolutions du marché de l'habitat et évalue en continu les objectifs fixés dans le PLH adopté en 2017.

Après avoir progressé pendant trois années consécutives, le marché de l'ancien connaît un léger repli en 2018, (290 ventes contre 311 en 2017, soit une baisse de 7 %).

Concernant le fonctionnement du parc HLM, on constate une légère progression des demandes et attributions. Dans le cadre de l'OPAH, 10 logements locatifs privés ont été conventionnés, soit 32 % des objectifs. Malgré une remise sur le marché de 3 logements vacants, la vacance continue de progresser.

FONCIER PUBLIC

OBSERVATOIRE DU FONCIER ET DE L'IMMOBILIER PUBLIC MUTABLE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Dans le cadre de cet observatoire, l'Agence a réalisé deux analyses de relocalisation d'établissements au sein de l'agglomération.

Ensemble scolaire Saint Michel de Bosserville à Art-sur-Meurthe

Cette réflexion fait suite à la demande du Préfet, le 17 octobre 2018, d'analyser le projet de relocalisation de l'ensemble scolaire Saint Michel de Bosserville, situé à Art-sur-Meurthe. Cette institution accueille, en 2018, 580 élèves dans différents cycles : collège, CFA, lycée professionnel, BTS et formations en alternance. Sur la base d'un cahier des charges, de visites de terrain et d'échanges avec les responsables de l'établissement, l'Agence a réalisé des simulations de réimplantation du groupe scolaire sur cinq sites potentiels tenant compte de l'ensemble des critères définis.

Cité Judiciaire

En lien avec la Préfecture, la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy, l'Agence a analysé la faisabilité de réimplantation du Tribunal de grande instance de Nancy sur plusieurs sites potentiels (faculté de Pharmacie, la maternité, l'hôpital Saint-Julien, Alstom).

Ces données ont nourri la réflexion des membres du comité de pilotage et ont été transmises à l'Agence publique pour l'immobilier de la justice en charge du projet de relocalisation de la cité judiciaire.

POLITIQUE DE LA VILLE

OBSERVATOIRE DU PARC HLM DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Réalisé par l'Agence depuis 2013, l'observatoire du parc locatif social présente une photographie du parc HLM géré par les dix bailleurs sociaux de la Métropole du Grand Nancy. Il est actualisé chaque année sur la base de trois sources de données : le Répertoire du parc locatif social (RPLS) qui dresse un état global du parc de logements locatifs de ces bailleurs sociaux et qui permet de suivre l'évolution du fonctionnement des logements du parc et son occupation, le Système national d'enregistrement (SNE) qui permet d'observer les demandes et attributions de logements sociaux, et l'enquête sur l'Occupation du parc social (OPS) qui propose une photographie de la situation des ménages du parc locatif social.

Des fiches sont réalisées à l'échelle des 20 communes de la Métropole, des 7 quartiers de la Ville de Nancy et des 8 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Dans cet observatoire, constitué de tableaux de données, le parc de logements locatifs sociaux y est décrit de façon détaillée par unité de gestion (un ou plusieurs immeubles comptant au moins dix logements et présentant une continuité entre eux et des caractéristiques semblables). Les tableaux sont assortis de graphiques et de cartographies où sont localisés la totalité des logements sociaux présents sur chacune des communes de la Métropole.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

OBSERVATOIRE DU LOGEMENT ÉTUDIANT DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

L'Observatoire du logement étudiant de la Métropole du Grand Nancy a été labellisé « Observatoire territorial du logement étudiant » (OTLE) dans le cadre de la démarche nationale animée par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et l'Association des villes universitaires de France (AVUF). Cette démarche partenariale, en lien avec le Grand Nancy, l'Université de Lorraine, le Rectorat de l'académie Nancy-Metz et le CROUS Lorraine vise à connaître l'offre à destination des étudiants, sa localisation, sa caractérisation, et ses redevances. Il s'appuie sur le travail effectué pour l'Atlas du logement étudiant publié en 2019 et diffusé aux étudiants cherchant un logement.

L'Agence a été sollicitée par le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) de janvier 2020 pour présenter une synthèse de l'Atlas.

Les principales informations ont été enregistrées sur la plateforme CLEF, créée dans le cadre du « Plan 80 000 » (plan gouvernemental qui vise à faciliter l'accès aux logements, grâce à la construction de 60 000 logements à destination des étudiants et 20 000 logements à destination des jeunes actifs), qui regroupe l'essentiel des informations sur le logement étudiant en France.

Par ailleurs l'Agence participe à des séminaires de la FNAU / AVUF qui permettent d'échanger des réflexions et d'affiner la méthodologie en vue d'une comparaison ultérieure entre les OTLE.



ATLAS DU LOGEMENT ÉTUDIANT

L'Atlas du logement étudiant de la Métropole du Grand Nancy dresse un état des lieux de l'offre existante (et des projets en cours) majoritairement occupée par des étudiants, classée selon les grandes catégories suivantes :

- les résidences universitaires gérées par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) et l'AGI
- les foyers, internats et résidences d'écoles
- les résidences du parc public
- les résidences du parc privé.

L'Atlas permet notamment de comprendre l'évolution des besoins et de l'offre en matière de logement étudiant, de créer des communautés d'échanges sur ses enjeux, et d'intégrer la problématique du logement étudiant dans les politiques locales de l'habitat.

Il est le fruit d'un dispositif d'observation de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante animée par l'Agence Scalen, en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy, l'Université de Lorraine, le rectorat de l'académie de Nancy-Metz, et le CROUS.

ÉCONOMIE

OBSERVATOIRE DU TOURISME ET DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

L'analyse annuelle de l'activité touristique dans la Métropole du Grand Nancy s'inscrit dans une démarche partenariale animée par l'Agence Scalen associant les principaux acteurs locaux du tourisme et de l'hébergement touristique : la Métropole du Grand Nancy, la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, Destination Nancy et la Ville de Nancy. Il vise à mieux connaître l'activité touristique du territoire et son évolution notamment au regard des nouvelles pratiques des clientèles, et d'évaluer l'impact économique du secteur.

Elle présente notamment :

- Le bilan de l'activité du tourisme de loisirs et d'affaires.

- L'analyse du profil des touristes qui visitent le territoire.
- L'impact des activités touristiques particulièrement pourvoyeuses de nuitées.
- Les retombées économiques générées par l'activité touristique pour le territoire.
- L'offre et la fréquentation de l'hébergement touristique.

Les différentes rencontres organisées dans le cadre de l'observatoire tout au long de l'année sont l'occasion d'échanger sur les enjeux du secteur, et de proposer des actions de développement de l'offre d'hébergement et de promotion de l'activité touristique dans la Métropole.



LES CAHIERS DE SCALEN N°45 : OBSERVATOIRE DU TOURISME ET DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE - BILAN DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DANS LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY EN 2018

La Métropole s'affiche de plus en plus comme une destination touristique avec plus de 3,2 millions de visiteurs en 2018, dont 1 million de touristes de loisirs ou d'affaires et 2,2 millions d'excursionnistes. Cette tendance se confirme avec 25 000 nuitées supplémentaires par rapport à l'année

précédente, portées principalement par les clientèles internationales. Le week-end de la Saint-Nicolas notamment enregistre une progression des nuitées d'hôtel de 20 points en 2 ans depuis l'organisation du traditionnel défilé le samedi au lieu du dimanche soir.

Avec le centre de Congrès Prouvé, un équipement ultramoderne à 1 minute à pied de la gare TGV, du centre-ville commerçant et des espaces UNESCO, la Métropole s'affirme toujours comme une destination d'affaires qui vit au rythme des congrès et autres évènements professionnels. La preuve : les 2/3 des nuitées d'hôtel dans le Grand Nancy concernent les touristes d'affaires.

Au regard des retombées économiques générées par le tourisme, ce secteur représente un véritable levier d'attractivité pour le territoire. La Métropole du Grand Nancy et l'ensemble des acteurs du tourisme mènent des actions pour promouvoir la destination et ses richesses, afin de proposer à nos visiteurs un séjour de qualité et une expérience unique, en particulier à l'occasion des nombreux évènements culturels, sportifs et d'affaires qui attirent d'importants flux de visiteurs.

C'est pourquoi, afin de mieux les connaître, une enquête a été réalisée en 2018 permettant de mieux comprendre ce qui a motivé leur choix de destination, quelles sont leurs attentes, et pouvoir évaluer leur niveau de satisfaction par rapport à leur séjour. 72 % déclarent avoir l'intention de revenir dans les 12 prochains mois.

OBSERVATOIRE DES LINÉAIRES COMMERCIAUX DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Depuis une dizaine d'années, l'Agence Scalen mène une observation fine des linéaires commerciaux qui permet de suivre l'évolution de l'offre commerciale sur la Métropole du Grand Nancy. Un recensement exhaustif sur le terrain a lieu une fois par an. Un relevé photographique des vitrines rend compte visuellement des différents changements.

L'observatoire est également un outil de suivi et d'évaluation des politiques publiques liées au commerce. Il mesure les résultats de la stratégie métropolitaine de développement commercial en produisant chaque année des statistiques sur la structure des pôles commerciaux périphériques de rayonnement métropolitain, le centre-ville et les pôles de quartier de Nancy à travers plusieurs indicateurs :

- Le nombre de cellules occupées et leur secteur d'activité.
- La structuration commerciale (typologie d'un pôle, d'un linéaire, les activités commerciales prédominantes, etc.).
- Le nombre de cellules vacantes avec qualification de la vacance :
 - Vacance structurelle (vacant depuis plus de 2 ans).



- Vacance fonctionnelle (rotation naturelle, opportunité d'implantation).
- Reprise annoncée ou mutation.
- Le taux de vacance (notoirement inférieur à la moyenne).

Ces données sont consultables dans un Système d'information géolocalisé (SIG) qui transforme l'observatoire métropolitain des linéaires commerciaux en un outil opérationnel, notamment dans le cadre de la mission de prospection commerciale menée par l'Agence. Cette information est utile aux développeurs d'enseignes et aux porteurs de projets indépendants, qui peuvent localiser les opportunités d'implantation dans leur environnement concurrentiel.

OBSERVATOIRE DES LINÉAIRES COMMERCIAUX DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



La Ville de Saint-Dié-des-Vosges a souhaité mettre en place un observatoire du commerce suite à son engagement dans le dispositif Action cœur de ville, qui se traduit par le lancement de nombreux chantiers de redynamisation et de modernisation de son centre-ville, en lien étroit avec son agglomération.

Avec cet observatoire, la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges dispose d'un outil d'aide à la décision, qui recense de manière exhaustive les commerces et services

commerciaux du territoire observé, montre la structure de l'offre commerciale des principaux linéaires commerciaux de Saint-Dié-des-Vosges et suit son évolution, et répertorie les opportunités d'implantation et les locaux commerciaux vacants, en travaux ou en mutation.

L'ensemble des données est restitué dans un Système d'information géolocalisé (SIG). Il permet à la collectivité d'accompagner les développeurs d'enseignes et des porteurs de projets indépendants dans leur recherche de locaux.

ÉVÉNEMENTS, PUBLICATIONS ET VALORISATION DES TRAVAUX

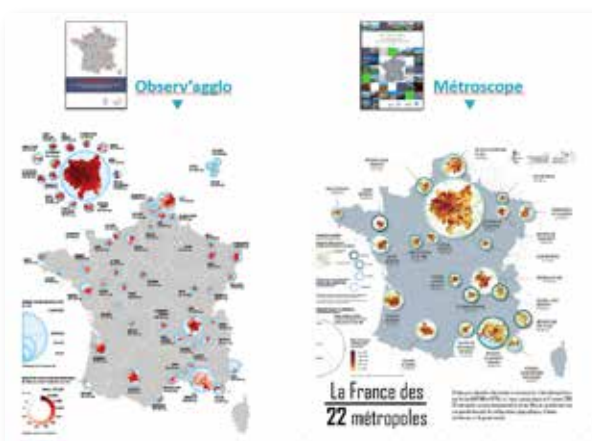
L'Agence valorise ses activités et ses travaux dans le cadre de la réalisation de publications et l'organisation d'évènements, qui sont autant d'occasions de partager sa connaissance des territoires, contribuer à nourrir les débats sur le développement territorial, et favoriser le dialogue entre les différentes sphères de la société, en particulier publiques / privées.

ÉVÉNEMENTS

5 À 7 « MÉTROSCOPE »

L'Agence a donné rendez-vous à ses partenaires, le lundi 23 septembre 2019 de 17h à 19h à l'hôtel Mercure Centre Gare, pour une présentation en avant-première des résultats des deux démarches nationales d'observation, Métroscope et Obs'Agglo pilotées par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), auxquelles elle a contribué.

Scalen a en effet intégré le réseau d'experts issus du réseau des agences, et ensemble, ils ont mené une réflexion qui les a conduit à retenir, voire construire, une centaine d'indicateurs leur permettant de passer au crible les 22 métropoles et les plus grandes agglomérations françaises, et rendre compte ainsi de la qualité de vie, des dynamiques métropolitaines, de la cohésion sociale, et du rayonnement de ces territoires. L'objectif de ce travail n'était pas d'établir des classements mais plutôt de nourrir la réflexion prospective et le dialogue sur la place et le rôle de ces grandes agglomérations en inter-relation avec les territoires où elles sont implantées, et d'approfondir la question de l'attractivité, souvent abordée de manière superficielle, voire erronée à travers des sondages ou classements.

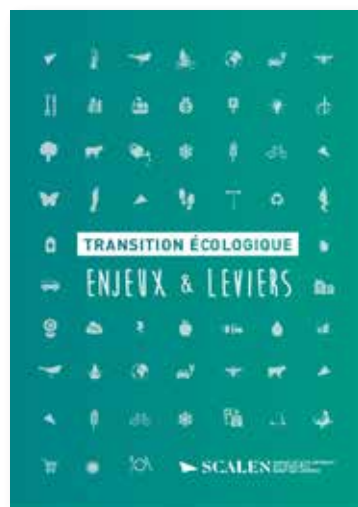


PROJECTION-DÉBAT AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Changement climatique, déclin de la biodiversité, pollution de l'air... les scientifiques du monde entier alertent sur les périls qui menacent l'avenir de notre planète sur le plan écologique. Ils mettent l'humanité au défi d'inventer rapidement de nouveaux modèles de développement et d'aménagement qui ne compromettent pas la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins.

Pour donner à comprendre et mobiliser autour de ces enjeux, l'Agence a réalisé en 2019 une brochure pédagogique et une exposition, offrant des éléments de repère et donnant un aperçu concret de l'impact du réchauffement climatique dans le Sud Lorraine.

Elle a également organisé et animé, le 24 juin 2019 sur le campus ARTEM à Nancy, une projection-débat du documentaire « Après Demain » de Cyril Dion qui met en valeur des initiatives citoyennes. Ouverte au grand public, et organisée en partenariat avec Énergie Partagée, l'Université de Lorraine, l'École des Mines, l'Ademe Grand Est, la DDT de Meurthe-et-Moselle et l'ALEC Nancy Grands Territoires, la rencontre a réuni près de 200 personnes et a permis de donner la parole à des porteurs d'initiatives locales.



BROCHURE TRANSITION ÉCOLOGIQUE : ENJEUX ET LEVIERS

Changement climatique, déclin de la biodiversité, pollution de l'air... les scientifiques du monde entier alertent sur les périls qui menacent l'avenir de notre planète sur le plan écologique. Ils mettent l'humanité au défi d'inventer rapidement de nouveaux modèles de développement et d'aménagement qui ne compromettent pas la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES « L'AMÉNAGEMENT EN TRANSITION(S) »

Pour faire face aux défis écologiques et sociétaux qui s'affirment chaque jour plus nettement, s'est imposée la notion de « transition » qui exprime la nécessité d'un changement profond dans nos objectifs, nos modèles et nos pratiques. En matière d'aménagement du territoire et de développement local, cette question concerne de multiples domaines comme la conception des aménagements, le rapport à la nature, les circuits alimentaires, la question des déchets, la participation citoyenne, l'organisation des lieux de vie, la prospective et la planification... L'Agence Scalen, opérant auprès des collectivités et des grands acteurs de l'aménagement et du développement économique, est au cœur de ces interrogations.

Dans son rôle de plateforme d'échanges et de mise en réseau, l'Agence a organisé des rencontres professionnelles le 25 novembre 2019, qui a réuni plus d'une centaine de professionnels (techniciens des collectivités et des administrations, constructeurs immobiliers, organismes de conseils, architectes libéraux...), afin d'échanger et d'enrichir la réflexion collective locale dans un questionnement multiple : Que faisons-nous ? Comment le faisons-nous ? Quels changements sont en jeu dans nos pratiques et nos relations professionnelles ?

FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Carte blanche a été donnée à l'Agence pour animer un temps d'échanges dans le cadre de la 30^e édition du Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, qui s'est tenu du 4 au 6 octobre 2019 sur la thématique des « Migrations ». Intitulée « Migrations résidentielles, migrations pendulaires : regards croisés sur la dynamique et la structuration des territoires – Le cas de la France et du Sud Lorraine », la conférence animée par l'Agence a réuni Brigitte Baccaïni, sous-directrice de l'observation et des analyses statistiques au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Mohamed Hilal, ingénieur de recherche et géographe au Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (INRA), et Francis Hess, directeur d'études Responsable de l'Observation et des données urbaines à l'Agence Scalen.



9 thèmes ont été abordés : écoaménagement / écoconception ; nouveaux partenariats de projet et de gestion ; nature en ville, ville en nature ; agricultures en transition ; au delà des normes et des règlements ; implication du public ; modes de vie, modes de travail ; recyclages ; économie et métiers de la transition.

À l'issue de ces rencontres, s'est imposée l'idée qu'il fallait poursuivre le travail en élargissant le cercle des professionnels, en vue de partager ces réflexions avec les élus et les décideurs avant la fin de l'année 2020. Scalen entend donc concrétiser cette démarche par la mise en place et l'animation d'une plateforme numérique collaborative pour accélérer la production d'idées collectives, et lui donner l'ambition et la rigueur qu'exige l'enjeu des transitions dans le domaine de l'aménagement.



SÉMINAIRE « FRICHES COMMERCIALES »

L'Agence Scalen, en collaboration avec l'Agence de Metz (Aguram), a organisé le 7 octobre 2019 un séminaire sur la question des friches commerciales qui a réuni les équipes de l'Établissement public foncier de Lorraine (EPFL). L'Établissement public foncier de Lorraine (EPFL) promeut une utilisation plus économe des espaces en privilégiant les interventions sur des parcelles anciennement urbanisées. Il intervient couramment pour remettre à disposition des collectivités du foncier à partir de friches industrielles ou militaires, rarement à partir de friches commerciales. Conscient que l'évolution des modes de consommation va transformer durablement l'urbanisme commercial, l'EPFL a donc souhaité s'acculturer au phénomène naissant des friches commerciales.

Ce séminaire de travail a permis d'étudier les dispositifs d'observation à la disposition des collectivités pour appréhender les dynamiques commerciales et anticiper les phénomènes de friches. La prévention passant par la maîtrise de leur développement commercial, les outils réglementaires à leur disposition ont été exposés au travers d'exemples concrets (DAAC du SCoT des Vosges Centrales, Stratégie de développement commercial de la Métropole du Grand Nancy, nouvelles dispositions de la loi Elan présentées par la DDT de Meurthe-et-Moselle, etc.). Quelques exemples de reconquête de friches portées soit par le public soit par le privé ont mis en lumière les conditions de réussite de tels projets (jeux d'acteurs en place, équilibres financiers, réglementations...).

SÉMINAIRE ET CONFÉRENCE SUR LE THÈME DU COMMERCE DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU SCOT DES VOSGES CENTRALES

Lors de sa révision, le SCoT des Vosges Centrales s'est doté d'un document d'aménagement artisanal et commercial (DAAC) rédigé avec l'appui de l'Agence Scalen.

Pour expliciter ce document et faciliter sa mise en œuvre, l'Agence a organisé un séminaire technique, le 5 septembre 2019, à l'attention des équipes et des partenaires du syndicat mixte. La présentation du volet commercial du SCoT et du DAAC a permis de rappeler les règles d'implantation préférentielle du commerce sur le territoire du SCoT des Vosges Centrales et de sensibiliser chacun à la nécessité de mettre en compatibilité ses documents d'urbanisme avec le DAAC.

Le séminaire a été suivi le 23 septembre 2019 d'une conférence animée par l'Agence, qui a réuni les élus du conseil syndical des Vosges Centrales. Cette rencontre a été l'occasion de présenter le volet commercial du SCoT et son dispositif de mise en œuvre, de faire une synthèse du séminaire technique, et de sensibiliser à la mise en conformité de leur PLU avec le DAAC.

GÉOMATIQUE, PRODUCTIONS CARTOGRAPHIQUES ET GRAPHIQUES



OAP PRD SCHÉMA DE COHÉRENCE – SCHÉMA D'AMÉNAGEMENTS CŒUR PRD <



> AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA MEURTHE
PLAN GÉNÉRAL DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS



PROFIL SUR LIT DE LA MEURTHE AU DROIT DES QUAIS
SADI CARNOT ET JEANNE D'ARC <



> PROFIL SUR LIT DE LA MEURTHE AU DROIT DES JARDINS SIMONE VEIL - TOUR DE LA LIBERTÉ



> VUE PERSPECTIVES DEPUIS LA RIVE GAUCHE DE LA MEURTHE
ESPLANADE DE LA TOUR DE LA LIBERTÉ



PROFIL SUR QUAI DE LATRE
DE TASSIGNY - PROPOSITION
D'AMÉNAGEMENT



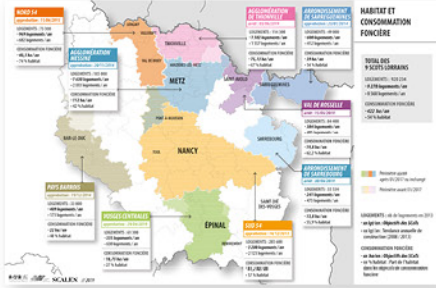
> RECONQUÊTE DU PATRIMOINE BÂTI DES ÎLOTS
THIERS : VUE PERSPECTIVE DU CŒUR D'ÎLOT



RECONQUÊTE DU PATRIMOINE
BÂTI DES ÎLOTS THIERS : VUE
PERSPECTIVE DEPUIS LA RUE DU
GYMNASSE VOSGIEN



> VUE PERSPECTIVE DE LA RUE THIERS VERS LA CATHÉDRALE - PROPOSITION



LES RENCONTRES PROFESSIONNELLES de Scalen

L'AMÉNAGEMENT EN TRANSITION(S)

LE 25 NOVEMBRE DERNIER, UNE CENTAINE D'ACTEURS LOCAUX SE SONT RÉUNIS À L'INVITATION DE L'AGENCE SCALLEN POUR PARTAGER LEURS RÉFLEXIONS SUR L'AMÉNAGEMENT EN TRANSITION.

Face aux enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels sont confrontés les territoires, d'après la notion de « transition » qui implique un sécuirer à l'échelle des territoires, l'implication de nouveaux modes de faire et l'adoption de politiques publiques.

Ces réflexions d'application doivent à tous les champs de l'aménagement : l'occupation des projets, le rapport à la nature, la valorisation des circuits alternatifs, la gestion des déchets, la participation citoyenne, l'organisation de lieux de vie, la prospective et la planification.

Agence de développement des territoires Nancy - Sud Lorraine, dans son rôle de plateforme partenariale d'échanges, a organisé une première rencontre avec les professionnels du collectif et acteurs de l'aménagement et de développement économique des territoires.

9 ATELIERS 9 FACILITATEURS 110 PARTICIPANTS

ECOAMÉNAGEMENT ÉCOCONCEPTION
 Ou en sommées

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 La transition écologique passe par l'amélioration des services : C'est l'opportunité de remettre à plat les processus existants et de les adapter à la responsabilité et à la durabilité. Cette prise de conscience est le premier pas vers un territoire qui ne se contente pas de produire, mais qui crée de la valeur et qui contribue à la transition.

Centre ALLIUM
 paysanne

PÔLE RENAISSANCE

DES LIEUX POUR ÉTUDIER, CONCEVOIR, INNOVER, DÉVELOPPER

- 1. **EMSA** : École nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENS)
- 2. **ESION** : École européenne d'ingénierie en gestion des systèmes (EIG)
- 3. **ENAGSO** : École nationale supérieure en génie des systèmes et de l'automatisation (ENSA)
- 4. **NET** : Institut national supérieur d'architecture territoriale
- 5. **CEPT** : Centre national de la fonction publique territoriale - Département méridien
- 6. **RESTO'S** : Station-Marché - CRUS
- 7. **L'ARTISTE CANAL** : Espace de rencontres artistiques
- 8. **LORRAINE FAB LAB** : Plateforme de fabrication au service de l'innovation (L3)
- 9. **SCALLEN** : Agence de développement des territoires Nancy-Sud Lorraine
- 10. **PAADOK** : Espace d'innovation dédié à l'écoproduction (L3) et au développement de startups
- 11. **OCETO** : Station-Marché - CRUS
- 12. **SOLÉRIEN** : Société française d'architecture et d'aménagement urbain
- 13. **LE SYTEM** : L'Innovation Tech & Nancy - Lieu d'accompagnement de l'innovation
- 14. **MÉDIAPARC** : Lieu d'accompagnement
- 15. **GRAND NANCY INNOVATION** : Opérateur de la plateforme d'innovation territoriale
- 16. **PÔLE NAUTIQUE DE NANCY**
- 17. **PÔLE AÉRONAUTIQUE** : Pôle France et Europe (CEPT)
- 18. **BASE DE RESEARCH** : Institut d'innovation des entreprises
- 19. **PLATEAU ANNÉE** : Pôle d'innovation de la Méchelle

DENSITÉ PERÇUE, DENSITÉ VÉCUE

Logements intermédiaires

Logements intermédiaires

DENSITÉ RÉSIDUELLE BRUTE
103 logements/ha
 (6 300 m² / 65 logements)

LOCALISATION
 Seyesains (38)
 Eco-quartier de Pré-nouvel

MÉTROPOLISSE : Grand Nancy, Nancy Métropole
 MÉTROPOLISSE : Grand Nancy, Nancy Métropole

DENSITÉ PERÇUE, DENSITÉ VÉCUE

Logements collectifs

Logements collectifs

DENSITÉ RÉSIDUELLE BRUTE
91 logements/ha
 (4 500 m² / 41 logements)

LOCALISATION
 Maxéville (54)
 Résidence des Marchands

MÉTROPOLISSE : Grand Nancy, Nancy Métropole
 MÉTROPOLISSE : Grand Nancy, Nancy Métropole

métropole Grand Nancy

GRAND NANCY THERMAL

FUTUR COMPLEXE AQUA-LUDIQUE À 1H30 DE PARIS

UN PROJET UNIQUE EN FRANCE
 conjuguant forme, détente, bien-être et santé

UNE STATION THERMALE
 alliant patrimoine et modernité

AU CŒUR DU QUARTIER ART NOUVEAU
 800 000 VISITEURS attendus par an

OUVREURE EN 2023

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

BILAN DE L'OFFRE ET DE LA FRÉQUENTATION DANS LA MÉTROPOLISSE DU GRAND NANCY

HÔTELLERIE CLASSIQUE

- 40 hôtels
- 2 334 chambres
- 50% des chambres appartenance à la catégorie 3*
- 64,7% taux d'occupation moyen annuel (P 2019 par rapport à 2017)
- 775 173 nuitées (P 2019 par rapport à 2017)
- 25,5% de nuitées étrangères (P 2019 par rapport à 2017)
- 63,4% de clientèle d'affaires
- 1,4 jour durée moyenne de séjour

AUTRES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

- 151 hébergements, dont :
 - 111 hébergements de tourisme
 - 21 hébergements d'affaires
 - 19 hébergements de tourisme
 - 1 hébergement de tourisme
 - 1 hébergement de tourisme
 - 1 hébergement de tourisme
- 2 669 personnes capacité d'accueil supplémentaire à l'hôtellerie classique (hors 10% de dans les hébergements de tourisme)
- 271 924 nuitées (hors 63 536 nuitées à enregistrer entre juillet et décembre via la plateforme Airbnb)

ARTICULATIVE
 Ce tableau résume les données de l'hôtellerie, les données de fréquentation de la période 2017 par rapport à la période de la Métropole de Grand Nancy de la même période.

L'OFFRE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE DANS LA MÉTROPOLISSE DU GRAND NANCY

Des résultats en hausse pour la fréquentation hôtelière en 2018

- + 28,9% nuitées par rapport à 2017
- + 1,6 points de 2017 à 2018
- + hausse pondérée mensuellement des périodes intermédiaires : + 0,7 point de la même période, hors -0,5 point de la même période par rapport à 2017
- + hausse des nuitées de fréquentation en nuit (+ 2 points de 70% à 72% en 2018) hors occupation, hors de nuitées (+ 0,5 point de 70% à 70,5% en 2018)
- + hausse des nuitées de fréquentation en nuit (+ 2 points de 70% à 72% en 2018) hors occupation, hors de nuitées (+ 0,5 point de 70% à 70,5% en 2018)

Évolution mensuelle de la durée moyenne d'occupation

Source : M. Métropole de Grand Nancy, Nancy Métropole

NOUVEAUX PARTENARIATS DE PROJET ET DE GESTION

Comment allier l'écologie et l'économie ?

LE POINT DE VUE DU FACILITATEUR

« Notre environnement est pluriméthodique globale dans les projets de coopération. Si les enjeux de transition écologique sont partagés, les moyens pour y répondre sont plus ou moins pluri-méthodiques en œuvre. Les collectivités doivent être capables de lire, traduire la volonté et adapter l'usage des ressources... »

Agathe ATYLAND
Directrice Régionale de l'Énergie
Lorraine

NATURE EN VILLE ET VILLE EN NATURE

Comment composer avec les ressources naturelles ?

LE POINT DE VUE DU FACILITATEUR

« Lancer un projet de coopération des collectivités locales qui implique des enjeux naturels, la diversité des territoires et des acteurs, le caractère des collectivités, le statut de coopération sont des éléments à prendre en compte lors de la formation et de la mise en œuvre de ces projets... »

Sylvain REJZER
Directeur Régional de l'Énergie
Metz

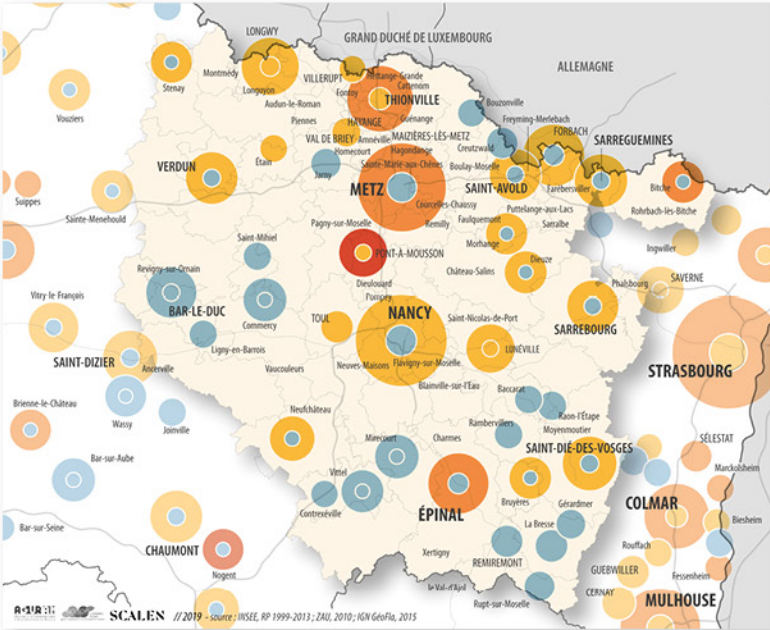
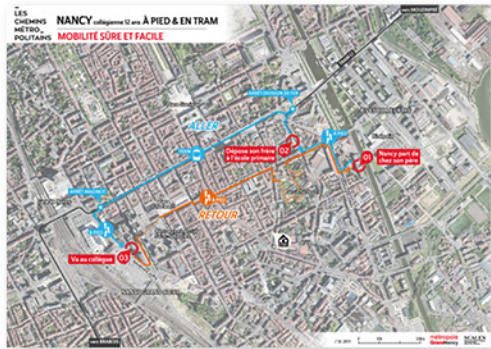
AGRICULTURES EN TRANSITION

Quelle place pour l'agriculture dans la ville et l'économie locale ?

LE POINT DE VUE DU FACILITATEUR

« Différents points de vue se sont croisés et ont permis de faire émerger des idées de projets agricoles, d'agriculture urbaine et de coopération entre agriculteurs et citoyens... »

Agathe LESGARD
Directrice Régionale de l'Énergie
Champagne-Ardenne



UNE DISPERSION DES DENSITÉS URBAINES AU PROFIT DES COURONNES

d'après travaux du CGET

Les pôles et les couronnes sont établis selon la définition de l'Insee. Certains pôles ne possèdent parfois pas de couronne attitrée car leurs communes périphériques sont multipolarisées.

ÉVOLUTION DES DENSITÉS DE POPULATION (EN NOMBRE D'HABITANT PAR KM²) DANS LES TERRITOIRES ENTRE 1999 ET 2013

- Supérieur à 25 %
- 11 à 25 %
- 0 à 10 %
- Inférieure à 0 %

Valeur France entière : 9 %

NOMBRE D'HABITANTS EN 2013 PAR AIRES URBAINES

Couronne

Pôle

1 000 000

10 000

UNES MÉTROPOLES DE 255 000 HABITANTS EN 2013 UN BESOIN DE 515 000 HABITANTS

LES 100 HABITANTS QUI FORMENT UN PÔLE DE 20 000

DÉCOUVRIR

BENCHMARK

BENCHMARK SUR LES NOUVEAUX CONCEPTS D'AUBERGES DE JEUNESSE

Analyse du besoin local et de la faisabilité et recherche d'investisseurs

Nancy

SCALEN

1 Plan guide stratégique

Favoriser un cadre de vie de qualité

AXES ET ORIENTATIONS DU PLAN GUIDE

LES AXES DU PLAN GUIDE - DÉCLINÉS EN 10 ORIENTATIONS

1. Favoriser un cadre de vie de qualité
2. Adapter les services publics et les équipements
3. Développer les services numériques
4. Améliorer la qualité de l'air et de l'environnement
5. Développer les services de proximité
6. Améliorer la qualité de l'habitat
7. Développer les services de proximité
8. Améliorer la qualité de l'habitat
9. Développer les services de proximité
10. Améliorer la qualité de l'habitat

PUBLICATIONS DE L'AGENCE

LISTE THÉMATIQUE DES PUBLICATIONS

Liste thématique des dossiers, documents et plaquettes de promotion réalisés par l'Agence Scalen. Certains travaux ont été produits de manière partenariale. Une publication peut relever de plusieurs thèmes.

HABITAT – POLITIQUE DE LA VILLE

- Atlas du logement étudiant dans la Métropole du Grand Nancy. Enseignement supérieur
- 16^e Entretiens de l'habitat durable du Grand Nancy
- Les Cahiers de Scalen #44 Habitat. Le marché du logement ancien dans le Sud Meurthe-et-Moselle. Transactions des particuliers. Bilan 2008 – 2017
- Les Cahiers de Scalen #43 Habitat. Le marché du logement neuf dans le Sud Meurthe-et-Moselle. Bilan 2017 – Résultats 2018
- Les Cahiers de Scalen #42 Habitat. Les loyers du parc privé dans l'agglomération nancéenne. Observatoire local des loyers – Résultats 2017
- Métropole du Grand Nancy. Observatoire du parc locatif social géré par les organismes HLM au 01.01.2018. Les 20 communes de la Métropole
- Nancy. Rives de Meurthe. Habitat. Enquête auprès des habitants des nouveaux quartiers d'habitat. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Sont-ils satisfaits de leur quartier ?
- Nancy. Rives de Meurthe. Enquête peuplement.

AMÉNAGEMENT – PLANIFICATION – URBANISME

- Cahier de références. Faire la ville autrement, par les usages et avec les usagers
- Métropole du Grand Nancy. Mise en évidence de sites d'implantation potentielle d'une aire de grand passage des gens du voyage
- Communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat. Mise en évidence de sites d'implantation des gens du voyage
- Analyse stratégique de redynamisation du centre bourg de Pagny-sur-Moselle. Diagnostic
- Analyse stratégique de redynamisation du centre bourg de Dieulouard. Diagnostic
- L'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat de la CA de Saint-Dié-des-Vosges :
 - Réunion des élus municipaux. Lancement du PLUiH
 - Réunion publique. Lancement du PLUiH
- La CC3M. Meurthe-Mortagne-Moselle. Planification et intercommunalité
- Analyse stratégique de redynamisation du centre-bourg de Baccarat :
 - COPIL de présentation du diagnostic et des enjeux
 - Diagnostic et enjeux
 - Phase diagnostic. Données statistiques détaillées et bilan de la concertation. Annexe
- Métropole du Grand Nancy. Projet d'aménagement Méchelle / Boulevard Jean Jaurès / Parvis Stade Marcel Picot à Tomblaine. Analyse urbaine
- L'agglomération de Saint-Dié des Vosges CASDDV. Accompagnement à une réflexion urbaine globale sur la ville de Saint-Dié-des-Vosges
- Métropole du Grand Nancy. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Nancy. PADD
- Métropole du Grand Nancy. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Nancy. PADD. Synthèse
- Métropole du Grand Nancy. Procédures d'évolution des Plans Locaux d'Urbanisme
- Métropole du Grand Nancy. Territoires à enjeux « Plaines Rive Droite ». Analyse urbaine
- Métropole du Grand Nancy. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Nancy. Restitutions. Séminaire « Formes urbaines, convivialité et bien-être ».

ÉQUIPEMENTS

- Métropole du Grand Nancy. Nancy. Observatoire de l'immobilier public. Disponibilités pour le projet du ministère de la Justice
- Métropole du Grand Nancy. Art-sur-Meurthe. Ensemble Scolaire Saint Michel. Relocalisation du Lycée Professionnel de Bosserville
- Ville de Nancy. Secteur Saint-Pierre Bonsecours. Mutabilité des bâtiments. Faculté de Pharmacie / Maternité Régionale / Etablissement Français du Sang (EFS)
- Ville de Nancy. Analyse de la relocalisation des Archives Municipales
- Diagnostic des équipements sportifs et de loisirs de la Métropole du Grand Nancy
- Ville de Nancy. Benchmark sur les nouveaux concepts d'auberge de jeunesse. Analyse du besoin local et de la faisabilité et recherche d'investisseurs.

GRANDS TERRITOIRES – MÉTROPOLIS

- Trajectoires du Sillon Lorrain. Éléments de réflexion pour un projet stratégique. Principales caractéristiques et évolutions depuis 2000
- La France des 22 métropoles. AdCF. France urbaine métropoles, agglomérations et grandes villes. Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)
- Les métropoles françaises. Système d'observation en réseau des espaces urbains
- L'attractivité des métropoles françaises à la loupe. Repères pour la Métropole du Grand Nancy. Le lundi 23 septembre de 17 h à 19h. Hôtel Mercure Nancy centre gare
- Schéma de cohérence territoriale des Vosges Centrales :
 - Document d'orientation et d'objectifs
 - Projet d'aménagement et de développements durables
 - Document d'aménagement artisanal et commercial
- Pôle métropolitain Nancy Sud Lorraine. Évaluation du SCoTSud54. Six années de mise en œuvre, quelle trajectoire pour le SCoT ? Comité syndical du 07 décembre 2019
- Observ'agglomération. Les grandes agglomérations françaises en 70 indicateurs. Un outil et un réseau d'experts pour décrypter les dynamiques des grandes intercommunalités françaises
- Conférence métropolitaine Eurocorridors. Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain (PMESL).

ÉCONOMIE – COMMERCE

- Investissez dans la Métropole du Grand Nancy (versions française, anglaise, allemande)
- Découvrez les opportunités d'implantation et d'investissement dans la Métropole du Grand Nancy
- Le Lunévillois. Des opportunités pour entreprendre
- Les Cahiers de Scalen #45 Économie. Observatoire du tourisme et de l'hébergement touristique. Bilan de l'activité touristique dans la Métropole du Grand Nancy en 2018
- L'esprit d'entreprise dans le bassin économique de Nancy. Relever les défis de la transition économique
- Métropole du Grand Nancy. Analyse préfiguration écologie industrielle et territoriale. ECOTA
- Métropole du Grand Nancy. Bilan-évaluation du Pacte ATP 2017-2020. Rapport d'étape
- Métropole du Grand Nancy. Présentation des sites ATP du Grand Nancy 2019
- Métropole Grand Nancy. Les industries culturelles et créatives au sein de la Métropole du Grand Nancy
- Focus groupe entreprises. Solutions pour recruter, former, accompagner. Maison de l'emploi
- Des Hommes et des Arbres. Territoires d'Innovation. Présentation / contribution au projet. Métropole du Grand Nancy. Communauté d'Agglomération d'Épinal
- Observatoire foncier du Sud 54 (webcarto)
- Observatoire du foncier et de l'immobilier du Grand Nancy (concertation)
- Mapic 2019. Métropole du Grand Nancy. Réinventer le commerce dans un monde en transition(s). Conférence : jeudi 14 novembre 2019

- Commerce. Métropole Grand Nancy :
 - Centre-ville. Premier pôle commercial de la Métropole
 - Nord. Aux portes du centre-ville de Nancy
 - Sud. Première destination d'achats des ménages tous produits en périphérie (Nancy Porte Sud) et 3e pour Roberval-Révilleux
 - Ouest. Deuxième destination d'achat des ménages pour les produits alimentaires (9,6 %)
 - Est. Deuxième destination d'achats des ménages en périphérie tous produits confondus
- Investir Métropole Grand Nancy. Des lieux d'exception au cœur du Grand Nancy :
 - Espace commercial Saint-Sébastien - 17 rue Saint-Dizier
 - 20 rue Saint-Jean - 43 rue Saint-Jean
 - 29 rue Saint-Jean - La belle Jardinière (47 rue Saint-Dizier)
 - 11 rue du Pont Mouja - Plaine Flageul.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Transition écologique : Enjeux & leviers
- Transition écologique. Projection-débat du documentaire « Après Demain ». Le lundi 24 juin 2019. Campus Artem. Ecole des Mines
- Séminaire sur la transition écologique. Retour sur la projection-débat du documentaire « Après Demain ». Note de synthèse
- Séminaire sur la transition écologique. Agence Scalén. Juillet 2019
- Ville de Nancy. Cap sur Nancy 2030, la ville écologique. Carte quartiers démonstrateurs
- Exposition Transition écologique :
 - Transition écologique : enjeux et leviers - Qualité de l'air
 - Changement climatique - Énergie
 - Zoom sur l'îlot de chaleur urbain du Grand Nancy - Mobilités
 - Biodiversité - Alimentation
- Ville de Nancy. Oasis et îlots de fraîcheur urbains. Benchmark des aménagements et des solutions de rafraîchissement urbain. COTEN du 10 décembre 2019
- Ville de Nancy. Cap sur Nancy 2030, la ville écologique. La restauration collective à Nancy. Poster alimentation.

PROSPECTIVE TERRITORIALE

- Chemins Métropolitains du Grand Nancy :
 - Atelier « Laisser faire plutôt que faire »
 - Atelier « Créativité des agents métropolitains source de nouvelles activités économiques »
 - Atelier « sport - bien-être »
 - Compte-rendu progressif. Synthèse intermédiaire à l'issue de l'Atelier 3
 - Atelier « Créativité des agents métropolitains source de nouvelles activités économiques ». Compte-rendu consolidé des échanges des 5 ateliers.

SANTÉ - BIEN-ÊTRE

- E-Meuse santé. Territoires d'Innovation. Transformer la santé au service de tous par l'innovation numérique et organisationnelle
- Métropole du Grand Nancy. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Grand Nancy. Restitutions. Séminaire « formes urbaines, convivialité et bien-être ».

DOCUMENTS GÉNÉRAUX

- 2019, plus inventifs et performants. Avec vous au service du développement et de l'attractivité des territoires Nancy Sud Lorraine
- 2016-2018. Un paysage territorial en pleine mutation. Conseil d'administration. Cadrage du programme partenarial d'activités 2019-2020 : introduction au débat
- Programme partenariale d'activités 2019. Adopté par le Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2019
- SCALEN Activités 2018 - Document approuvé par l'assemblée générale du 24 juin 2019.

COOPÉRATIONS ET RÉSEAUX

L'Agence Scalen est une plateforme partenariale de travail, de dialogue et de réflexion. Elle est un lieu d'échanges entre élus, ingénierie des collectivités et acteurs du développement territorial favorisant le partage d'informations et d'expériences et la convergence des stratégies et des politiques publiques.

Un travail collaboratif avec les agences régionales et nationales des réseaux de la FNAU et CNER lui offre une ouverture nationale et transfrontalière, grâce notamment à des expérimentations et travaux communs, échanges de compétences, comparaisons nationales et benchmark... lui permettant ainsi de mutualiser des ressources, données et méthodologies, d'enrichir ses savoir-faire et de renforcer son efficacité au service des territoires et acteurs locaux.

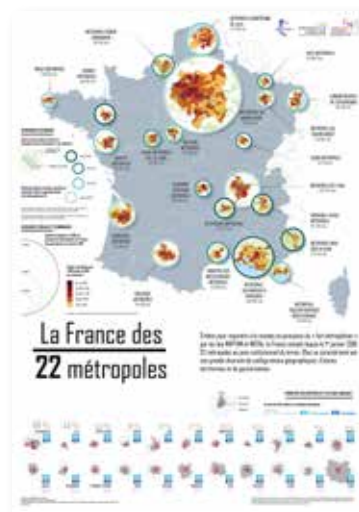
RÉSEAU FNAU

MÉTROSCOPE ET OBSERV'AGGLO

En 2019, la FNAU et le réseau des agences ont poursuivi, en partenariat avec l'AdCF et France Urbaine, la consolidation et la pérennisation de la démarche d'observation mutualisée et d'animation en continu du réseau d'observation ainsi qu'à l'élargissement du panel des agglomérations observées. Cette démarche bénéficie du soutien de la DGALN, du CGET et de la Banque des territoires-Caisse des Dépôts, avec la participation de l'Insee.

Le nouvel opus d'Observ'agglo (paru en juin 2019) porte désormais sur une soixantaine d'intercommunalités de plus de 180 000 habitants et intègre les communautés franciliennes et leurs spécificités, mais aussi l'Outre-mer avec trois communautés de l'Île de la Réunion. À travers sept thèmes du quotidien (la démographie, la santé, l'habitat, le niveau de vie, le cadre de vie, la formation et l'emploi) et 70 indicateurs, se dessine un portrait des grandes agglomérations françaises. Ce travail permet aussi de mettre en lumière les spécificités, les atouts et faiblesses de chacune d'entre elles.

En parallèle, la construction d'une nouvelle version actualisée et rénovée de Métroscope, intégrant les 22 métropoles françaises est en cours. Sa publication ne sera effective qu'en 2020.



LA FRANCE DES 22 MÉTROPOLIS

Créées pour répondre à la montée en puissance du fait métropolitain par les lois MAPTAM et NOTRe, la France compte depuis le 1^{er} janvier 2018, 22 métropoles au sens institutionnel du terme. Elles se caractérisent par une grande diversité de configurations géographiques, d'atouts territoriaux et de gouvernances.

Cette nouvelle version sera structurée autour des fonctions « Contribuer », « Étudier–Innover », « Travailler », « Habiter » et comportera un important volet consacré à la « Qualité de vie ». Ce dernier volet, encore expérimental, portera tout à la fois sur des questions

de méthodes et de difficultés à appréhender le sujet ainsi que sur une proposition de typologie des métropoles françaises. Il sera complété par une série de focus montrant des pratiques et des démarches présentes dans les territoires pour favoriser la qualité de vie.

RENCONTRES DE LA FNAU

La Rencontre 2019 des agences d'urbanisme s'est déroulée en Île-de-France, sur le thème «Lost in transition : comment relier les territoires », en clin d'œil au film de Sofia Coppola, Lost in Translation, qui peignait le désarroi d'un acteur américain perdu dans la postmodernité d'une tour-hôtel de Tokyo.

Comme chaque année, l'Agence Scalen a contribué au programme de cet évènement annuel en animant un atelier sur le thème « Métabolismes : les flux de matière au service de l'interterritorialité », en collaboration

avec quatre autres agences du réseau (Lille, Grenoble, Rennes et Paris). Cet atelier a permis d'échanger et de mieux comprendre les liens fonctionnels entre cœurs d'agglomération et franges urbaines, ainsi que le rôle de l'économie circulaire dans les nouveaux modèles de développement urbain.

L'Agence s'est également investie dans l'organisation du stand Documentation mis en place dans l'espace exposition de la Rencontre. Fréquenté par les congressistes pendant les 3 jours de l'évènement, il a rassemblé un très grand nombre de publications réalisées par l'ensemble des 49 agences du réseau.

LA 40^E RENCONTRE DE LA FNAU

Défendue, valorisée, voire érigée en modèle de développement urbain, la métropolisation est aussi désormais régulièrement critiquée parce qu'elle conduirait à une division des territoires, avec d'un côté, les villes gagnantes qui se trouvent au cœur des grandes métropoles et de l'autre, les villages, les petites et moyennes villes, certains espaces ruraux ou périurbains, qui seraient en dehors du phénomène métropolitain et de ses supposés bénéfiques économiques. Cette 40^e Rencontre a montré que cette opposition est sans doute moins binaire que ne le laissent entendre les thèses, et que les territoires doivent se développer sur le mode de l'interdépendance et non de l'indifférence ou de la confrontation, sur la base d'un postulat commun : celui de la transition (numérique, des mobilités, alimentaire, démocratique, énergétique, écologique...) qui impacte chaque territoire et repose sur les ressources propres à chacun.



DATAGENCES : LE PORTAIL COLLABORATIF DE DONNÉES MULTI-SOURCES, MULTI-THÉMATIQUES ET MULTI-ÉCHELLES

Les agences Lorraine Nord (Agape), d'agglomérations de Moselle (Aguram), des territoires Nancy Sud Lorraine (Scalen) et de la région mulhousienne (AURM) ont réuni leurs savoir-faire à ceux d'une jeune entreprise spécialisée pour développer un portail de données innovant : DATAgences, un outil de connaissance des territoires pour éclairer les élus et décideurs.



En 2019, l'Agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC) a rejoint officiellement le réseau DATAgences Grand Est. Comme chaque année, les axes principaux de travail restent :

- La mise à jour et l'enrichissement des données accessibles.
- La diffusion de l'outil auprès des membres et partenaires (collectivités territoriales, services de l'État...) et la formation pour une bonne prise en main.
- La poursuite du développement du portail et de ses fonctionnalités.
- L'animation d'une communauté d'utilisateurs pour co-construire avec les partenaires des produits utiles à l'analyse et à la compréhension des territoires.

En 2020, la refonte du site est programmée pour accroître sa lisibilité, ses fonctionnalités et son ergonomie.

COORDINATION DU RÉSEAU 7EST

Depuis 2015, anticipant la naissance de la nouvelle Région, les sept agences du Grand Est travaillent au sein d'un réseau autour de thématiques communes. Couvrant une grande partie du territoire régional, les agences comptent au total près de 200 collaborateurs qui sont ainsi au service de l'intérêt public, de la stratégie territoriale et de l'innovation. En 2019 et en 2020, c'est l'Agence Scalen qui a pour rôle d'assurer la coordination des missions menées par 7Est avec les partenaires, selon une logique tournante. En 2019, cette coordination a notamment porté sur :

- L'élaboration de la convention partenariale et du budget avec la Région Grand Est.
- Le suivi de l'avancée des six missions menées dans le cadre de cette convention.
- La préparation des réunions mensuelles des directeurs et directrices du réseau 7Est.
- L'identification des missions à mener collectivement par l'analyse des programmes de travail des sept agences.
- La réalisation d'une plaquette de communication du réseau.
- La préparation des différents temps d'échanges du réseau avec les partenaires (Région, État, Banque des Territoires, etc.).



RÉSEAU 7EST : LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME DU GRAND EST

Le réseau regroupe les 7 agences d'urbanisme du Grand Est : SCALEN (Nancy), l'ADEUS (Strasbourg), l'AGURAM (Metz), l'AUDC (Châlons-en-Champagne), l'AUDRR (Reims), l'AURM (Mulhouse) et l'AGAPE (Lorraine Nord).

PLATEFORME D'INGÉNIERIE PUBLIQUE TERRITORIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

L'Agence Scalen est, aux côtés de l'État, du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, de Meurthe-et-Moselle Développement et de l'Agape (Agence Nord Lorraine), membre du comité de pilotage de la plateforme d'ingénierie publique territoriale de Meurthe-et-Moselle. Après avoir réalisé, avec le concours du CAUE 54, un guide permettant de connaître les missions des 14 structures d'ingénierie et 11 organismes d'appui présents sur le département, l'Agence a participé fin 2018 à la réflexion du comité technique sur les modalités de travail du collectif pour 2019. Il était alors apparu utile de mobiliser les compétences des différents acteurs sur des sujets partagés et transversaux, parmi lesquels l'économie territoriale, la planification intercommunale et l'attractivité des polarités.

Une journée d'études et une rencontre technique sur les « bourgs-centres » ont été organisées le 6 juin et le 14 novembre 2019.

La rencontre technique a été l'occasion d'un travail collectif dans le cadre de cinq ateliers : Urbanisme et projets de territoire ; Équipements publics ; Habitat ; Foncier ; Attractivité. Scalen a animé le dernier atelier et a participé aux 4 autres temps d'échange. La rencontre s'est conclue avec un débat sur la démarche globale de revitalisation des bourgs-centres et des échanges sur les besoins d'études, l'animation de la démarche, les outils, la mobilisation et l'évaluation.

RÉSEAUX ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX ET LOCAUX

ACCÉLÉRATEUR C2IME

L'Agence Scalen fait partie du Comité d'accélération du C2IME.

L'accélérateur C2IME permet à toute entreprise ayant un projet industriel dans le Grand Est de recevoir, après analyse, un soutien favorisant son développement économique en Lorraine.

Ce soutien se décompose en trois phases :

- Le comité d'accélération, premier temps durant lequel l'entreprise vient présenter son projet en 20 minutes devant un auditoire composé d'acteurs économiques.

- Une phase d'accélération qui réunit un groupe d'acteurs en capacité d'apporter des solutions opérationnelles à l'entreprise dont le projet a été retenu dans l'étape précédente.
- Un temps d'accompagnement de l'entreprise avec un bilan, un an après la première rencontre avec le comité d'accélération.

Quatre voire cinq projets d'entreprises sont présentés au comité d'accélération qui se réunit tous les mois à la chambre des métiers de Metz. Depuis sa création en 2015, le C2IME a analysé 381 projets, dont 224 sélectionnés et accélérés, et a vu la création de 1 438 emplois industriels.

LES CAFÉS DE LA CRÉATION DU CRÉDIT AGRICOLE

L'Agence participe aux Cafés de la Création, portés par le Crédit Agricole, qui permettent à des porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise et/ou à des chefs d'entreprise déjà installés qui souhaitent développer leurs activités, de trouver réponses à leurs questions auprès d'un réseau d'experts.

SALON GO ! 2019

Le Salon GO!, le rendez-vous annuel des créateurs et repreneurs d'entreprise, s'est tenu le 21 novembre 2019 dans les locaux de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, l'occasion pour l'Agence Scalen d'apporter son expertise auprès des porteurs de projets et de jouer son rôle de facilitateur et de mise en relation avec son réseau d'experts partenaires.

PARTICIPATION AU COMITÉ RÉGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HÉBERGEMENT (CRHH)

L'Agence est membre du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), instance de concertation partenariale, qui réunit au niveau régional, l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement afin de partager la connaissance et de débattre des enjeux de la politique de l'habitat.

Les membres du CRHH se sont réunis 10 fois en 2019 (plénière, bureaux et commissions) pour ajuster la programmation ANAH, partager le cadre régional d'instruction des politiques de l'habitat, délivrer des dérogations en quartiers politique de la ville, donner un avis sur des PLH arrêtés ou des bilans de PLH, inscrire les copropriétés sur la liste régionale du plan initiative copropriétés, etc.

COOPÉRATIONS DU PÔLE OBSERVATION POUR DES BASES DE DONNÉES

Les données sont au cœur des missions de l'Agence. À l'instar des années précédentes et en plus des mises à jour régulières, le pôle Observation de Scalen a procédé en 2019 à de nouvelles acquisitions de données, particulièrement dans le domaine de la santé. Des coopérations avec les partenaires ont également été renforcées.

L'Agence Scalen continue ainsi d'enrichir ses méthodes et outils de partage et de diffusion de l'information. De nouvelles thématiques et de nouveaux indicateurs à différentes échelles sont ainsi proposés sur la web cartographie, son outil principal de diffusion de l'information géographique. Des réflexions sont en cours pour proposer des tableaux de bord dynamiques et multi-thématiques depuis cette interface.

SYSTÈME D'INFORMATION

Grâce aux collaborations qu'elle a nouées depuis sa création avec les principaux fournisseurs de données, l'Agence collecte, organise, agrège et capitalise un grand nombre d'informations territoriales (habitat, mobilité, environnement, démographie, économie...), qu'elle enrichit avec des travaux de veille et de prospective sur les évolutions sociétales et les mutations économiques, mais aussi avec des remontées terrain des collaborateurs. Une bonne gestion de son capital de connaissance est une préoccupation majeure pour l'Agence pour être toujours plus performante dans un monde où le flux d'informations produites croît de manière exponentielle.

VEILLE PROSPECTIVE ET TERRITORIALE

L'Agence mène une veille quotidienne active qui vient en appui de toute l'équipe, grâce à :

- l'identification des sources d'information fiables et pertinentes au regard des besoins exprimés ;
- la collecte par agrégation ;
- la diffusion via newsletters, portails de veille, réseaux sociaux.

Personnalisable en fonction des demandes et des activités de l'Agence, la veille prospective et territoriale complète le socle d'information spécialisée du centre documentaire.

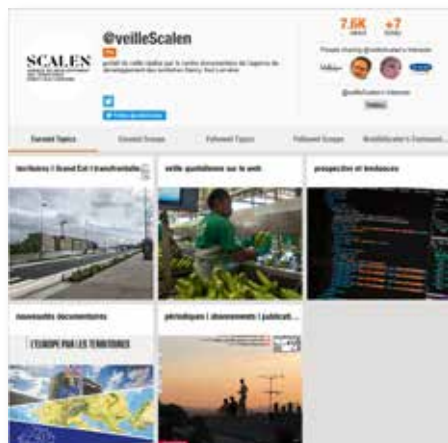
L'Agence participe également à la veille collaborative en urbanisme qui offre un éclairage sur les évolutions du fait urbain, réalisée par les experts en documentation des agences d'urbanisme du réseau FNAU.

MODERNISATION DU RÉSEAU

En 2019, l'Agence a engagé la restructuration de son système d'information, qui était l'héritage d'une organisation antérieure.

Un audit du système existant a été réalisé, complété de l'interview de quelques collaborateurs « types », a permis de formaliser les attentes technico-fonctionnelles et de préconiser une solution technologique adaptée aux besoins du travail collaboratif en mode projet, la production de contenus, le partage de connaissances et d'applications pour dynamiser les coopérations partenariales.

Le déploiement de la solution Office 365 est prévue en 2020.



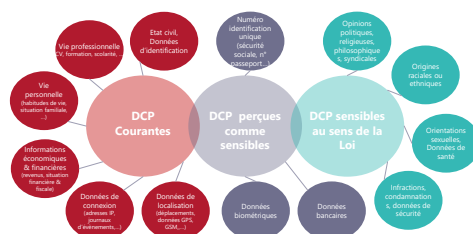
RGPD

Le RGPD (Règlement général de protection des données) remet à plat les pratiques des entreprises en matière de gestion des données personnelles. Il s'applique depuis mai 2018 à toutes les entreprises européennes qui collectent, traitent et stockent des données personnelles.

Pour se mettre en conformité avec le RGPD, l'Agence Scalen a adhéré à la démarche mutualisée lancée par la FNAU aux côtés de 16 autres agences du réseau (Aix-en-Provence ; Amiens ; Paris ; Caen ; Dunkerque ; Longwy ; Mulhouse ; Oise-la-Vallée ; Quimper ; Reims ; Metz ; Strasbourg ; Saint-Omer ; Toulon ; Lille et La Guyane).

Le projet de mise en conformité se poursuit en 2020.

QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE A CARACTÈRE PERSONNEL (DCP) ?



© Copyright 2017 - Keyrus

KEYRUS

DÉPLOIEMENT D'UNE APPLICATION DE MANAGEMENT DE LA RELATION CLIENT

Dans le cadre de la Coordination opérationnelle économique et de l'innovation (COEI), il a été validé la mise en place d'une plateforme partenariale d'échanges et de suivi des entreprises de la Métropole du Grand Nancy, pour un déploiement opérationnel en 2020.

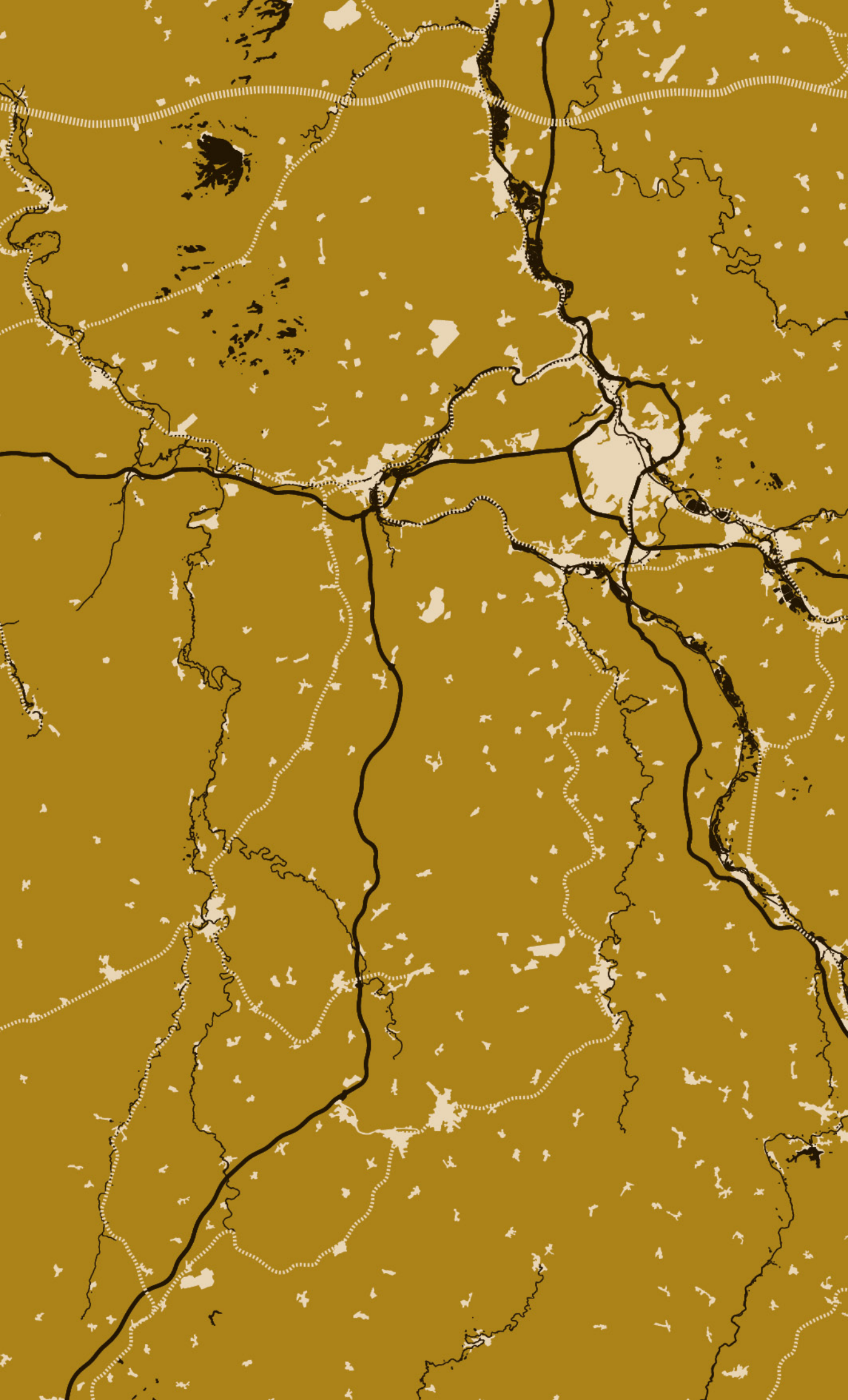
L'Agence Scalen, en sa qualité de maître d'ouvrage et d'animateur de cette démarche, a défini et rédigé un cahier des charges en lien avec ses partenaires associés (Métropole du Grand Nancy, DIRECCTE, Conseil Régional Grand Est, la Maison de l'emploi et la Mission locale du Grand Nancy, la SEM Henri-Poincaré - Grand Nancy Innovation) afin de retenir un prestataire informatique. Suite à l'appel d'offres, c'est l'outil de Gestion de la Relation Client Eudonet qui a été retenu.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Structurer durablement une base de données d'entreprises unifiée, qualifiée et partagée.
- Optimiser la gestion de la base et gérer l'information (organismes, entreprises et contacts).
- Créer le lien avec les entreprises et organiser le suivi de la relation avec celles-ci et les partenaires de la COEI (informations, agendas, compte-rendu, suivi, communication...).
- Disposer d'un outil au service d'une stratégie collaborative, partenariale et globale d'intelligence économique et territoriale.

Enfin, la mise en place de cet outil permettra de centraliser et sécuriser l'information des partenaires-utilisateurs de la plateforme, harmoniser les pratiques, partager l'information et mieux coordonner l'action partenariale, notamment auprès des entreprises.

Le projet de mise en conformité se poursuit en 2020.





2

OBSERVATION

ET DYNAMIQUES

TERRITORIALES

PROJETS DE TERRITOIRE ET RÉFLEXIONS PROSPECTIVES

L'Agence Scalen accompagne les territoires dans l'élaboration de leurs projets en utilisant ses savoir-faire et son expérience pour répondre au mieux à leurs attentes grâce à différents outils : diagnostics, portraits de territoires ou encore animation de séminaires et d'ateliers de concertation avec les élus et les techniciens.

LES CHEMINS MÉTROPOLITAINS DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

En 2019, l'Agence Scalen a participé à la mise en œuvre du projet métropolitain de la Métropole approuvé fin 2018, intitulé « Les Chemins métropolitains ».

Au premier semestre, des ateliers d'intelligence collective ont ainsi été organisés pour contribuer à l'appropriation du Projet par les services de la Métropole, en particulier autour de 5 grandes thématiques : sport-bien être ; laisser-faire ; nature en ville ; mobilité durable ; créativité.

L'équipe de Scalen a été mobilisée aux côtés des agents des services métropolitains pour suivre les échanges et capitaliser les propositions formulées à partir d'une grille d'analyse commune à tous les ateliers :

- La démarche et le processus (attentes des participants, outils d'animation utilisés, lieux des ateliers et ressenti des participants).
- Le décryptage du thème (apports de connaissance, perceptions des participants).
- Les idées, les concepts, les inspirations.
- Les propositions d'actions et d'expérimentations.

Un document de communication sous forme de livret a été réalisé par la Métropole présentant le processus et regroupant les idées d'actions concrètes qui ont émergé lors de ces ateliers.



Parallèlement, un travail d'investigation a été engagé sur les initiatives et réseaux d'acteurs porteurs d'innovation sociale autour des transitions démographiques, écologiques et numériques. Les objectifs de la mission consistaient ainsi à identifier et représenter les acteurs concernés, préciser le rôle actuel ou potentiel que la Métropole peut exercer auprès d'eux, et enfin, repérer les mises en relation souhaitables pour combler des manques au regard des besoins du territoire.

Ce travail devrait se poursuivre en 2020 en lien avec les politiques publiques menées par la Métropole du Grand Nancy selon la méthodologie suivante :

- Identifier les initiatives et acteurs porteurs de projets en matière d'innovation sociale, en réalisant un premier repérage des initiatives locales par grande thématique.
- Les organiser par échelle géographique (nationale, régionale, locale) et par type d'activité (accompagnement, intervention et portage de projet).
- Rendre lisible l'écosystème.
- Dégager des problématiques en vue d'identifier le rôle de la Métropole du Grand Nancy.

PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

L'Agence a accompagné la Communauté d'agglomération d'Épinal (CAE) dans l'élaboration de son projet de territoire. La mission a démarré en 2018 avec la réalisation du diagnostic stratégique du territoire et la mise en évidence de 4 défis majeurs : l'environnement et la transition énergétique ; la cohésion sociale et territoriale ; la dynamique économique ; l'attractivité du territoire. Ces 4 défis ont donné lieu à des ateliers participatifs réunissant les élus pour

réfléchir à l'avenir de leur territoire autour de ces grands thèmes, suivis par l'organisation en fin d'année de 4 ateliers de concertation décentralisés sur l'ensemble du territoire à Golbey, Xertigny, Charmes et Cap Avenir. Ce travail s'est poursuivi en 2019 par la définition de l'ambition, des axes stratégiques à développer, des chantiers prioritaires à mener, en collaboration avec les territoires.

MAÎTRISE FONCIÈRE ET POLITIQUE DE L'HABITAT

L'Agence Scalen accompagne depuis plus de 40 ans les territoires dans l'animation et l'élaboration de leur politique habitat grâce à un partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs des territoires et les professionnels de l'immobilier (bailleurs publics et privés, notaires, promoteurs, aménageurs, constructeurs, agents immobiliers, syndics...).

MISE EN PERSPECTIVE ET DÉBAT

ACTION LOGEMENT

Action Logement a sollicité l'appui des 7 agences d'urbanisme du Grand Est pour avoir une connaissance fine des besoins en logements dans la Région, en lien avec la dynamique d'emploi des territoires.

Les dynamiques territoriales ont été appréhendées par une analyse statistique multi-thématique au niveau des 36 zones d'emploi, puis au niveau des 150 EPCI, complétée par une analyse qualitative sur 16 agglomérations de la Région sélectionnées.

L'analyse montre, compte tenu des flux importants des migrations domicile-travail, une absence de lien entre l'évolution de l'emploi et les besoins en

logement au niveau des EPCI. Les liens sont en revanche très forts à l'échelle des zones d'emploi.

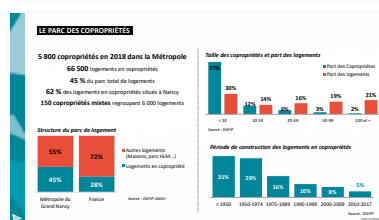
Par ailleurs, le seul dynamisme économique ne peut expliquer les besoins en logement. Tous les territoires présentent des besoins différenciés liés à divers facteurs : rôle économique de l'EPCI dans le bassin d'emploi, inadaptation du parc existant (vieillesse démographique, vétusté...), caractère transfrontalier, prix, etc.

L'Agence Scalen a contribué à toutes les phases de cette analyse et a réalisé les diagnostics qualitatifs des territoires de Nancy, Épinal et Saint-Dié-des-Vosges.

ENTRETIENS DE L'HABITAT DURABLE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Organisés à intervalles réguliers par la Métropole du Grand Nancy et animés par Scalen, les Entretiens de l'habitat durable réunissent une centaine d'experts et de professionnels de l'immobilier. Ils sont l'occasion pour l'Agence de dresser un panorama complet des marchés immobiliers résidentiels (anciens, neufs et locatifs) grâce aux résultats issus de ses observatoires.

Cette 16^e édition organisée en 2019 a permis d'aborder le sujet stratégique de l'avenir des copropriétés, qui représentent près de 45 % des logements de la Métropole, et de débattre d'un certain nombre de questions : comment repérer les premiers signes de fragilisation ? Quels leviers pour agir ? Comment anticiper dès la conception des bâtiments les questions futures de gestion et d'entretien ? Quels enseignements tirer pour la construction de demain ? Telles sont les questions auxquelles ont tentés de répondre les participants.



BENCHMARK SUR LES INNOVATIONS HABITAT

Évolution des modes de vie, nouvelles technologies, transition écologique et bas carbone, recherche du bien-être... impactent l'immobilier et donnent naissance à des innovations qui requestionnent les processus de construction. Afin de décrypter ces tendances, l'Agence a réalisé un benchmark des dernières innovations dans les opérations immobilières résidentielles :

- Innovations programmatiques autour de nouveaux usages et modes de vie : modularité, évolutivité et personnalisation des logements, services et espaces partagés (conciergerie, salle de sport, mobilité...), habitat participatif, intergénérationnel, connecté, etc.
- Innovations architecturales, constructives et technologiques : bâtiment nature (bioclimatisme et biomimétisme), architecture réversible, réemploi de matériaux, impression 3D, matériaux innovants bas carbone, smart grids, etc.
- Innovations dans les méthodes et processus (de conception, gestion et financement) : urbanisme transitoire, co-conception avec l'utilisateur, crowdfunding, etc.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

PLHD DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

La Métropole du Grand Nancy a modifié son 6^e Programme local de l'habitat durable (PLHD) en 2017, lui permettant d'assurer la jonction juridique avec le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui tiendra lieu de PLH et de PDU.

En 2019, l'Agence a accompagné la Métropole dans la mise en œuvre de ce PLH :

- Expertise et éclairage sur des problématiques spécifiques (proposition d'une méthodologie permettant de fixer les loyers de dérogation ANAH, le marché immobilier et la capacité d'achat des ménages...).
- Analyses statistiques.
- Participation aux revues locales de projet des ZAC à vocation résidentielle.
- Contribution et participation aux réflexions thématiques menées par les partenaires sur l'habitat (SPL Grand Nancy Habitat, Union et Solidarité).



PLH DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

La Communauté d'agglomération d'Épinal (CAE) a adopté, le 4 juillet 2016, pour la période 2014-2020, son PLH sur un périmètre de 38 communes. Mais l'élargissement de son périmètre à 78 communes en 2018 lui a imposé l'élaboration d'un nouveau PLH dans un délai de 2 ans. C'est dans ce contexte que l'Agence Scalen a accompagné la CAE en 2019 pour l'élaboration de ce nouveau PLH.

Cette mission s'est déroulée en plusieurs étapes : concertation avec les 78 communes et les acteurs de l'habitat du territoire, animation de groupes de travail thématiques, participation aux réunions de secteurs pour la territorialisation de la production de logements, présentation des réflexions à l'issue des grandes étapes de la mission en Conseil des maires, rédaction du diagnostic, proposition d'orientations et d'un programme d'actions.

Le projet de PLH a été arrêté en Conseil communautaire le 3 décembre 2019.

RENOUVELLEMENT URBAIN

RÉFLEXIONS AUTOUR DU PPI 2020-2024 DE L'EPFL

Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie les agences d'urbanisme de Lorraine (Agape, Aguram et Scalen) à l'Établissement public foncier de Lorraine (EPFL), les agences ont contribué aux travaux préparatoires à l'élaboration du 10^e Programme pluriannuel d'intervention (PPI 2020-2024). Il s'agit, pour les agences, de mettre en évidence les spécificités, les trajectoires et les grands enjeux de développement des territoires lorrains en lien avec les champs d'intervention de l'EPFL.

Outre la réalisation d'un cahier de cartes multi-thématiques, les agences de Lorraine ont présenté les principales conclusions de leurs analyses lors des quatre rencontres territoriales

destinées aux élus, techniciens et partenaires de l'établissement à Toul (24/09), Maizières-lès-Metz (01/10), Épinal (10/10) et Verdun (15/10)

Validé en décembre 2019 par le Conseil d'administration de l'EPFL, le PPI 2020-2024 stipule que la maîtrise de la consommation d'espaces naturels et agricoles nouveaux par le recyclage du foncier constituera le fil conducteur de ce programme. Il devra aussi accompagner les démarches sur le renforcement des bourgs-centres et villes moyennes qui font l'objet de programmes d'intervention de l'État, de la Région et du Département, et continuer à répondre aux besoins de logements et de développement économique des territoires.

DENSITÉ DES OPÉRATIONS EN RENOUVELLEMENT URBAIN EN LORRAINE

L'EPFL souhaite donner une nouvelle vision de la densité au travers la transformation de friches urbaines en quartiers.

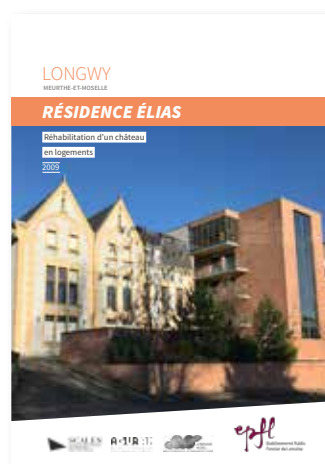
Après avoir réalisé en 2018 un benchmark sur 40 opérations immobilières « denses », l'Agence a piloté en 2019, en collaboration avec les deux autres agences lorraines, l'Agape et l'Aguram, l'analyse approfondie de cinq réalisations locales exemplaires en matière de requalification urbaine et patrimoniale :

- La transformation d'un ancien château en résidence ELIAS à Longwy.
- La reconversion de l'ancienne imprimerie Berger-Levrault en Carré des Lumières à Nancy.
- La réhabilitation d'une école en logement et en crèche à Bouxières-aux-Dames.
- La reconversion de la ferme Albert en Domaine de la Tour à Metz.
- La reconversion d'une ancienne friche SNCF en Domaine d'Eva à Montigny-lès-Metz.

Chaque opération a donné lieu à une fiche détaillée comportant données clés et décryptage approfondi du projet.

Ce travail a été complété par la réalisation d'une valise pédagogique à destination des élus et techniciens, afin de combattre les idées reçues sur la notion de densité via 3 ateliers ludiques :

- La densité nécessaire (réalisation d'un quizz).
- La densité acceptable (création d'un jeu de cartes).
- La densité maîtrisée et désirable (avec la mise en place d'un jeu de rôle).



FONCIER

OBSERVATOIRE DU FONCIER EN LORRAINE - VOLET FRICHES

L'EPFL a recensé, dans différents atlas, toutes les friches en Lorraine qu'elles soient industrielles, militaires, ferroviaires, administratives et commerciales, en lien étroit avec les conseils départementaux et les intercommunalités.

En 2019, une analyse comparative des atlas a été effectuée par les 3 agences lorraines permettant de constater leurs disparités, d'identifier les données manquantes et les enrichissements nécessaires, avec la répartition suivante :

- Le SCoT Sud 54 et du département des Vosges par l'Agence Scalen.
- Le SCoT Nord 54 et du département de la Meuse par l'Agape.
- Le département de la Moselle par l'Aguram.

Ce travail permettra de constituer une couche SIG, d'enrichir et caractériser les friches pour préparer les conditions de leur mobilisation, et d'alimenter à terme l'observatoire national des friches en cours de définition par le CEREMA.

MODES DE VIE

L'apparition des nouveaux modes de vie et usages, en particulier liés à la révolution numérique et à la transition écologique, occasionnent des conséquences sur nos espaces de vie. Grâce notamment aux enquêtes sociologiques qu'elle pilote, l'Agence aide les territoires à mieux appréhender ces évolutions et anticiper les nouveaux besoins et comportements des habitants et entreprises.

HABITAT

ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE DANS LE QUARTIER DES RIVES DE MEURTHE

L'Agence Scalen mène depuis plusieurs années des enquêtes sociologiques auprès des habitants des nouveaux quartiers d'habitat afin de mieux cerner le peuplement de ces quartiers. L'année 2019 a porté sur le quartier Rives de Meurthe, sachant qu'une première enquête avait déjà été réalisée en 2009 sur le secteur de la ZAC Stanislas Meurthe.

Plus de 1 100 questionnaires ont été distribués auprès des ménages résidant dans le quartier et une série d'interviews qualitatives a été menée auprès des résidences hôtelières et des hébergements collectifs implantés dans le quartier (seniors, étudiants, etc.).

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE RIVES DE MEURTHE

Près d'un quart des habitants a répondu au questionnaire, ce qui a permis de dégager quelques principaux enseignements :

- Les résidents proviennent en très grande majorité de la Métropole du Grand Nancy (70 % d'entre eux). Parmi les raisons principales évoquées dans le choix résidentiel des habitants, trois reviennent le plus souvent : la proximité avec le lieu de travail, la proximité avec le centre-ville, et le confort et la qualité des logements.
- Le quartier Rives de Meurthe présente une offre de logements composée d'une majorité de locataires (66 %) et des ménages aux profils variés : étudiants, jeunes ménages, familles, seniors. Les profils sont toutefois différents en fonction des secteurs : « Locataire du parc social au profil familial majoritairement employé » sur Austrasie, « Personne seule et couple sans enfant/retraité et cadre/locataire du parc locatif privé et propriétaire » sur Stanislas Meurthe.
- Les habitants sont globalement satisfaits de leur quartier avec moins d'un quart des répondants qui envisagent de quitter leur logement et près d'un tiers qui souhaite rester sur le quartier Rives de Meurthe.
- Le bien vivre ensemble et la mixité sociale ressortent comme des éléments forts avec l'existence d'une grande diversité de statuts de logements, de structures d'hébergement et de fonctions (résidentielle, économique, commerciale, culturelle, loisirs), et la reconnaissance d'une certaine qualité de vie liée à la présence de nombreux espaces verts et la proximité de la Meurthe.
- Les insatisfactions exprimées concernent la circulation automobile sur les boulevards et la difficulté de stationnement, en particulier sur le secteur Austrasie, ainsi que les commerces de proximité jugés insuffisants.



BIANCAMARIA : LABELLISATION ÉCOQUARTIER

Trois ans après l'obtention du label ÉcoQuartier – étape 3, la Métropole du Grand Nancy souhaite finaliser la démarche de labellisation en candidatant pour le label – étape 4, qui se déroulera en mai 2021.

Pour la quatrième étape du label ÉcoQuartier, une attention particulière est portée sur l'appropriation du quartier par ses usagers et sur les effets du projet au-delà de son périmètre. Pour cela, un dispositif d'évaluation continue est mis en place relatif à la tenue des objectifs dans le temps, avec deux enjeux forts : accompagner le changement de comportement des habitants et développer les liens et la convivialité dans le quartier.



Pour atteindre ces objectifs, quatre thématiques ont été retenues :

- La mobilité : privilégier les mobilités douces et diminuer l'utilisation de la voiture individuelle.
- Le stationnement : mettre fin au stationnement anarchique.
- La sensibilisation au tri des déchets : améliorer l'utilisation des conteneurs.
- Le lien social : déterminer un tiers-lieu favorisant les échanges entre habitants.

La mission sera poursuivra en 2020 avec la mise en œuvre d'un plan d'actions détaillé basé sur la réalisation d'enquêtes qualitatives auprès des habitants et leur implication dans le cadre de la mise en place d'ateliers participatifs sur le quartier.

VIE SOCIALE

ACCOMPAGNEMENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SUIVI ET DE L'ÉVALUATION DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

En 2019, l'Agence Scalen a réalisé le diagnostic du Document d'orientations stratégiques (DOS) de la Convention intercommunale du logement (CIL) de la Métropole du Grand Nancy qui fixe les objectifs en matière de mixité sociale et d'équilibre entre les territoires à l'échelle intercommunale, notamment les objectifs d'attribution des logements sociaux entre quartiers politique de la ville et hors quartiers politique de la ville.



© Depoutot - Breda

L'Agence Scalen accompagne la Métropole du Grand Nancy dans le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation de la Convention intercommunale d'attribution, adoptée le 29 novembre 2019 :

- Suivi annuel des données relatives aux demandes de logements sociaux et aux attributions sur le périmètre de la Métropole et pour chacune des 20 communes.
- Suivi de l'évolution de l'occupation du parc locatif social dont l'observation se réalisera à plusieurs échelles : la Métropole, chacun des 8 QPV du Grand Nancy dont les 3 QPV retenus dans le NPRU, mais aussi les secteurs de fragilité du parc social inscrits au contrat de ville.
- Observation qualitative.

La bonne observation des effets de la politique d'attribution nécessite la prise en compte de la réalité de terrain. C'est pourquoi, il est prévu en 2020 d'engager des ateliers sur les QPV inscrits en NPRU pour travailler sur la base d'une grille d'analyse perçu/vécu avec les différents partenaires (bailleurs sociaux, chef de projet, CCAS, villes volontaires, travailleurs sociaux, etc.) afin de faire un bilan en début de convention intercommunale d'attribution et un bilan en fin de période (2024)

PARTICIPATION AU SUIVI ET ANIMATION DU CONTRAT DE VILLE 2015-2020

L'Agence Scalen participe aux différents groupes de travail « Politique de la ville » qui réunissent les signataires du Contrat de Ville et permettent de suivre sa mise en œuvre. Elle alimente également les différents partenaires avec les données de l'observatoire de la cohésion sociale qu'elle actualise chaque année.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU NPRU DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Dans la continuité du Projet de Renovation Urbaine (PRU), le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPRU) de la Métropole du Grand Nancy concerne 3 quartiers d'habitation : le plateau de Haye (Nancy, Laxou et Maxéville), les Provinces (Laxou et Haussonville) – Les Nations (Nancy et Vandoeuvre-lès-Nancy).

Ce nouveau programme engagé en juin 2019 va permettre la reconstruction de 1 174 logements sociaux et la construction de 1 427 logements privés.

L'Agence Scalen a identifié une vingtaine d'indicateurs sur différentes thématiques du programme (logement, diversité sociale, équipements, offre de soins, desserte, changement climatique, précarité énergétique, etc.), et a réalisé un état zéro afin de suivre la mise en œuvre des projets, à mi-parcours et à la fin du programme de renouvellement urbain à horizon 2025.

SANTÉ

SANTÉ / BIEN-ÊTRE DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY : BENCHMARK SUR LES INDICATEURS ET DÉMARCHES

Dans le cadre de son Projet métropolitain, le Grand Nancy a identifié la santé des habitants comme un axe stratégique et transversal de ses politiques publiques. Elle est ainsi au cœur de son nouveau contrat local de santé et de plusieurs projets phares : Grand Nancy Thermal, Des hommes et des arbres (projet lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation de grande ambition »), le PLUi-HD, la préfiguration d'une zone à faible émissions, etc. Afin d'accompagner cette dynamique vers un territoire à « santé positive », l'Agence Scalen a mis en place un observatoire métropolitain Santé & Bien-être.

Après avoir réalisé une recherche exploratoire sur les indicateurs reflétant le bien-être et la qualité de ville, l'Agence a poursuivi les travaux de préfiguration de l'observatoire,



qui se formalisera en 2020 par la réalisation d'un Atlas Santé & Bien-être. Ce dernier présentera l'état de santé des habitants, l'offre sanitaire et le recours aux soins. Le cadre de vie et les déterminants environnementaux favorables à la santé y seront également appréhendés, de même que les impacts sanitaires du changement climatique (vagues de chaleur, allergies, etc.) et les modes de vie.

DÉVELOPPEMENT D'UNE WEB CARTOGRAPHIE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Véritable outil de connaissance des territoires en matière d'offre de soins de santé, la web cartographie permet d'avoir une connaissance fine (à l'adresse) de la répartition des professionnels de santé du département Meurthe-et-Moselle. À l'échelle des communes de la Métropole du Grand Nancy, une évolution de l'offre à l'adresse par rapport à l'année précédente est également proposée. Désormais, des indicateurs composites permettent d'avoir une analyse rapide du niveau de développement humain (IDH-4) et d'offre de soins dans les communes. Des portraits de territoire sur la socio-démographie, le niveau de vie et l'offre de soins viennent enrichir la web cartographie. Ils sont disponibles en format PDF et à l'échelle des EPCI et des communes.



EXPÉRIMENTER UNE ORGANISATION COLLECTIVE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN LIEN AVEC LES BESOINS DE LA POPULATION DU TERRITOIRE

Dans le cadre d'une démarche expérimentale menée à l'échelle du Grand Est, l'Agence régionale de santé (ARS) a retenu 3 sites expérimentaux pour mettre en place une nouvelle organisation territoriale en matière de soins de proximité : Strasbourg, Troyes et Nancy.

L'Agence Scalen, mobilisée pour mener l'analyse sur la Métropole du Grand Nancy, a proposé un schéma d'organisation collective des professionnels de santé en lien avec les besoins de la population du territoire métropolitain.

Dans un premier temps, l'Agence a croisé les caractéristiques de la population, l'offre de professionnels de la médecine de ville tout en tenant compte du vieillissement, la structuration du territoire et l'identification des projets en cours. Puis dans un deuxième temps, une analyse multicritères a permis d'identifier et de hiérarchiser des

secteurs propices à l'exercice coordonné de soins de proximité, qu'il s'agisse de réseaux de proximité (RSP) ou de maisons de santé (MSP), tout en précisant la nature des spécialités dont la présence est souhaitable afin d'assurer une bonne couverture du territoire.

L'analyse montre que le Grand Nancy est marqué par un maillage très dense et revêt une très bonne accessibilité géographique en professionnels de santé libéraux. Cependant les spécialistes et les médecins généralistes sont vieillissants, un constat partagé voire plus prononcé qu'à l'échelle régionale et nationale. Par ailleurs, la répartition des professionnels de santé est plutôt adaptée aux besoins de la population. A noter que dans les communes de l'Est où la population est en croissance et qui connaissent un vieillissement démographique, l'offre est relativement faible par rapport aux besoins de la population.

DIAGNOSTIC PRÉALABLE À LA RÉALISATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DU PETR DU LUNÉVILLOIS

L'Agence Scalen a accompagné le PETR du Lunévillois pour élaborer le diagnostic de son premier Contrat local de santé (CLS). Les contrats locaux de santé sont des outils de territorialisation de la politique de santé qui déclinent les priorités du Projet régional de santé (PRS) au niveau local en tenant compte des besoins identifiés sur leur périmètre d'intervention. Réalisé sur un territoire étendu de 159 communes réparties sur 4 EPCI, ce diagnostic a permis de faire émerger plusieurs problématiques de santé liées à l'offre de soins mais aussi aux spécificités territoriales du territoire étudié :

- Une bonne qualité de vie liée à un faible taux d'artificialisation, un patrimoine architectural important, un bon développement des structures sportives.
- Une baisse démographique liée à un solde migratoire négatif et à un solde naturel pratiquement nul, un fort vieillissement et des densités de population faibles notamment à l'Est du territoire.

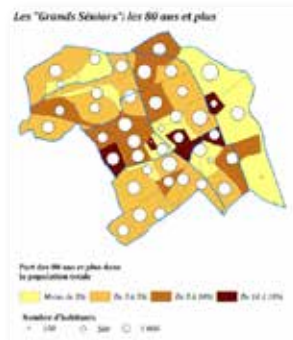
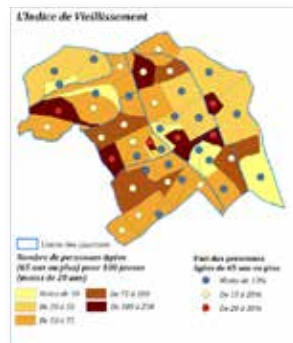
- Des logements souvent sous-occupés avec un fort isolement des personnes âgées.
- L'inconfort des logements et la précarité énergétique constituant des facteurs de risques sanitaires importants pour le territoire.
- Des fragilités sociodémographiques et économiques ressenties différemment selon les EPCI et les communes avec une fragilité plus marquée à l'Est lunévillois.
- Une fragmentation de l'offre de santé entre un territoire urbanisé ou semi-urbanisé à l'Ouest et un territoire très rural à l'Est.
- Un état de santé résultant des fragilités existantes mises en évidence et marqué par une surmortalité.
- Une démographie médicale fragilisée par une offre faible dans les territoires plus ruraux accentuée par un vieillissement des praticiens.
- Une nécessaire prise en compte de la santé mentale et des addictions avec notamment le développement du Conseil local en santé mental.

VIEILLISSEMENT

NANCY, VILLE AMIE DES AÎNÉS

En 2019, l'Agence Scalen a accompagné la Ville de Nancy dans le cadre du montage de son dossier « Ville amie des aînés », en fournissant un grand nombre de données et de cartographies sur le vieillissement, les services et équipements de la ville. Ce programme participatif vise à créer un réseau de villes qui prennent l'engagement d'être à l'écoute des attentes de la population vieillissante et de mettre en œuvre toutes les mesures souhaitables pour le bien-être des seniors.

La Ville de Nancy a reçu officiellement le certificat « Ville amie des aînés » marquant ainsi son engagement pour améliorer le cadre de vie des personnes âgées. Cette démarche s'inscrit dans le programme d'actions préconisées par l'OMS.



ANALYSE DES ENJEUX DE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE À VILLERS-LÈS-NANCY

En 2019, l'Agence a réalisé un diagnostic afin de mieux connaître le profil des seniors à Villers-lès-Nancy permettant à la commune de mieux anticiper leurs besoins pour les années à venir et d'adapter ses actions en faveur du bien vieillir. Ce travail a été complété par une analyse de l'offre existante en termes de structures d'hébergements et de services de proximité afin de mieux appréhender les secteurs géographiques favorables au bien vieillir sur la commune. Enfin, le quartier de Clairlieu a fait l'objet d'une analyse approfondie en termes de renouvellement générationnel, avec l'impact du départ de leur logement des premières générations d'occupants.



À noter que dans le quartier de Clairlieu, près de 1 500 logements sont occupés par des propriétaires, dont 42 % sont âgés de 75 ans et plus. Des libérations importantes de logements sont donc à prévoir dans les 15 prochaines années. Face à ce phénomène de renouvellement social et générationnel, l'Agence Scalen a formulé plusieurs hypothèses afin de maintenir les populations résidentes âgées dans le quartier tout en favorisant l'installation de nouvelles générations.

SCOLAIRE

ANALYSE DES EFFECTIFS SCOLAIRES À MALZÉVILLE

L'Agence Scalen a réalisé une analyse territoriale pour accompagner la commune de Malzéville dans ses réflexions sur les effectifs scolaires, qui s'est appuyée sur les éléments de diagnostic suivants :

- Le fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance ainsi que le réseau d'assistantes maternelles.
- Le fonctionnement de la carte scolaire.

- La localisation des naissances et leur répartition selon le secteur.
- La localisation des programmes immobiliers récents et à venir.
- L'évolution des effectifs observés.

L'Agence a présenté différents scénarii de projections démographiques possibles pour les années à venir et leurs impacts potentiels sur les effectifs dans les classes, les cantines et le périscolaire.

SPORT / LOISIRS

ANALYSE DE LA MUTUALISATION DES ÉQUIPEMENTS DE SPORTS ET LOISIRS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

En 2018, l'Agence Scalen a finalisé le diagnostic de l'offre en équipements publics de sports et de loisirs dans la Métropole du Grand Nancy (gymnases, stades couverts et de plein air, palais des sports, sites de pratiques spécialisés...) qui inclut l'ensemble des gestionnaires publics (Métropole et communes, université, département de Meurthe-et-Moselle, région Grand Est, SIS). Il a permis de montrer que la Métropole est relativement bien pourvue en équipements sportifs et se situe dans la moyenne des métropoles de l'Est de la France.

La mission s'est poursuivie sur l'année 2019 et a porté sur les objectifs suivants :

- Une présentation des chiffres clés du sport au niveau national et les nouvelles pratiques.
- Le développement d'un outil interactif de type web cartographie permettant de disposer d'une information complète détaillant l'offre et sa localisation en termes de sites, de statuts et de disciplines pratiquées.
- Le questionnement de la politique sportive dans le Grand Nancy (âge des équipements, travaux effectués ou envisagés, grandes typologies d'utilisateurs) ainsi que la mise en évidence des synergies entre les acteurs (Métropole du Grand Nancy,



Syndicat intercommunal scolaire, communes).

- Mieux connaître la demande à travers les licenciés : principales fédérations, clubs, profil des licenciés (genre, âge).

Les perspectives de travail et d'évolution pourraient se tourner vers la création d'un schéma partagé de cohérence sportif à l'échelle du territoire de la Métropole prenant en compte la place des pratiques nouvelles et émergentes ; les pratiques libres (inorganisées et auto-organisées) en milieu urbain et naturel ; la définition et le périmètre des équipements métropolitains ; la mutualisation entre les équipements sportifs communaux et métropolitains et des clubs (pro et amateurs) ; les règles d'intervention en matière d'événements sportifs, de subventions d'investissement dans le cadre de projets de construction ou de réhabilitation.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec ses quatre composantes concomitantes (réchauffement climatique, érosion de la biodiversité, raréfaction des ressources, essor des risques sanitaires), la transition écologique interpelle l'action des collectivités à de multiples niveaux :

- Au niveau de la définition du projet de territoire : comment construire une trajectoire réaliste ?
- Au niveau de la conduite des politiques publiques et des projets urbains : comment concilier sur le terrain des enjeux parfois contradictoires ?
- Au niveau de la mobilisation des acteurs et du dialogue avec les citoyens : quelles postures face aux sollicitations des opérateurs privés et aux initiatives citoyennes ?
- Au niveau du financement de la transition écologique : quelle mutualisation de la prise en charge du coût de la transition écologique entre les acteurs publics, privés et les bénéficiaires ?
- Au niveau des coopérations avec les territoires voisins : quelles sont les synergies et les solidarités territoriales à inventer ?

APPUI À LA DÉMARCHÉ « CAP SUR NANCY 2030 : LA VILLE ÉCOLOGIQUE »

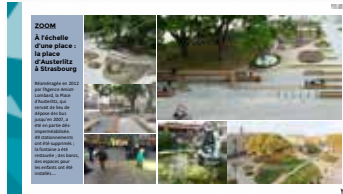
Adoptée en février 2019, « Cap sur Nancy 2030 : la ville écologique » est la feuille de route stratégique de la Ville de Nancy en matière de transition écologique. Partenaire de la démarche, l'Agence Scalen a accompagné en 2018 les travaux d'élaboration à travers différentes productions. Depuis 2019, elle apporte son appui dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route. Ont ainsi été réalisés :

- Des orientations d'aménagement et un plan guide sur l'un des 3 quartiers démonstrateurs.



- Un benchmark sur les oasis et les îlots de fraîcheur urbains, qui identifie l'éventail des solutions mobilisables en faveur du rafraîchissement urbain au travers d'exemples d'aménagement repérés en France et à l'étranger.
- Un « quiz canicule » présenté dans le cadre de l'élaboration du prochain Plan Canicule de la ville.

BENCHMARK SUR LES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR



À l'instar des grandes villes, Nancy est confrontée à des vagues de chaleur plus fréquentes, plus longues et plus intenses,

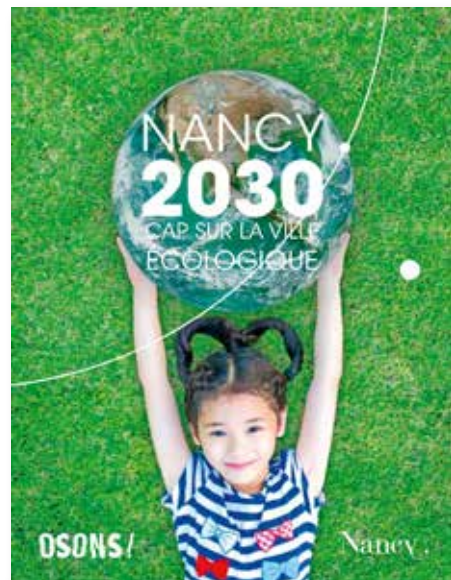
qui représentent un risque pour les personnes les plus vulnérables (enfants, seniors, ménages avec de faibles ressources, etc.). Pour y faire face, il est possible de transformer les espaces publics en îlots de fraîcheur et en oasis urbaines. Dans le cadre de sa stratégie « Nancy 2030 : cap sur la ville écologique », la Ville de Nancy a ainsi défini comme objectifs de créer un îlot de fraîcheur par quartier et de transformer 7 places nancéiennes en oasis urbaines. Pour accompagner les premières réflexions, l'Agence a réalisé en 2019 un benchmark. Il présente de manière pédagogique l'éventail des leviers mobilisables, qu'il s'agisse des solutions dites « bleues et vertes » (basées sur la nature), des solutions « grises » (qui reposent sur l'urbanisme) et des solutions « douces » (liées aux modes de vie des habitants).

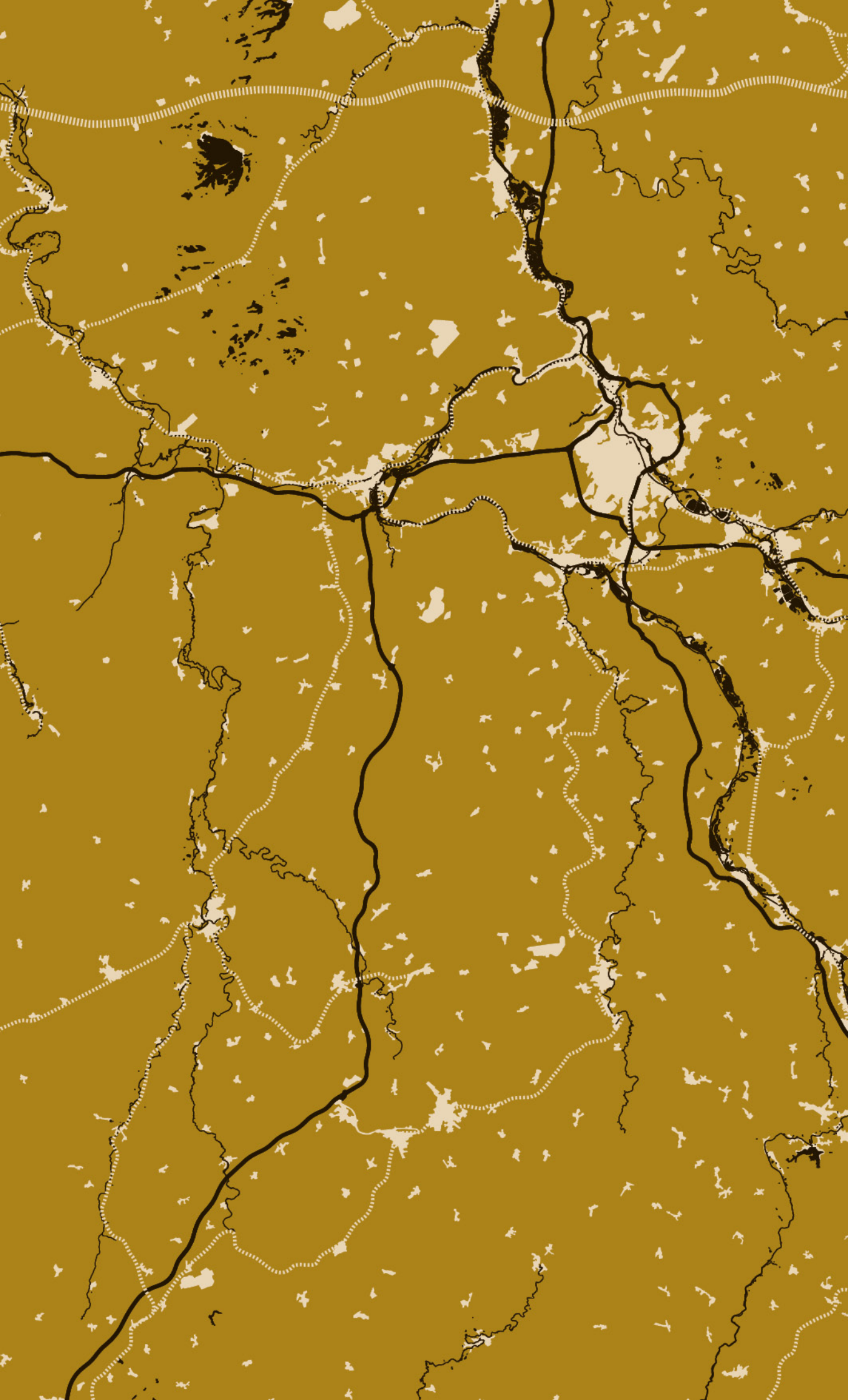
QUARTIERS DÉMONSTRATEURS : TRAVAIL EXPLORATOIRE

Afin de rendre opérationnels les 30 objectifs fixés par la feuille de route « Cap sur Nancy 2030 : la ville écologique », trois quartiers « démonstrateurs de la transition écologique » ont été choisis : le Centre historique de Nancy ; le Nord des Rives de Meurthe ; Saint Pierre – René II – Bonsecours. Ces 3 quartiers ont pour vocation d'illustrer leur exemplarité dans leurs projets et actions en matière de transition écologique.

L'Agence Scalen accompagne la Ville de Nancy dans ses réflexions. L'objectif est d'apporter des solutions innovantes et concertées au travers différents champs : les mobilités et déplacements, les espaces publics, la nature en ville, le patrimoine, les constructions durables, etc.

Le travail engagé en fin d'année 2019 se poursuit en 2020.







3

PLANIFICATION

ET PROJETS

URBAINS

GRANDS TERRITOIRES : DU SILLON LORRAIN AU GRAND EST ET À LA GRANDE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE

En 2019, s'est poursuivi le travail entamé depuis 3 ans par le réseau 7Est, le réseau des 7 agences d'urbanisme du Grand Est, sur la structuration de la Région par les centralités urbaines. En collaboration avec l'Agence de Strasbourg (ADEUS), Scalen a plus particulièrement étudié l'attractivité des petites agglomérations et villes moyennes qui font l'objet de plusieurs programmes d'appui initiés par l'État, la Région, la Banque des Territoires et certains départements. En collaboration avec l'Agence de Châlons-en-Champagne (AUDC), Scalen a engagé une analyse des conditions de développement du territoire qui accueille le laboratoire de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) à la frontière de la Meuse et de la Haute-Marne.

Avec les deux autres agences lorraines, l'Aguram et l'Agape, Scalen a esquissé les bases méthodologiques du Grenelle des mobilités en Lorraine, initié par la Région Grand Est en coopération avec le Sillon Lorrain, programmé en 2020. Enfin, les 3 agences ont également rédigé ensemble le portrait rétrospectif et prospectif du Sillon Lorrain, mettant en regard les 20 ans de coopérations territoriales qui ont donné naissance au Pôle Métropolitain Européen, et les tendances et défis qui se dessinent pour les 20 prochaines années. Cette réflexion a été soumise à l'analyse d'une centaine d'acteurs régionaux dans le cadre d'une conférence métropolitaine sur le futur projet stratégique du Sillon Lorrain.

ATTRACTIVITÉ DES CENTRALITÉS DANS LA RÉGION GRAND EST

Les agences d'urbanisme du réseau 7Est ont engagé des travaux autour de la question de la prise en compte de la déprise urbaine et la décroissance dans les politiques publiques. Ces travaux, pilotés par les agences de Strasbourg (ADEUS), Nancy (Scalen) et Châlons-en-Champagne (AUDC), ont visé, dans un premier temps, à caractériser l'ampleur du phénomène de déprise urbaine dans la région Grand Est, et à cerner les ressorts de ces dynamiques régressives. Celles-ci peuvent se traduire, avec des intensités très variées selon les territoires, par un changement de profil socio-démographique (paupérisation, ségrégation sociale, etc.), par l'inadaptation du parc et la vacance des logements, la dévalorisation de l'espace urbain (friches urbaines), le déclin des centres-villes (dégradation des espaces publics, vacance commerciale, etc.) ou encore un déficit d'image.

Dans un second temps, les leviers et outils permettant aux collectivités d'élaborer des stratégies territoriales dites de résilience ont été identifiés, amenant à un nouvel équilibre pour ces territoires. Le rendu de ce travail est prévu au premier semestre 2020.



DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE MEUSE / HAUTE-MARNE AUTOUR DU PROJET CIGÉO

À la croisée des départements de la Haute-Marne et de la Meuse, va voir le jour le Centre industriel de stockage géologique (Cigéo), projet français destiné à accueillir les déchets radioactifs. Ce projet unique va s'implanter dans un territoire qui bénéficie d'une position centrale dans la Région Grand Est et d'atouts variés, mais qui est également affecté par des fragilités. Cigéo représente donc une opportunité pour ce territoire qui se mobilise en faveur de projets ambitieux associant de multiples acteurs publics et privés, locaux et nationaux.

Répondant à la volonté de la Région Grand Est d'encourager cette dynamique, Scalen et l'Agence de Châlons-en-Champagne (AUDC) accompagnent les partenaires locaux pour préparer l'arrivée du projet Cigéo.

Une première phase de travail s'est déroulée de juillet à octobre 2019 avec :

- La conduite de 22 entretiens avec les partenaires de Cigéo, les élus locaux et nationaux et des représentants des acteurs économiques du territoire.
- La constitution d'un dossier documentaire sur la base de données socio-démographiques et d'informations économiques.

Le 4 octobre, lors du Comité de Haut Niveau présidé par Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire, Scalen a présenté l'analyse prospective qu'elle a pilotée sur le développement économique du territoire.

➤ PLANIFICATION ET PROJETS URBAINS

Enfin, l'Agence a organisé en tout début d'année 2020 un workshop avec les acteurs du territoire. Ce temps d'échanges et de prospective a permis de :

- Déterminer les chantiers structurants qui permettront au territoire de tirer profit de ses atouts et de la dynamique Cigéo pour dessiner son avenir.
- Mobiliser les acteurs locaux, privés et publics, les porteurs du projet Cigéo et autour d'eux des partenaires pour conduire ces chantiers.

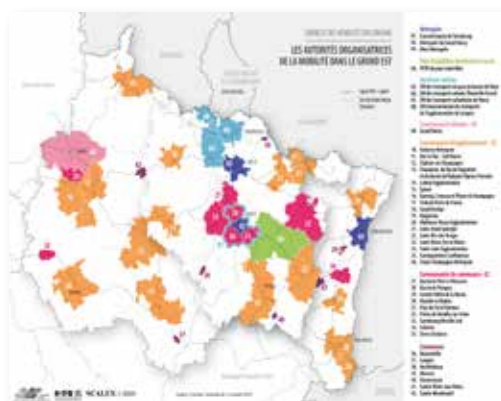
La mission se poursuivra par un travail d'approfondissement en « groupes-projets » auxquels pourront s'associer d'autres acteurs qui n'auraient pu être présents. Enfin, suite à la mise en place des nouveaux exécutifs communaux et communautaires, la proposition de feuille de route qui sera établie sera soumise aux élus et à l'ensemble des acteurs.



GRENELLE DES MOBILITÉS EN LORRAINE

En mars 2019, la Région Grand Est et le Sillon Lorrain ont lancé un Grenelle des mobilités en Lorraine, avec un double objectif : associer largement tous les acteurs concernés par les enjeux de mobilité dans l'ensemble du territoire, et les faire converger vers une culture commune et prospective en matière de mobilité qui dépasse les approches cloisonnées. Les trois agences lorraines se sont mobilisées pour accompagner les équipes techniques de la Région et le Pôle métropolitain dans cette démarche :

- La préparation et l'animation de la Conférence de lancement en juillet, en présence de la ministre des Transports.
- La préparation des Comités techniques et politiques.
- L'élaboration de la feuille de route du Grenelle afin de cadrer la mission en 2020.
- La rédaction des fascicules thématiques qui serviront de support à l'animation des ateliers techniques, puis à la concertation politique.



PROJET STRATÉGIQUE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN DU SILLON LORRAIN

Le Pôle métropolitain européen du Sillon Lorrain souhaite se doter en 2020 d'un projet stratégique pour les 10 ans à venir, projet qui doit constituer le socle des ambitions partagées entre les collectivités qui le portent et le composent. Ce projet stratégique permettra d'une part de favoriser une meilleure intégration des territoires lorrains en encourageant le travail en réseau au sein d'un espace européen dominé par le Luxembourg, et d'autre part de faciliter la réalisation de partenariats avec l'Europe, l'État et la Région.

Dans le cadre de cette démarche, afin d'illustrer les principales évolutions et caractéristiques du Sillon Lorrain au cours de ces 10 dernières années, l'Agence Scalen, en collaboration avec l'Aguram et de l'Agape, a réalisé une publication « Trajectoires du Sillon Lorrain, éléments de réflexion pour un projet stratégique », qui rassemble et analyse les éléments de connaissance du territoire, sous forme de cartographies, graphiques et données chiffrées.

Le portrait du Sillon Lorrain, premier volet du document, présente le territoire, son évolution et son positionnement à l'échelle européenne, l'espace multipolaire du Sillon marqué par la métropolisation et par l'interdépendance et les principales caractéristiques de l'économie métropolitaine.

Dans un second volet, l'économie du territoire est analysée sous l'angle de quatre thématiques à forts enjeux : les grands flux économiques, la métropolisation, l'économie productive et les coopérations et innovations territoriales.

Ce travail a servi de support à la conférence métropolitaine du Sillon Lorrain organisée le 23 janvier 2020. Le document a été diffusé lors de la conférence et a permis de nourrir la réflexion, alimenter les échanges et dégager des propositions pour le futur projet stratégique du Sillon Lorrain.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET SPATIALE

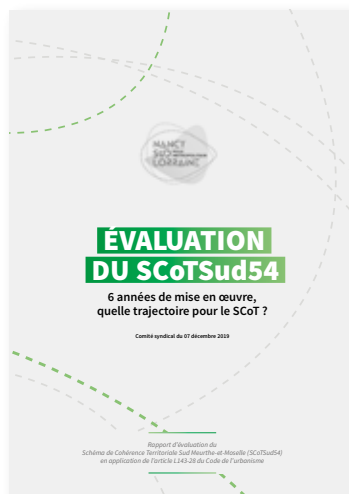
La planification territoriale est une mission fondatrice et historique des agences d'urbanisme. L'Agence Scalen accompagne les collectivités territoriales durant tout le processus d'élaboration, de révision ou de modification des documents de planification territoriale et des règlements locaux de publicité d'échelle communale ou intercommunale.

SCOT

ÉVALUATION DU SCHÉMA DE COHÉSION TERRITORIALE DU SUD MEURTHE-ET-MOSELLE (SCoT)

En 2019, l'Agence Scalen a accompagné le Syndicat mixte du SCoT dans sa démarche d'évaluation. Outre l'actualisation régulière des indicateurs de suivi et leurs analyses, l'Agence a assuré, en lien direct avec le SCoT, la diffusion d'un questionnaire en ligne (mars à mai 2019), destiné à recueillir le ressenti et les avis des élus et partenaires institutionnels sur sa mise en œuvre et ses effets sur le territoire. En juin 2019, les 4 ateliers territoriaux d'échanges auprès de la Métropole du Grand Nancy, du Lunévillois, de Terres de Lorraine et du Val de Lorraine ont permis de décrypter avec les acteurs du territoire, les grandes tendances du Sud54 (démographiques, économiques, etc.) ainsi que les résultats de l'enquête. Ils ont également permis d'identifier les sujets de préoccupation insuffisamment traités par le SCoT.

L'ensemble de ces travaux ont été présentés en Bureau syndical et en Comité syndical. Les débats sur l'évaluation du SCoT ainsi que la prise en compte des changements du contexte législatif et réglementaire ont conclu, en décembre 2019, à la nécessité d'engager une révision du Schéma de cohésion territoriale.



PLUI

ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU PLUI-HD DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Depuis 2015, l'Agence Scalen accompagne les services de la direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine de la Métropole du Grand Nancy dans l'élaboration de son PLUi Habitat Déplacements (PLUi-HD).

L'année 2019 a été marquée par le débat des orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) au sein des 20 communes de la Métropole et du Conseil métropolitain. L'Agence a accompagné l'équipe politique et technique du Grand Nancy dans la préparation de ces débats et les échanges avec les communes.

L'Agence a également contribué à l'organisation de trois séminaires en 2019 :

- Le séminaire « formes urbaines, convivialité et bien-être » qui s'est tenu en avril et mai, au cours duquel ont été conviés les élus et techniciens des communes autour d'une réflexion et d'un débat sur les nouvelles manières d'habiter, le bien-être dans son quartier, la fabrique de la ville, les formes urbaines... Après avoir parcouru différents quartiers de la Métropole en présence du CAUE et de Jean-Yves Chapuis (ancien élu de Rennes et consultant en stratégie urbaine) pour découvrir différentes typologies de tissus urbains, un débat, avec les acteurs de la ville pour identifier les leviers à mobiliser pour une métropole plus conviviale et contribuant au bien-être de ses habitants, a réuni plus de 60 personnes. La parole des habitants

des quartiers visités a été recueillie au sein d'un film réalisé par l'agence Ville Ouverte.

- Le séminaire « Orientations d'aménagement et de programmation » (OAP) qui s'est déroulé en décembre au cours duquel il a été proposé aux élus et techniciens des communes de la Métropole du Grand Nancy de débattre sur cinq OAP thématiques (habitat ; mobilités-déplacements ; commerce ; adaptation au changement climatique ; patrimoines décliné en 3 volets : paysage et cadre de vie / biodiversité et Trame verte et bleue / patrimoine architectural et culturel).
- Le club « Urbanisme et écologie urbaine » du PLUi-HD qui a fait suite au séminaire biodiversité au cours duquel il est apparu nécessaire de renforcer la coordination entre la stratégie métropolitaine de biodiversité et les enjeux liés à la planification urbaine. Au cours de ce séminaire, aux côtés des services de la Métropole, l'Agence a approfondi le volet environnemental du PLUi, et notamment les thèmes de l'adaptation au changement climatique, l'armature écologique et paysagère et la stratégie foncière métropolitaine.



L'ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU PLUI-H DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT



Présente depuis 2015 aux côtés des anciens EPCI composant aujourd'hui la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), l'Agence Scalen a poursuivi l'accompagnement du territoire dans l'élaboration de son document d'urbanisme, avec pour objectif d'arrêter le projet à la fin du premier semestre 2019.

L'Agence a finalisé le règlement et a réalisé des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), comprenant deux orientations

thématiques (environnement et habitat) et 36 orientations sectorielles (une pour chaque nouvelle zone de projet).

L'Agence a également accompagné la CCTLB dans :

- La production de notes méthodologiques ou d'aide à la décision.
- La rédaction du dossier destiné à la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).
- La rédaction de la notice d'abrogation des cartes communales, dans le cadre de l'enquête publique.
- Sa participation aux différentes réunions liées à l'élaboration du PLUi-H.
- L'élaboration de différents supports d'animation de réunions.
- L'actualisation régulière d'un service cartographique en ligne.

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE À L'ÉLABORATION DU PLUI-H DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

L'Agence Scalen accompagne la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges dans l'élaboration de son PLUi-H, mission confiée par la collectivité à plusieurs bureaux d'études en début d'année 2019. Les travaux de diagnostic ont été engagés au printemps et plusieurs temps forts de travail et de concertation ont rythmé l'année 2019. C'est dans ce cadre que l'Agence a joué un rôle de conseil auprès du territoire, apportant à la fois un appui technique et un soutien à l'animation, notamment à l'occasion de :

- La préparation et la co-animation des réunions publiques de lancement à l'été 2019, en particulier à destination des élus du territoire.

- La participation aux comités techniques et de pilotage animés par les bureaux d'études en charge de l'élaboration du PLUi-H à l'automne 2019.
- La production de notes méthodologiques et d'analyse des productions.



PRÉFIGURATION À L'ÉLABORATION D'UN PLUI-H POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEURTHE MORTAGNE MOSELLE

Issue de la fusion en 2017 de la Communauté de communes du Bayonnais, de celle du Val de Meurthe et de quelques communes de la Mortagne, la Communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle (CC3M) s'est interrogée en 2019 sur la pertinence de transférer la compétence « documents d'urbanisme » des communes à la Communauté de communes et d'élaborer un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

C'est dans ce contexte que l'Agence a participé au Conseil communautaire et a apporté un éclairage aux élus du territoire sur plusieurs points :

- Le contexte réglementaire pour les modalités de transferts de la compétence, les incidences sur l'élaboration des documents d'urbanisme en cas de transfert ou non.

- L'évaluation du coût moyen d'élaboration d'un PLUi.
- Les grandes étapes de l'élaboration d'un PLUi et le rôle des élus tout au long du processus de construction.
- La concertation à mener avec la population, les associations locales, les partenaires institutionnels, etc.



PLU

MODIFICATION ET RÉVISION DES DOCUMENTS D'URBANISME DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

L'Agence Scalen a réalisé les modifications des PLU de Vandœuvre-lès-Nancy, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laxou, Ludres, Maxéville, Malzéville, Nancy, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, et une déclaration de projet entraînant la mise en compatibilité du PLU de Ludres, approuvées lors des différents conseils métropolitains de l'année 2019 ou du début d'année 2020.

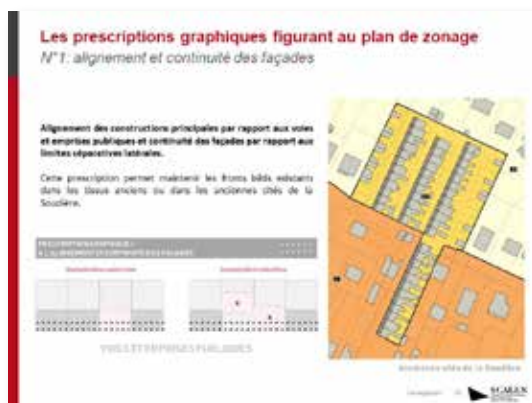
Ces évolutions réglementaires des PLU ont eu pour objet des adaptations nécessaires à la mise en œuvre de projets (notamment le Nouveau programme de renouvellement urbain des quartiers des Provinces à Laxou et Haussonville, les Nations à Vandœuvre-lès-Nancy, les logements seniors à Jarville-la-Malgrange) et diverses adaptations réglementaires mineures.



RÉVISION DU PLU DE VARANGÉVILLE

Dans le cadre de la révision de son Plan d'occupation des sols (POS) en Plan local d'urbanisme (PLU), l'Agence a poursuivi sa mission d'accompagnement de la commune de Varangéville.

L'année 2019 a permis d'avancer sur le volet réglementaire du PLU en formalisant le plan de zonage, le règlement ainsi qu'une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP). L'Agence a également été aux côtés de la commune dans l'accompagnement administratif de la procédure (dossier d'examen au cas par cas pour l'évaluation environnementale).



PROCÉDURES ET TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS D'URBANISME

SUIVI DES DÉMARCHES DE ZONES D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

L'Agence suit l'ensemble des démarches de Zones d'aménagement concerté (ZAC) de la Métropole du Grand Nancy et participe chaque année aux comités de pilotage instaurés par les services pour chacune des ZAC. L'Agence apporte ainsi son expertise dans les domaines de l'habitat, du développement économique et commercial, ou encore de la programmation.

SUIVI DE L'OAP COMMERCE ET DES PROJETS COMMERCIAUX DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

L'orientation d'aménagement de programmation (OAP) commerce permet de transcrire dans le PLUi-HD les principes de localisation préférentielle des commerces dans la Métropole, de maintenir l'équilibre de l'armature commerciale et la spécificité de chacun des cinq pôles de rayonnement métropolitain (Cœur d'agglomération ; Porte Sud – Roberval – Révilleux ; Porte Nord ; Porte Verte ; la Grande Sapinière).

LES AIRES DE GRAND PASSAGE DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY ET LES GENS DU VOYAGE DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

Pour les collectivités, l'aménagement des aires de grand passage est une obligation inscrite dans l'article 149 de la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté de janvier 2017. Un décret de mars 2019 précise les réglementations des aires de grand passage (superficie, nature des sols, accès routier, accès à l'eau potable, alimentation électrique, recueil des eaux usées, etc.).

Dans ce cadre, Scalen a apporté son appui à la Métropole du Grand Nancy et à la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat par une analyse technique des potentialités foncières correspondant à des critères préalablement définis par les territoires (accessibilité, traversée des communes, éloignement des zones habitées, nature du terrain, etc.). Sans établir ni hiérarchie ni priorité, l'Agence a cartographié et caractérisé les sites potentiels pour accueillir une aire de grand passage et a listé les points de vigilance.



DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DU SITE TRAILOR DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

L'ancien site industriel de Trailor constitue une friche de près de 13 hectares, à cheval entre les communes de Lunéville et de Moncel-lès-Lunéville. Situé à l'entrée Sud-Est de l'agglomération, il s'agit d'un secteur clé de la redynamisation du territoire intercommunal.

En 2019, la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) a engagé sur ce site une procédure de Zone d'aménagement concerté (ZAC) doublée d'une procédure de Déclaration d'utilité publique (DUP) entraînant la mise en compatibilité des Plans locaux d'urbanisme (PLU) des deux communes concernées.

Dans ce contexte, l'Agence Scalen a analysé la compatibilité des PLU en vigueur avec le projet de ZAC et modifié en conséquence leurs dispositions réglementaires afin de permettre la réalisation du projet. Le site Trailor faisant l'objet d'un règlement et d'une Orientation d'aménagement et de programmation spécifiques dans le projet de PLUi-H en cours d'élaboration, l'objectif de cette réflexion est d'harmoniser les dispositions réglementaires des PLU avec celles du projet de PLUi-H.

PROJETS URBAINS

ANALYSES URBAINES

Bâtir des stratégies de transformation urbaine, à toutes les échelles, qui s'appuient sur l'histoire des lieux, sur leur identité, et qui les respectent, accompagner les élus et leurs services dans la conduite de leur politique urbaine, préparer l'intervention des équipes de maîtrise d'œuvre et architecturales... tels sont, aujourd'hui, les grands objectifs des analyses urbaines menées par l'Agence Scalen.

PLAINES RIVE DROITE : ACTUALISATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE

Le territoire des « Plaines Rive Droite » est stratégique, tant en termes de potentiel foncier que de perspectives de développement. C'est dans cette optique que, dès 2009, la Métropole du Grand Nancy a mené des démarches, en partenariat avec les 7 communes concernées, visant à définir un projet de développement au travers d'un schéma de cohérence. Il dessine les grands principes d'urbanisation, sous le signe de la cohérence urbaine et du développement durable, dont les espaces les plus influents sont l'aéroport Grand Nancy Tomblaine, la caserne Kléber et la ZAC Cœur Plaines Rive Droite.

En 2019, l'Agence a poursuivi sa mission d'accompagnement de la Métropole, en partenariat avec la Solorem, dans l'actualisation de ce schéma de cohérence, en intégrant les nouveaux enjeux de mobilités liés au renouvellement et l'extension de la ligne 1 du tramway et de la Trame verte et bleue analysée dans le cadre de l'élaboration du PLUi-HD de la Métropole.



RÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

Suite à la finalisation du diagnostic en fin 2018, l'Agence Scalen a assuré en 2019 le suivi de la démarche avec la participation à deux COPIL. La charte d'aménagement des espaces publics de la Métropole a été adoptée en janvier 2020.

LE QUARTIER DES HÔPITAUX CENTRAUX À NANCY : MUTABILITÉ DES BÂTIMENTS ET MODES OPÉRATOIRES

Le quartier des hôpitaux centraux s'apprête à connaître, d'ici 2025–2030, un certain nombre de changements qui vont l'affecter dans son occupation, son fonctionnement, et son rapport au reste de la ville de Nancy et à la Métropole du Grand Nancy.

Le projet campus de l'Université de Lorraine a été transféré, dès septembre 2018, sur le plateau de Brabois, incluant les facultés de pharmacie (site Lebrun et Lionnois) et d'odontologie. Parallèlement, les services du CHRU réorganisent leur implantation sur la Métropole au travers d'un schéma directeur immobilier et technique. Cette restructuration, échelonnée entre 2020 et 2028, va engendrer la fermeture et le transfert, sur le site de Brabois, d'une partie significative des établissements des hôpitaux centraux.

Le départ des facultés, couplé avec le transfert des structures hospitalières, va provoquer la libération d'un grand nombre de bâtiments emblématiques et symboliques de ce quartier. Ceux-ci représentent un potentiel bâti à réinvestir, bénéficiant d'une situation privilégiée : plus de 18 hectares à proximité de l'hyper-centre et de la ville de Charles III.

À la veille de cette profonde mutation urbaine, le travail de réflexion engagé par la Ville de Nancy permet d'apporter un éclaircissement aux différents questionnements portant sur les possibilités de mutation et réhabilitation des bâtiments. Afin de disposer d'un panel élargi, le choix s'est porté plus précisément sur des constructions variées dans leur état de conservation, au patrimoine architectural recouvrant différentes périodes d'édification du XX^e siècle, des années 1920 à 1960.



La maternité régionale (datant de 1929), l'ex-faculté de pharmacie rue Lebrun (datant de 1936), et l'ex-bâtiment de l'Établissement français du sang rue Lionnois (datant de 1962), ont plus particulièrement été étudiés pour leurs spécificités et problématiques particulières et des possibilités d'orientation programmatique ont été avancées.

À la suite des orientations d'aménagement proposées sur le quartier Saint-Pierre Bonsecours, l'Agence Scalen a poursuivi les réflexions sur les modes opératoires à privilégier. Dans un contexte de renchérissement du foncier et de raréfaction des financements publics, il s'agit de proposer des modes d'intervention où la collectivité est initiatrice et pilote du projet sans recourir à une maîtrise foncière massive.

En effet, le recours à une Zone d'aménagement concerté (ZAC) unitaire, où l'aménageur achète de grandes emprises foncières et valorise l'ensemble sur une longue période, peut s'avérer très coûteux. Aussi, dans un contexte d'incertitude, créer une ZAC pour une opération longue entrainera une multitude de modifications.

La stratégie proposée qui repose sur le principe de l'urbanisme négocié, est de découper le territoire en sept entités adaptées à la libération progressive des emprises et de recourir à un « mix opérationnel » adapté à chacune : concession d'aménagement hors ZAC, appels à manifestation d'intérêt, appels à projets innovants, projet urbain partenarial, permis d'aménager, cession de gré à gré, bail à réhabilitation..., la mise en œuvre de cette approche négociée étant accompagnée par la mobilisation des ressources du PLU (OAP, secteur de projet...).





ANALYSE URBAINE DU QUARTIER ARTEM À NANCY

À l'interface des villes de Vandœuvre-lès-Nancy et de Nancy, le quartier Haussonville-Blandan a

longtemps vécu au rythme de ses casernes. À la fin des années 1990, l'annonce de la désaffectation des sites militaires de Blandan et de Molitor a finalement constitué une opportunité de reconquête urbaine.

Afin de renforcer l'attractivité étudiante de la Métropole, la reconversion de ces 10 hectares de « friches » s'est orientée vers l'enseignement et la recherche.

À la fois projet fédérateur et nouvelle polarité grâce à la concentration d'équipements majeurs, Artem est un haut lieu stratégique de par

son appartenance au Technopôle Henri-Poincaré, ses dynamiques de développement en cours et ses opportunités foncières non exploitées.

En 2019, l'Agence a mené un travail exploratoire du quartier Artem (de la place du vélodrome à la place de Padoue et de Grand Nancy Thermal à Haussonville) moyennant 2 volets :

- Une approche rétrospective multi-thématique et la formulation des principales tendances observées pour la période 2006-2016.
- Une approche prospective avec la réalisation d'une cartographie des potentialités foncières restantes et des projets en cours dans les secteurs en mutation identifiés à ce jour (Nancy Thermal, cité judiciaire...), ainsi que les incidences potentielles que chacun pourrait avoir sur le fonctionnement à venir du quartier.

RÉFLEXIONS SUR L'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU STADE MARCEL PICOT À TOMBLAINE

Le stade de la Métropole du Grand Nancy est un équipement urbain situé sur le ban communal de Tomblaine. Afin d'assurer en priorité la sécurité du public lors des différentes manifestations au sein de l'équipement d'une capacité de 20 087 places, une réflexion a été menée sur les possibilités d'aménagement du boulevard Jean Jaurès situé le long de la façade principale du stade, et de la relocalisation des aires de stationnement à proximité immédiate de l'équipement.

L'objet de cette réflexion a mené à la proposition et la vérification de différents schémas d'aménagement en vue de la création d'un parvis face au stade, afin de mettre en valeur les abords du plan d'eau de la Méchelle, qui poursuit l'axe de la rue Charles III à Nancy, et son pourtour comme un espace public majeur de la Métropole.

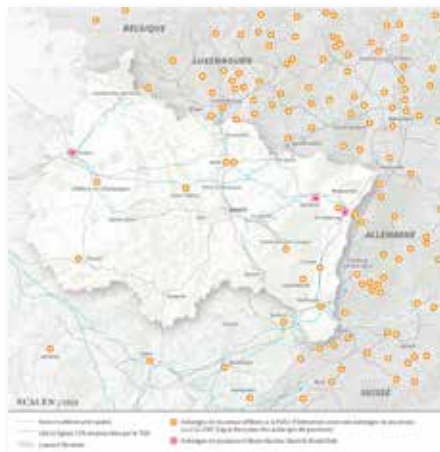
Trois hypothèses ont été étudiées pour l'aménagement du boulevard Jean Jaurès : le dévoiement du tronçon situé le long du stade en bordure du plan d'eau, le détournement sur l'arrière du stade et le maintien en lieu et place après adaptation.



ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE CRÉATION D'UNE AUBERGE DE JEUNESSE À NANCY

L'auberge de jeunesse séduit de nouveau les voyageurs, jeunes et moins jeunes. L'image de ce type d'hébergement s'est en effet renouvelée afin de répondre aux attentes d'une nouvelle clientèle, plus soucieuse de son confort, avec des services proches de ceux des hôtels traditionnels (restauration, équipements modernes, prestations...).

L'Agence a mené une réflexion afin d'accueillir de nouveau ce type d'équipement dans la ville-centre. Après avoir réalisé un benchmark des nouveaux concepts dernièrement ouverts en France et en Europe pour des villes ou agglomérations d'échelle comparable, l'Agence a mené une analyse qui lui a permis de déterminer le type de concept et les capacités adaptés à la Métropole, d'évaluer la faisabilité opérationnelle de ce projet, avant de prospecter et cibler des investisseurs potentiels.



RELOCALISATION DES ARCHIVES MUNICIPALES À NANCY

Les archives municipales sont accueillies dans un bâtiment rue Henri Bazin à Nancy, devenu au fil du temps trop exigu. Au-delà de la configuration des locaux, la capacité de l'équipement atteint actuellement un niveau proche de la saturation, problématique majeure influant également sur le niveau de conservation des documents.

Dans le cadre de la mutabilité du foncier public dans la Métropole du Grand Nancy, un travail de réflexion a été engagé pour trouver, au sein des emprises libérées ou sur le point de l'être, une possibilité de relocalisation de ses archives municipales.

Les travaux réalisés par Scalen ont permis de définir les différents besoins et une évaluation des surfaces nécessaires. La relocalisation d'un tel équipement doit prendre en compte les contraintes déterminantes de surfaces, de volumétries, de structures ou de localisations. Les bâtiments de l'ancienne faculté de pharmacie (rue Lebrun et rue Lionnois), et de la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de Meurthe-et-Moselle (rue d'Auxonne) ont été étudiés et fléchés pour l'accueil de l'équipement.



DISPOSITIFS NATIONAUX ET RÉGIONAUX DE REVITALISATION DES TERRITOIRES

Les villes moyennes et les centres-bourgs jouent un rôle majeur dans le maillage territorial. À ce titre, leur revitalisation constitue un enjeu important. C'est la raison pour laquelle l'État, la Région Grand Est et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ont lancé leur dispositif partenarial pour soutenir des démarches globales en faveur du dynamisme des villes moyennes et des bourgs structurants.

PAGNY-SUR-MOSELLE ET DIEULOUARD

En 2019, l'Agence a accompagné les communes de Pagny-sur-Moselle et de Dieulouard dans le cadre de la stratégie de soutien proposée par la Région Grand Est pour la revitalisation des Bourgs structurants en milieu rural (BSMR). Pour chacune de ces deux communes, l'Agence avait pour objectif de les accompagner dans la définition de cette stratégie afin de leur redonner une nouvelle attractivité et une nouvelle identité territoriale face aux enjeux économiques, sociologiques et urbains.

Après un peu plus d'un an de travail, organisé en quatre phases de travail (diagnostic territorial et enjeux de revitalisation ; scénarii ; plan guide ; programmes d'actions et feuille de route), la co-production avec l'ensemble des partenaires associés (la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson, le PETR Val de Lorraine, le Parc Naturel Régional de Lorraine, l'EPFL, la Région Grand Est, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, l'Agence régionale de santé, l'Unité départementale

d'architecture et du patrimoine de Meurthe-et-Moselle...) et de la très large concertation avec les habitants et les associations locales culturelles, sportives, sociales et de défense de l'environnement, les communes de Dieulouard et de Pagny-sur-Moselle disposent d'une stratégie de redynamisation à mettre en œuvre durant les 10 à 15 prochaines années. Les actions à mener ont été hiérarchisées et phasées dans le temps.



BACCARAT

Dans le cadre du dispositif régional Bourg structurant en milieu rural (BSMR), l'Agence Scalen a mené l'analyse stratégique de redynamisation du centre-bourg de Baccarat, en lien avec la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat et la Ville de Baccarat. En 2019, l'Agence a notamment pris en charge :

- La réalisation d'un diagnostic territorial avec la mise en lumière des enjeux de revitalisation du centre-bourg.
- La préparation et l'animation de réunions techniques et de restitution des travaux aux partenaires associés à la démarche.
- Des temps forts de concertation avec les commerçants, les habitants et les associations.



- L'exploration de scénarii de redynamisation en collaboration avec les élus et techniciens du territoire, servant à la définition d'un futur plan guide de redynamisation et d'un programme d'actions qui seront réalisés courant 2020.

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

En novembre 2017, une démarche de redynamisation des centres-villes des villes moyennes a été lancée dans le cadre d'une expérimentation nationale coordonnée par le Commissariat à l'égalité des territoires (CGET), menée en faveur des 12 villes moyennes, dont Saint-Dié-des-Vosges. En parallèle, un programme national « Action Cœur de Ville » a été lancé par le ministère de la Cohésion des territoires afin d'aider au développement des agglomérations ou des villes de moyenne importance, en faveur de 222 villes françaises, dont Saint-Dié-des-Vosges.

C'est dans ce cadre l'Agence Scalen a accompagné la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pour la réalisation d'une analyse urbaine visant principalement à :

- Une réhabilitation qualitative des espaces publics structurants (notamment l'axe gare-cathédrale) et des lieux emblématiques, en y intégrant la mixité des fonctions, avec pour ambition un centre-ville apaisé.

- Une reconquête du bâti, et notamment des îlots Thiers et des friches urbaines et industrielles emblématiques.
- Une reconquête du patrimoine eau et des berges de la Meurthe.

Ce travail a favorisé la construction d'une stratégie d'attractivité pour la ville de Saint-Dié-des-Vosges, en y intégrant les principaux enseignements issus des réflexions menées parallèlement (OPAH-RU, SPR, diagnostic environnemental des cours d'eau).



MOBILITÉS

Le champ des mobilités se décline selon de multiples échelles : de la Région Grand Est pour les enjeux de mobilité à grande vitesse et des grandes infrastructures de transport, au Sud de la Meurthe-et-Moselle pour l'exploitation de l'enquête ménages-déplacements, à celui du bassin de vie pour les problématiques de desserte ferroviaire, d'accessibilité routière et d'aménagement des échangeurs, en passant par les territoires à enjeux communautaires, à l'exemple du Technopôle Henri-Poincaré ou des Rives de Meurthe et de leur Plan de déplacements interentreprises, ou encore les quartiers et l'impact des nouveaux projets urbains sur les mobilités.

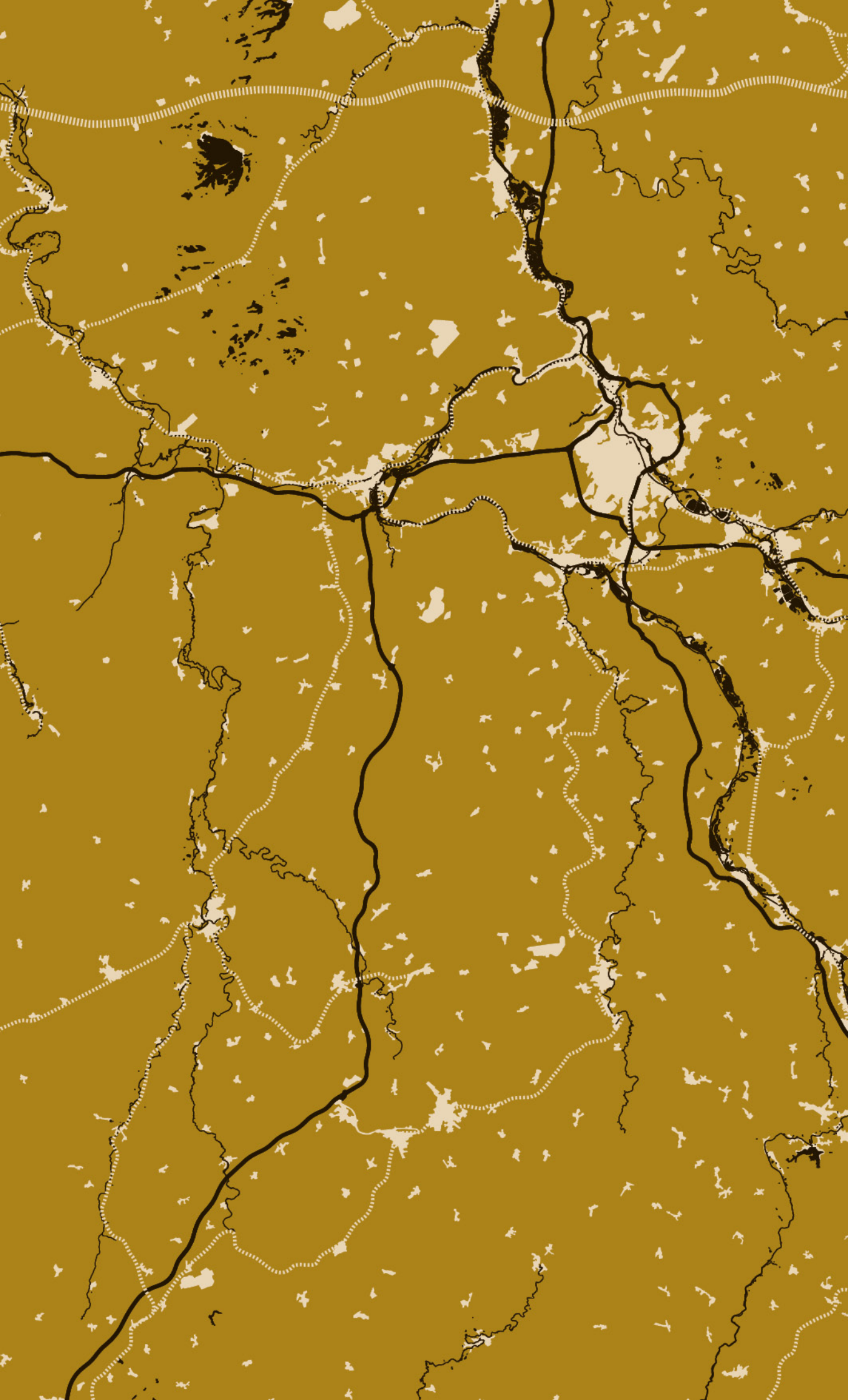
CONTRAT D'AXES DANS LE SUD 54 : ANALYSE APPROFONDIE DES POTENTIALITÉS D'AMÉNAGEMENT DES GARES

En 2019, dans le cadre de la préfiguration des contrats d'axes, Scalen a poursuivi l'analyse approfondie de cinq gares : Toul, Dieulouard, Baccarat, Igney-Avricourt et Blainville-Damelevières, avec pour objectif d'alimenter la réflexion sur les potentiels de développement urbain, de valorisation foncière et la mise en valeur de l'équipement.



L'Agence a réalisé deux analyses :

- Une analyse du potentiel foncier aux abords de la gare et de la mutabilité des espaces, permettant de formuler des hypothèses de densification et d'accueil de nouveaux habitants ou d'activités.
- Une analyse du potentiel d'aménagement de la gare dans son contexte proche, permettant l'amélioration de l'accessibilité de la gare par les différents modes dans une logique d'intermodalité et de revalorisation du site.



A topographic map of a region, likely in the Alps, showing a network of roads, rivers, and mountainous terrain. The map is rendered in a monochromatic style with white lines on a dark olive green background. The roads are shown as solid and dashed lines, while rivers are depicted as thin, winding lines. The terrain is indicated by contour lines and shaded areas.

4

DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE

ET PROMOTION

ACCOMPAGNER, ACCUEILLIR ET IMPLANTER LES ENTREPRISES

Au plus près du territoire, l'accompagnement des entreprises est une des conditions du développement et de la performance du tissu économique local. Cibler des prospects, rencontrer les dirigeants d'entreprises, qualifier leurs besoins, apporter des solutions individuelles ou collectives en leur trouvant la bonne ressource... ce travail requiert une excellente connaissance de l'offre territoriale et de l'ingénierie d'appui au développement économique.

Plus que jamais, l'Agence, au contact du terrain, déploie progressivement des outils et actions pour mieux coopérer et travailler de manière collaborative, tisse des liens, assure son rôle de plateforme au service d'un collectif, en partenariat étroit avec les territoires, les réseaux économiques et les acteurs de l'innovation et de la recherche.

Dans la durée, cette synergie permet de construire une offre d'accompagnement lisible pour les acteurs économiques, de gagner leur confiance, d'accélérer les apprentissages et d'améliorer la performance collective à différentes échelles territoriales, que ce soit au sein du bassin économique du Grand Nancy, dans le Sud 54, dans le Sud Lorraine ou dans le Grand Est.

Cette synergie booste également la capacité des acteurs à travailler ensemble pour capter, générer et accueillir des projets d'entreprises endogènes et exogènes dans un environnement « business friendly ». Créer les conditions d'un accompagnement

facilité à destination des entrepreneurs, des talents, des enseignes dans leur démarche d'implantation suppose une démarche structurée.

En 2019, l'équipe de développement économique de l'Agence Scalen a rencontré :

703 entreprises soit une moyenne de 14 entreprises par semaine

dont **552** entreprises dans la Métropole du Grand Nancy

181 entreprises exogènes

DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ENDOGÈNES

RENCONTRE ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

L'Agence Scalen rencontre régulièrement les dirigeants d'entreprises pour recueillir leurs préoccupations et les accompagner dans leurs projets et problématiques, les informer des dispositifs d'aides auxquels ils sont éligibles ou encore les mettre en relation avec les experts en capacité de leur apporter un soutien.

Le processus des relations qui se nouent avec les entreprises se décompose en quatre phases :

- **Une première rencontre**, qui permet d'échanger sur les problématiques, projets, demandes... des entreprises.
- **Le suivi des échanges**, temps privilégié avec les entreprises pour leur

apporter une réponse aux demandes, leur proposer des pistes de réflexion ou d'actions, suivre ou relancer des hypothèses de développement, accompagner des projets.

- **La réciprocité des relations**, phase durant laquelle une relation de confiance se noue entre les deux parties.
- **L'accompagnement des projets multipartite**, rendu possible grâce à une connaissance plus complète de l'économie productive et de ses faiblesses par l'Agence, qui peut agir en connecteur au sein de l'ensemble de l'écosystème.



© L'Oeil Créatif

RELAIS DES GRANDS PROGRAMMES DE SOUTIEN ÉCONOMIQUE AUPRÈS DES ENTREPRISES, DES RÉSEAUX ÉCONOMIQUES ET DES PARTENAIRES

La politique nationale en faveur d'un redéploiement de l'activité industrielle et économique en France favorise l'émergence de programmes de soutien des tissus économiques locaux. Que ces programmes soient à destination des collectivités locales ou des entreprises, ils sont bien souvent multi-acteurs (institutions, entreprises, associations, universités...), et sont de surcroît d'excellents leviers pour mener des actions de développement économique.

Dans cette perspective, l'Agence veille et communique sur les opportunités qu'offrent ces programmes aux territoires membres et à leurs acteurs économiques, en particulier lors des rencontres avec les dirigeants d'entreprises, Scalen présente l'ensemble des dispositifs susceptibles de les intéresser, et les accompagne dans le montage et la gestion des projets auxquels ils sont éligibles.

À la fin de l'année 2019, l'Agence Scalen a ébauché une base de connaissances recensant les Appels à manifestation d'intérêt (AMI) et les Appels à projets (AAP) de différentes sources, ainsi que les aides régionales disponibles.

DÉPLOIEMENT D'UN OUTIL MUTUALISÉ DE GESTION DE LA RELATION CLIENT

En 2019, après un benchmark des différents outils mutualisés de gestion de la relation client disponibles sur le marché, l'Agence Scalen, en accord avec ses partenaires, a retenu la solution proposée par Eudonet. Le travail s'est poursuivi par la spécification du produit dans le cadre d'ateliers afin qu'il réponde parfaitement aux besoins de l'Agence et de ses partenaires. Le projet entrera dans une phase opérationnelle au dernier semestre 2020.

Rappel des fonctionnalités offertes par un outil mutualisé de gestion de la relation client (GRC) :

- Structurer durablement une base de données d'entreprises unifiée, qualifiée et partagée.
- Optimiser la gestion de la base et gérer l'information (organismes, entreprises, contacts...).
- Créer un lien avec les entreprises et organiser le suivi de la relation entre entreprises et partenaires membres de la COEI (Coordination opérationnelle économique et de l'innovation).

La GRC est aussi un outil au service d'une stratégie collaborative, partenariale et globale d'intelligence économique et territoriale (information, prospect, communication, etc.).

ACCUEIL ET IMPLANTATION DES ENTREPRISES EXOGÈNES

BUREAU D'ACCUEIL DES ENTREPRISES ET PRÉFIGURATION DU WELCOME OFFICE

Le Bureau d'accueil est un outil d'accompagnement dans la recherche de solutions foncières et immobilières des entreprises, dans le cadre de leur implantation ou de leur développement. Afin de disposer du panel le plus large possible de biens à proposer à court et à moyen termes, l'Agence travaille en collaboration avec les collectivités territoriales qui commercialisent des sites en régie ou sous concession, les propriétaires de terrains et de locaux, et avec les agences immobilières d'entreprises qui proposent des biens privés également.

En 2019, 92 demandes de foncier et de locaux ont été enregistrées, dont 7 exogènes. À noter que la logistique représente plus de 90 % des demandes exogènes.

Parmi les demandes exogènes, 2 projets se sont concrétisés au cours de l'année : Bioserenity sur le Technopôle Henri-Poincaré et ID Logistics sur l'Actipôle de Mondon dans le Lunévillois, représentant plus de 160 emplois créés.

Le Welcome Office est un dispositif qui complète l'action du Bureau d'accueil des entreprises, en proposant des services qui facilitent l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants et de leur famille dans la Métropole du Grand Nancy (découverte et visite du territoire, accompagnement à la recherche d'un hébergement et à l'inscription des enfants à l'école, aide à la recherche d'emploi du conjoint...).

ACCUEIL ET IMPLANTATION DES ENSEIGNES

L'Agence Scalen est en charge du développement commercial de la Métropole du Grand Nancy avec une feuille de route clairement définie dans la cadre de la stratégie de développement commercial du territoire :

- Faciliter l'implantation d'enseignes.
- Proposer à chaque porteur de projet une sélection sur-mesure et à jour des opportunités d'implantation disponibles.
- Proposer une rencontre avec les élus des territoires concernés.
- Prospecter des enseignes, en particulier avec un rayonnement métropolitain, dans les salons professionnels.
- Assurer un suivi du dossier et une restitution aux élus et techniciens partenaires.

En 2019, 65 projets ont été accompagnés par l'Agence Scalen.



© Snipes

SUIVI DES PROJETS BUSINESS FRANCE

Business France est l'Agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. L'une de ses principales missions est d'assurer la prospection et l'accueil des investissements internationaux en France via son réseau de 87 bureaux implantés à l'étranger, couvrant 124 pays dans le monde.

Depuis mi-2017, l'Agence Scalen est l'interlocuteur privilégié de Business France pour le territoire de la Métropole du Grand Nancy. À ce titre, elle est destinataire des fiches de projets internationalement mobiles détectés par le réseau



Business France, pour des entreprises étrangères cherchant à s'implanter ou à développer leur activité en France. Au regard du cahier des charges transmis, l'équipe de développement économique de l'Agence est chargée d'élaborer des dossiers de proposition valorisant la Métropole, son offre territoriale, ses atouts économiques et résidentiels... En 2019 l'Agence a réalisé 2 dossiers de proposition pour des projets d'implantation d'entreprises internationales, dont une en langue anglaise.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Au-delà de l'accompagnement individuel des entreprises, il convient de renforcer les démarches collectives sectorielles ou plus transversales associant plus étroitement les parties prenantes à des échelles territoriales différentes. Dans le giron régional Grand Est et dans le Sud Lorraine, la nouvelle carte des territoires et des compétences implique de réfléchir différemment. Les stratégies portées par les entreprises doivent nourrir plus étroitement les dynamiques territoriales et les politiques publiques qui les soutiennent (SRDEII, POCE...). Outre son rôle d'expertise, l'Agence Scalen occupe un rôle d'animateur pour faire dialoguer les territoires et le tissu économique et construire des stratégies de développement économique adaptées.

COORDONNER LES ACTEURS DE L'INGÉNIERIE ÉCONOMIQUE

COORDINATION OPÉRATIONNELLE ÉCONOMIQUE ET DE L'INNOVATION (COEI)

Le Conseil métropolitain de l'économie et de l'innovation (CMEI) a été installé en décembre 2017. Il réunit nombre d'acteurs publics en charge du développement économique avec pour objectif de définir les orientations stratégiques, les priorités, les objectifs partagés dans le cadre d'une thématique et/ou d'actions communes.

Le CMEI est assorti d'une Coordination opérationnelle économique et de l'innovation (COEI). Elle est composée des représentants techniques des membres du CMEI que sont la Métropole du Grand Nancy, le Conseil Régional Grand Est par sa Maison de Région de Nancy, la DIRECCTE, l'Université de Lorraine, la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale du Grand Nancy, Grand Nancy Innovation, la Multipole Sud Lorraine, etc.

L'articulation entre ces deux instances, l'une politique et l'autre technique, doit garantir un lien direct entre la volonté stratégique et la mise en œuvre opérationnelle, dans une approche collective de l'ensemble des partenaires. La coordination de cet outil

d'animation territorial partenarial est assurée par l'Agence Scalen.

Réunie 4 fois en 2019, la COEI a permis de définir l'écosystème d'ingénierie économique de la Métropole décliné en 9 Domaines d'activités stratégiques (DAS), pour lesquels sont identifiés un ou plusieurs chefs de file auxquels sont attachés des acteurs-clés du territoire, permettant d'avoir une meilleure visibilité-lisibilité de « qui fait quoi ».

Les 9 DAS sont :

- Observation, analyse socio-économique du territoire et prospective.
- Promotion économique et attractivité.
- Entrepreneuriat et repreneuriat.
- Développement des entreprises.
- Animation de réseaux d'entreprises, de projets collaboratifs et d'acteurs économiques.
- Innovation.
- Emplois, formations et compétences.
- Infrastructures économiques et stratégiques.
- Transitions numérique, écologique et industrielle.

ACCOMPAGNER LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMMERCE

Stratégie de développement commercial et Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) dans la Métropole du Grand Nancy

L'Agence s'attache à rendre concret un urbanisme commercial négocié en accompagnant les porteurs de projets soumis à CDAC et en favorisant le dialogue avec les collectivités.

Dès qu'elle a connaissance de leur projet, Scalen organise une réunion de cadrage en présence des services des collectivités territoriales concernées afin de l'analyser, notamment vis-à-vis de sa compatibilité avec la stratégie commerciale et les règlements d'urbanisme du territoire. La réunion permet de définir les pistes d'amélioration, rappeler les réglementations applicables au projet et préciser les modalités d'accompagnement par l'Agence et par l'aménageur dans le cadre d'une ZAC métropolitaine.

Le projet est ensuite présenté au maire et aux vice-présidents concernés de la Métropole. C'est l'occasion pour eux d'échanger avec le porteur de projet, de valider l'adéquation aux réglementations en vigueur avec le service mutualisé ou le service d'instruction de la commune si nécessaire. De nouvelles propositions peuvent être formulées pour améliorer encore la qualité du projet (accès, mutualisation de parkings, cheminements piétons, insertion paysagère, intégration urbaine...).

Une fois le dossier déposé, l'Agence rédige une note de synthèse à l'attention des vice-présidents, qui viendra étayer leur décision avant le vote en CDAC.

En 2019, l'Agence Scalen a suivi et accompagné 10 projets avant leur passage en CDAC.

Analyse du commerce dans la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson

L'Agence Scalen a accompagné la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson (CCBPAM) dans sa réflexion sur sa compétence « politique du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire », se traduisant par la réalisation :

- Un état des lieux suffisamment exhaustif permettant à la CCBPAM de définir une stratégie et de dégager des solutions opérationnelles.
- Un diagnostic qui met en évidence le rayonnement commercial de Pont-à-Mousson sur l'ensemble de la CCBPAM.
- Un observatoire du commerce pour analyser la structure des linéaires commerciaux à l'échelle de Pont-à-Mousson et leur évolution.



FONCIER

Stratégie économique foncière et immobilière de la Métropole du Grand Nancy

L'analyse réalisée en 2018 sur le foncier économique de la Métropole du Grand Nancy a montré les faibles disponibilités mobilisables à court et moyen termes.

En 2019, l'Agence a mis en place un outil numérique, une web cartographie, pour suivre l'état de l'offre foncière et la situation du marché immobilier à vocation économique, et offrir une vision globale des possibles sur les différents sites d'activités.

Par ailleurs, le Bureau d'accueil des entreprises a tenu deux réunions au cours de l'année 2019 au sujet de l'observatoire partagé du marché immobilier. Une première réunissant les services de la Métropole du Grand Nancy, la Solorem et Grand Nancy Innovation afin de définir les besoins de chacun et confirmer l'intérêt de réunir régulièrement cette plateforme d'échanges. Une seconde rencontre s'est tenue, réunissant les partenaires de travail, afin de faire un premier point sur les possibilités de suivre le marché grâce à l'outil de web cartographie.

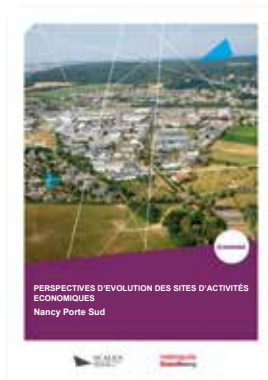
Évolution du site d'activités Nancy Porte Sud

Après cinq décennies d'aménagement, de développement et d'extension, l'enjeu de la requalification des sites d'activités les plus anciens de la Métropole du Grand Nancy porte essentiellement sur une gestion plus efficiente de l'existant, à partir d'un travail fin de compréhension des mécanismes de fonctionnement et dysfonctionnement des sites existants, et des conditions de leur attractivité (réhabilitation, renouvellement, rénovation).

En 2019, en liaison avec la Métropole, l'analyse a porté sur le site ATP de Nancy Porte Sud, l'un des premiers aménagés dans le Grand Nancy, en l'abordant dans une stratégie globale intégrant une double perspective : l'urbanisme et le développement économique, à l'heure des transitions économique, écologique et numérique (réduction de l'empreinte humaine, gestion économe du foncier...).

Cette analyse propose, en premier lieu, une lecture de la constitution urbaine de ce parc d'activités, en identifiant ses principales problématiques. Elle dresse un état des lieux du fonctionnement urbain et économique du site, en examinant les dynamiques territoriales en cours. Enfin, elle dégage les enjeux majeurs et apportera une vision prospective du site.

En 2020, l'Agence identifiera les outils tant publics que privés qui pourraient être mobilisés en faveur d'une gestion territoriale de proximité et proposera un mode opératoire pour une action partagée public-privé plus lisible.



Bilan-évaluation du pacte ATP 2017-2020 de la Métropole du Grand Nancy

Un pacte avec une feuille de route programmatique a été signé en 2017 entre le Grand Nancy, les associations ATP et les communes.

Le processus de bilan-évaluation a démarré en juillet 2019 selon la méthodologie retenue d'analyse des bilans associatifs croisés grâce à des échanges avec les neuf présidents des ATP et les maires des communes concernées. Un premier rapport d'étape propose une restitution de l'analyse des activités et du fonctionnement des ATP, en fonction de leurs besoins et de leurs projets. La démarche doit se déployer sur toute l'année 2020 afin d'établir une nouvelle feuille de route à partir de 2021.

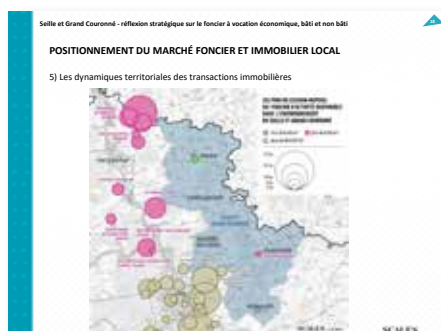


Foncier économique pour la Communauté de communes Seille et Grand Couronné

L'Agence a mené une réflexion afin de proposer un positionnement économique du foncier et de l'immobilier de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné. Ce travail a permis d'établir :

- Une analyse quantitative et qualitative de la trajectoire économique de ce territoire.
- Un diagnostic du marché foncier et immobilier, des acteurs publics et privés de l'offre et de la demande.
- Un positionnement des espaces économiques actuels ou projetés par rapport aux marchés des autres territoires limitrophes.

Ce travail a été présenté devant la commission Développement économique de l'EPCI en janvier 2020, et devant le nouveau conseil communautaire. Il pourrait contribuer à la réflexion dans le cadre de l'élaboration de la stratégie économique de Seille et Grand Couronné.



POCE

Le Pacte offensive croissance (POCE) s'inscrit dans la Stratégie de développement économique de la Région Grand Est (SRDEII). La Région souhaite promouvoir des alliances territoriales pour développer la compétitivité et l'attractivité économique du Grand Est. L'objectif est de favoriser l'innovation et le développement du territoire, en assurant une déclinaison territoriale des axes stratégiques du SRDEII, en partenariat avec les collectivités.

L'Agence Scalen a contribué à la rédaction du Pacte du PETR du Lunévillois, de ses EPCI, de la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois associés au sein d'un POCE, via notamment la réalisation d'un diagnostic global et de diagnostics thématiques. Au regard des spécificités du territoire, de ses atouts et des opportunités, ce contrat de partenariat s'appuie sur de nombreux projets de développement retenus par les collectivités. Il identifie les actions structurantes à mener en



matière de développement économique et d'innovation, actions décisives pour l'avenir du territoire, le maintien et la création d'emplois.

Enfin, l'Agence a accompagné la CC de la Région de Rambervillers pour identifier les projets, actions et autres intentions pouvant constituer la partie du POCE dédiée à la 2C2R dans le cadre du POCE initial couvrant la CA d'Épinal, la CC de Rambervillers et la CC de Bruyères, avant révision du périmètre.

APPUI DES FILIÈRES-CLÉS ET RÉSEAUX

SANTÉ-MATÉRIAUX-NUMÉRIQUE

En 2019, la Métropole du Grand Nancy a initié une démarche inédite sur les thématiques Santé-Matériaux-Numérique. Cette mission, pilotée par l'Agence Scalen en partenariat avec Grand Nancy Innovation, et avec l'appui de la société Alcimed, a pour objectif de :

- Initier des projets d'innovation collectifs, concrets et à haute valeur ajoutée sur le territoire.
- Créer les conditions d'identification et d'accélération de projets par la mobilisation des acteurs académiques, scientifiques et technologiques, ainsi que des entreprises et startups du territoire.

- Positionner la Métropole du Grand Nancy sur le champ Santé-Matériaux-Numérique.

Un premier travail de Scalen a permis d'identifier les enjeux et les dynamiques de marchés, et d'appréhender l'écosystème local. Huit technologies-clés valorisant le potentiel métropolitain ont été retenues par Alcimed en complément des forces déjà identifiées :

- Lutte contre le cancer : les nanoparticules magnétiques.
- Nouvelles avancées de la radiothérapie.
- Innovation dans les prothèses.

- Révolution de l'impression 3D/4D.
- Vers une généralisation de la télémédecine.
- Biotechnologies pour le bien-être.
- Traitement des maladies liées à l'âge.
- Efficacité accrue des médicaments grâce à la nanoencapsulation.

En mars et juin 2019, deux ateliers réunissant les acteurs de la santé, de la recherche et de l'ingénierie, et entreprises ont permis d'échanger sur le sujet pour favoriser les liens

et la revue d'une dizaine de projets publics et privés. Une première vague d'accompagnement personnalisé de porteurs de projet a été engagée avec les sociétés APREX Solutions, Plant Advanced Technology (PAT) et l'enseignante-chercheuse Halima Alem-Marchand.

Cette démarche se poursuit en 2020 pour poser les jalons d'une stratégie de promotion et de prospection sur l'axe santé en lien avec les matériaux et le numérique.

INDUSTRIE

Lancé par le Premier Ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, le programme « Territoires d'industrie » bénéficie à 146 territoires vers lesquels plus de 1,36 milliard d'euros sont orientés prioritairement. D'importants moyens humains et techniques viennent également compléter le dispositif, dans un objectif de redynamisation de l'industrie française.



TRANSPORT ET LOGISTIQUE

La Maison de l'Emploi (MDE) du Grand Nancy et l'Agence ont poursuivi en 2019 le plan d'actions orienté vers la formation et le recrutement au bénéfice du secteur du transport et de la logistique. Pour ce faire, l'Agence et la MDE ont rencontré une vingtaine d'entreprises du secteur afin de cerner leur activité, leurs enjeux et leurs problématiques sociales, économiques et spatiales dans le Grand Nancy. S'en est suivie la réalisation d'une note de synthèse portant sur les principaux enseignements à destination des



membres du Conseil métropolitain de l'économie et de l'innovation (CMEI) et du Comité territorial de développement des compétences de Nancy, animé par la Région Grand Est.

PARTENARIATS ÉCONOMIQUES AVEC L'ALLEMAGNE

La Métropole du Grand Nancy initie une stratégie de relations internationales, notamment avec ses voisins de l'espace européen, à travers des projets d'excellence portés par des acteurs de l'économie, de l'université et de la recherche.

Afin de renforcer les partenariats transnationaux existants entre la France et l'Allemagne, la Métropole du Grand Nancy a organisé en mars 2019, avec l'appui de l'Agence Scalen, une première rencontre entre les acteurs universitaires du domaine de la santé et du bois de son territoire et ceux du Bade Wurtemberg et de la Sarre, dans une volonté de créer un réseau partenarial plus étroit et pérenne avec les acteurs économiques allemands, favoriser les échanges et les collaborations à valeur ajoutée pour les acteurs opérationnels, rechercher des pistes d'actions communes structurantes, et impulser des synergies possibles entre les acteurs.

Par ailleurs, trois autres actions majeures ont été menées en 2019 par l'Agence :

- La participation à une session d'échanges sur les stratégies régionales d'innovation à Mannheim



en présence des acteurs du développement économique belges, luxembourgeois, allemands et du Grand Est, le 27 novembre 2019.

- La préparation d'une première réunion de travail entre le CHRU de Nancy et la société KARL STORZ en Allemagne, prévue en 2020, qui doit associer deux entités nancéiennes, APREX Solutions (analyse d'images par l'intelligence artificielle) et Nancyclotep (plateforme d'imagerie moléculaire).
- La préparation des Entretiens Franco-allemands de l'industrie, dont la première édition associe deux entreprises du bassin : ER31 sur le thème « Entreprise & numérique » et Seqens sur le thème « Mutation énergétique ».

INGÉNIERIE DE PROJETS AU SERVICE DES TERRITOIRES

PROJET « DES HOMMES ET DES ARBRES »

Parmi les 24 lauréats de l'Appel à manifestation d'intérêt TIGA (Territoires d'innovation de grande ambition), le dossier « Des Hommes et des Arbres, les racines de demain » porté par la Métropole du Grand Nancy et la Communauté d'agglomération d'Épinal, et rassemblant un consortium de 80 partenaires publics et privés du Sud Lorraine, a été sélectionné en avril 2019.

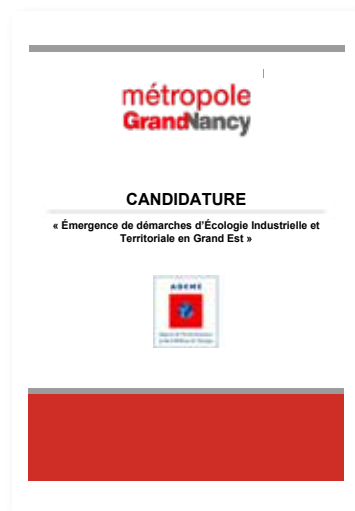
L'Agence Scalen a participé aux différentes réunions, comités techniques et assemblées de



partenaires organisés par la direction du projet. Alors que se préfigure la création d'une association pour porter la démarche sur le moyen et long termes, l'Agence a été identifiée dans ses missions d'observation pour suivre et accompagner ces démarches.

DÉMARCHE ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

L'Agence a accompagné la Métropole du Grand Nancy dans l'élaboration de sa stratégie d'Écologie industrielle et territoriale (EIT). En 2019, elle a apporté un appui méthodologique et rédactionnel pour élaborer, au printemps, la réponse de la Métropole à l'appel à projets EIT 2019 lancé par l'ADEME et le Conseil Régional, en particulier via le programme Climaxion. Cette candidature, validée en juillet 2019, a fait l'objet d'un comité de pilotage présentant le travail de préfiguration, socle du programme d'actions qui sera déployé en 2020.



L'OCTROI NANCY

Projet à destination des créateurs, L'Octroi Nancy doit accueillir courant 2020 des acteurs artistiques, économiques et de la formation souhaitant s'engager dans une nouvelle manière de créer, de produire et d'innover. Ce nouveau lieu doit permettre de favoriser les croisements et les interdépendances entre les différents acteurs des Industries culturelles et créatives (ICC) du territoire et de développer l'entrepreneuriat créatif.

Dans le cadre de ce projet, l'Agence a effectué une analyse du secteur des ICC du territoire afin d'identifier plus précisément les sous-secteurs très disparates qui le composent, leur évolution et leur poids. Un regard tout particulier a été porté à l'artisanat d'art, témoignage du savoir-faire local.

Cette analyse du tissu économique local contribue à alimenter et articuler les diverses réflexions et actions engagées dans la Métropole du Grand Nancy.



► *Un lieu entièrement dédié à la création*

OBSERVATOIRE FONCIER ET IMMOBILIER D'ACTIVITÉS DU SUD MEURTHE-ET-MOSELLE

Dans le prolongement de sa stratégie d'accueil des entreprises réalisée en 2016 et 2017, l'Agence Scalen et l'ADTL (Agence de développement Terres de Lorraine), en lien avec la Multipole Sud Lorraine, ont collaboré à la mise en place d'un outil d'observation du foncier d'activités s'appuyant sur les ressources communiquées par les membres du syndicat mixte. L'outil retenu, une web cartographie, s'inscrit à la fois dans le cadre de la révision du SCoT, mais également dans la gestion collective du foncier d'activités à visée de promotion territoriale.

En 2019, Scalen a travaillé à une première phase de définition partagée de l'outil (périmètre, critères, données, cartographie...) et à l'intégration des premières données des zones reçues (tableaux, plans). La deuxième phase, en 2020, devrait permettre d'affiner les renseignements à la parcelle, avec des critères supplémentaires (ex : mesures fiscales, servitudes d'aménagement ou d'urbanisme etc.).

PROFIL ÉCONOMIQUE DES SITES ATP DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY

La démarche ATP (une association, un territoire, un projet), initiée par la Métropole du Grand Nancy, a pour but de soutenir l'association d'entreprises en place sur le site afin de favoriser le dialogue entre les entreprises et la collectivité, et de mieux prendre en compte les besoins des utilisateurs du parc d'activités.

L'Agence Scalen a réalisé en 2019 l'actualisation de l'analyse qu'elle a menée en 2014 et en 2018 sur le profil économique des 9 sites ATP du Grand Nancy (emplois, établissements, secteurs d'activités, spécialisations, contribution fiscale). L'Agence a mis en évidence que le poids en emplois et établissements des sites ATP demeure à la fois important et stable en établissements (31 %), en emplois (46 %) et en ressources fiscales (54 %). Les évolutions constatées depuis 2013 se poursuivent, avec le phénomène de tertiarisation (services aux ménages, commerces de détail).

À retenir également parmi les points saillants :

- Les sites ATP ont pour la plupart conservé leur profil économique, avec toutefois, quelques nuances.
- Le site ATP Cœur d'Agglomération est toujours autant structurant.
- Les établissements de droit privé prédominent.
- Le poids du secteur des services aux ménages croît dans l'emploi, la part des services aux entreprises recule.
- Une confirmation de la croissance des établissements du secteur des services aux ménages.



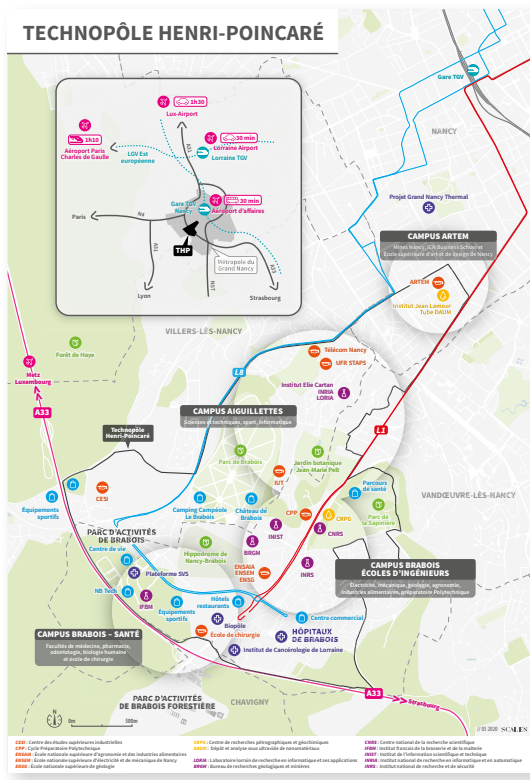
RÉFÉRENT ATP DU TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

Scalen est référent ATP (une association, un territoire, un projet) sur le Technopôle Henri-Poincaré, et à ce titre elle a pour mission de coordonner les actions entre l'association d'entreprises du site ATP et la Métropole du Grand Nancy. Elle appuie l'association NB Tech dans la réalisation de ses projets (PDIE, Fête du Technopôle et de la mobilité, Fête du vélo...), et participe aux Conseils d'administration.

MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DU TECHNOPÔLE HENRI-POINCARÉ

Le Technopôle Henri-Poincaré, l'un des premiers créés en France, est une vitrine des hautes technologies de la Métropole du Grand Nancy, et un projet de développement d'excellence métropolitaine qui a notamment vocation à stimuler et soutenir l'innovation, et à catalyser le développement économique.

Avec la création d'un observatoire du Technopôle Henri-Poincaré, l'objectif est de disposer d'un outil de connaissance commun et partagé entre l'ensemble des partenaires (Métropole du Grand Nancy, Agence Scalen, Grand Nancy Innovation, NB Tech, CHRU, Université, Instituts publics et laboratoires de recherche...), de favoriser les synergies entre l'université et le monde économique, de la recherche, de la santé et de l'innovation, et entre acteurs publics et privés, et de mesurer l'impact des politiques publiques liées au programme de refondation du Technopôle.



PROMOTION, PROSPECTION, ATTRACTIVITÉ

L'Agence Scalen est en charge de la promotion et de la valorisation des atouts du bassin économique de la Métropole du Grand Nancy, dans l'objectif de développer sa notoriété, accroître son attractivité et soutenir des démarches de prospection ciblée. Dans ce cadre, elle organise plusieurs actions de promotion, en particulier dans des salons professionnels, en collaboration avec les agences du développement économique du Grand Est (Inspire Metz, Moselle Attractivité...), et en parfaite coopération avec les équipes des territoires de la Métropole du Grand Nancy, des Communautés de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, du Bassin de Pont-à-Mousson, des Terres Toulouses, de Moselle et Madon, du Pays de Colombey et du Sud Toulousain, et du Pays du Saintois. Ces territoires rassemblent 78 % des habitants et 87 % des emplois du Sud Meurthe-et-Moselle.

PRÉSENCE SUR LES SALONS PROFESSIONNELS

LE MARCHÉ INTERNATIONAL PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER DE COMMERCE (MAPIC)



L'Agence Scalen a participé au salon MAPIC, qui s'est déroulé du 13 au 15 novembre 2019 au Palais des Festivals et des Congrès de Cannes. Cette édition du salon a réuni 8 200 participants de 80 pays, dont 2 000 enseignes, 2 200 promoteurs et 1 300 investisseurs.

Ce salon business dédié au développement commercial se transforme d'année en année en salon de notoriété. L'objectif de la présence du territoire en 2019 était triple :

- Prospecter des investisseurs et des enseignes intéressés par le marché grand nancien.
- Promouvoir le territoire et valoriser la richesse économique et territoriale de la Métropole.



- Suivre les évolutions des tendances de consommation, les concepts commerciaux innovants, et positionner la Métropole parmi les territoires novateurs dans ce domaine.

Des actions de communication spécifiques ont été menées pour valoriser l'attractivité de la Métropole :

- La diffusion d'un film de promotion du territoire sur un mur d'images géant placé sur le stand a donné à voir une image dynamique et moderne du Grand Nancy auprès de la cible économique.
- L'organisation d'une conférence sur le stand animée par Rodolphe Bonnasse (éditorialiste et chroniqueur de BFM TV et BFM Business) sur le thème « Réinventer le commerce dans un monde en transition(s) » a généré du trafic sur le stand et a favorisé les contacts d'opportunité.



Les nombreux contacts noués pendant le salon ont donné lieu à des visites d'enseignes sur le territoire, dès la fin du salon.

LE SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE (SIMI)



Le Salon de l'immobilier d'entreprise s'est déroulé du 11 au 13 décembre 2019 au Palais des Congrès de Paris. Ce salon de notoriété est l'occasion pour les collectivités territoriales et les territoires français de valoriser leur image et promouvoir leurs atouts économiques et grands projets (économiques, urbains, universitaires...).

Avec 26 000 visiteurs, principalement des décideurs de l'immobilier tertiaire (investisseurs, grands groupes français, promoteurs, constructeurs...), l'édition 2019 du salon a enregistré une baisse de fréquentation d'environ 20 %, en raison des importants mouvements sociaux en fin d'année.

La Métropole du Grand Nancy, Metz Métropole et le département de la Moselle, représentés par leurs agences de développement Scalen, Inspire Metz et Moselle Attractivité, ont exposé au salon SIMI sur un stand commun.

Les objectifs de la présence du territoire au salon SIMI :

- Valoriser l'image du territoire.
- Prospector des investisseurs et des entreprises susceptibles d'investir ou de s'implanter dans le Grand Nancy.



- Présenter les opportunités d'implantation ou d'investissements immobiliers et fonciers et les perspectives à court, moyen et long termes.
 - Promouvoir les grands projets métropolitains.
 - Créer et développer des relations privilégiées avec les professionnels de l'immobilier d'entreprise, et avec les réseaux économiques parisiens.
- L'Agence Scalen y a rencontré de nombreux commercialisateurs, promoteurs et aménageurs publics et privés, lui permettant ainsi de conforter des contacts dans le domaine du commerce pris lors du MAPIC en novembre, mais aussi d'échanger avec des promoteurs de l'immobilier d'entreprise.

ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT DANS LES SALONS PROFESSIONNELS

Scalen a accompagné la CC du territoire de Lunéville à Baccarat dans le cadre de sa participation aux salons MAPIC et SIMI, aux côtés des équipes de l'Agence et de la Métropole du Grand Nancy, à travers :

- La préparation d'un programme de rendez-vous principalement auprès de professionnels de l'immobilier d'entreprise (investisseurs, foncières, promoteurs, constructeurs, commercialisateurs...), valorisation de l'offre économique, et benchmark sur les types de programmes réalisés sur des agglomérations de même profil.
- La réalisation de plaquettes de présentation de chacune des zones d'activités économiques des quatre CC du Pays du Lunévillois (Territoire de Lunéville à Baccarat, Meurthe-Mortagne-Moselle, Vezouze en Piémont et Sânon) avec la valorisation de l'offre foncière immédiatement disponible, complétée d'une sélection de locaux à la vente, à vocation industrielle et artisanale, à Lunéville et à Baccarat. Ces plaquettes sont glissées dans un porte-document comportant un argumentaire sur le territoire, ses atouts économiques, sa localisation géographique stratégique, et la promotion du projet Trailor.



SALON FRANCHISE EXPO



Franchise Expo, salon international le plus important au monde dans le domaine de la franchise, se déroule chaque année au Parc des Expositions de Paris. Le salon accueille 36 000 visiteurs, plus de 500 enseignes représentant 90 secteurs d'activités en France et à l'international, des entrepreneurs candidats à la franchise, et les acteurs qui accompagnent la réussite des projets d'entreprise (territoires, conseillers ou financeurs). Organisé du 17 au 20 mars 2019, ce salon a été l'occasion pour l'Agence de promouvoir les opportunités d'implantations commerciales de la Métropole et de rencontrer des enseignes intéressées par le développement de leur réseau sur le territoire.



LE SALON DU RETAIL ET DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL (SIEC)



L'Agence a participé au salon SIEC les 5 et 6 juin 2019 à Paris Expo, Porte de Versailles. Deuxième salon professionnel de l'immobilier commercial après le MAPIC, il est incontournable pour tous les acteurs français du commerce. Organisé par le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), ce salon a accueilli 143 exposants et plus de 5 300 visiteurs en 2019.

Le SIEC est l'occasion pour l'Agence Scalen de faire un point d'étape avec les grands promoteurs sur les

opportunités d'implantation dans le centre-ville de Nancy et plus largement dans la Métropole du Grand Nancy. Il permet aussi de rencontrer des enseignes aux concepts innovants qui, après une première expérience réussie sur un territoire, cherchent à s'implanter sur d'autres agglomérations et métropoles, comme le Grand Nancy. Enfin, les conférences organisées permettent de nourrir une veille active sur les stratégies de groupes et de promoteurs.

GLOBAL INDUSTRIE



Organisé en alternance à Paris Nord Villepinte et Lyon Eurexpo, ce salon est le grand rendez-vous international de l'industrie en France. L'Agence a participé à l'édition 2019 du salon à Lyon, qui a réuni 46 000 visiteurs et 2 500 exposants (pour 84 pays représentés).

La présence de Scalen à Global Industrie en tant que visiteur a permis à l'Agence de :

- Faire de la veille sur les dernières tendances industrielles et les innovations technologiques pour mieux conseiller, accompagner et orienter les entreprises dans leurs projets (en particulier en lien avec Industrie du futur).
- Aller à la rencontre des entreprises du territoire qui exposent, et conforter le lien de confiance.



VIVATECH **VIVA TECHNOLOGY**

L'Agence Scalen était présente au salon VivaTech, qui s'est déroulé à Paris, Porte de Versailles du 16 au 18 mai 2019. Organisé par les groupes Publicis et Les Echos, c'est le salon mondial des startups et des entreprises leaders dans l'innovation numérique. Ce mini CES, très fréquenté, permet aux visiteurs de s'immerger dans les technologies du futur et propose des espaces de débat avec des grands acteurs de la scène technologique et de la politique.

En 2019, le salon a rassemblé 124 000 visiteurs, 13 000 startups, 3 300 investisseurs, grands groupes et géants de la tech venus du monde entier (125 pays représentés). Les exposants sont surtout de grands groupes, qui hébergent sur leur stand des startups qu'ils accompagnent dans leur développement.



Une présence au salon VivaTech est l'occasion pour l'Agence de faire de la veille technologique et de suivre les entreprises du territoire présentes, en particulier pour les accompagner dans leur croissance.

LE SALON DES INDUSTRIES DU FUTUR (BE 4.0)

L'Agence Scalen était présente à l'édition 2019 du salon des industries du futur à Mulhouse, organisé par la Région Grand Est dans le cadre du plan régional Industrie du Futur. En 2019, le salon a réuni sur deux jours 4 000 visiteurs et 270 exposants, principalement des entreprises et des acteurs du Grand Est dans le conseil et l'accompagnement des entreprises, ainsi que des experts de la transition 4.0.

Être présent en tant que visiteur à ce salon permet notamment à l'Agence de faire de la veille sur l'écosystème des offreurs de solutions industrielles dans la région Grand Est, et d'aller à la rencontre d'entreprises de la Métropole du Grand Nancy qui y sont présentes en tant qu'exposant.



VALORISATION DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

RÉALISATION D'UN FILM DE PROMOTION DU TERRITOIRE

L'objectif de cette production audiovisuelle est de développer une image positive, moderne et stimulante de la Métropole du Grand Nancy auprès de la cible économique, avec la valorisation de 3 atouts principaux du territoire :

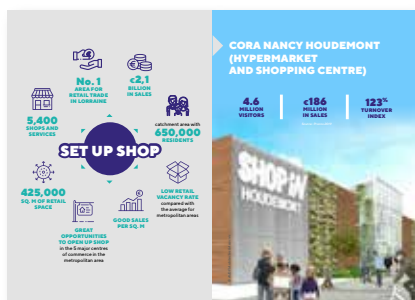
- Son cadre de vie attractif et sa douceur de vivre (pour attirer des profils susceptibles de stimuler le développement économique local et de participer positivement à l'image du territoire).
- Ses talents et ses pépites économiques (pour attirer les porteurs de projets innovants et les entrepreneurs, et favoriser les partenariats économiques).
- Ses grands projets et ses opportunités immobilières et foncières (pour attirer les investisseurs, les enseignes, les professionnels qualifiés, les activités économiques).



- Le stand du Grand Nancy au salon MAPIC était dynamisé par la diffusion du film de promotion sur un grand mur d'images offrant ainsi aux visiteurs du salon une immersion dans la richesse économique et territoriale de la Métropole

CONCEPTION DE PLAQUETTES DE PROMOTION DU TERRITOIRE ET DE VALORISATION DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE

De nouvelles plaquettes ont été conçues ou mises à jour en 2019 présentant l'offre économique territoriale de la Métropole du Grand Nancy et de son bassin économique. Ces supports de communication sont diffusés lors des missions de prospection et de promotion menées par l'Agence, en particulier dans les salons professionnels et lors de l'accueil de prospects.



- ▲ Brochure « pocket » de chiffre-clés ►

Réalisation d'une brochure de chiffres-clés « Investissez dans la Métropole du Grand Nancy » disponible en français, anglais et allemand.

➤ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROMOTION

Valorisation de l'offre commerciale territoriale

Réalisation de 5 plaquettes présentant l'offre territoriale pour des implantations commerciales en hyper-centre et dans les 4 pôles périphériques de la Métropole (Nord / Sud / Est / Ouest).

Ces documents prennent la forme de fiches recto-verso glissées dans une pochette.

LA MÉTROPOLÉ DU GRAND NANCY, 1^{er} PÔLE COMMERCIAL DE LORRAINE

- Zone de chalandise de 650 000 habitants
- 2,1 milliards de chiffre d'affaires pour le commerce
- 155 000 habitants
- 3,2 millions de visiteurs annuels
- 2^e destination d'achat des Français
- 53 000 emplois
- 1^{ère} destination d'achat des Français pour les produits alimentaires

5 PÔLES COMMERCIAUX

COEUR, NORD, EST, SUD, OUEST

BRANDS: BOMPA, SPRENGER, DEICHMANN, KIDS FOOT, SPARTOO, SNIPES, LINDUP, INTERSPORT, FLYING TIGER, LOOKER, PAPERBOYS, TIGER, FLYING TIGER, COPENHAGEN, BARSH, NESPRESSO, STARBUCKS AND SEGA, PRINTEMPS, MAJ, MONTESSORI, DE HOFFER, DUBBLE, ALINEA, PASTAIATI, PASCONE

MÉTROPOLÉ GRAND NANCY

NORD
Aux portes du centre-ville de Nancy

OUEST
2^e destination d'achat des Français pour les produits alimentaires

SUD
1^{ère} destination d'achat des Français pour les produits alimentaires

EST

CONTACT SCALLEN: 03 83 33 43 43

MÉTROPOLÉ GRAND NANCY

DES LIEUX D'EXCEPTION AU CŒUR DU GRAND NANCY

NANCY GRAND CŒUR

INVESTIR

SCALLEN

03 83 33 43 43

6. RESIDENCE EMBLEME

Développement dans un grand centre de Nancy sur la place Simone Weil, en bordure du grand TCE de Nancy, le lieu idéal pour profiter de plus de 700 logements dans 72 appartements de caractère dans un cadre unique.

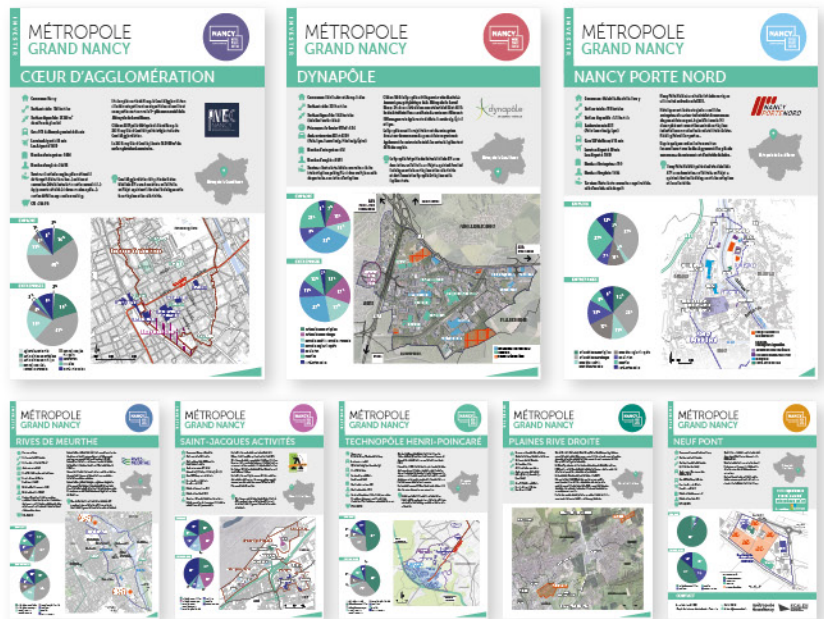
SCALLEN métropole Grand Nancy Nancy

Mise à jour des 9 plaquettes de présentation des actifs disponibles pour l'implantation d'enseignes et concept stores

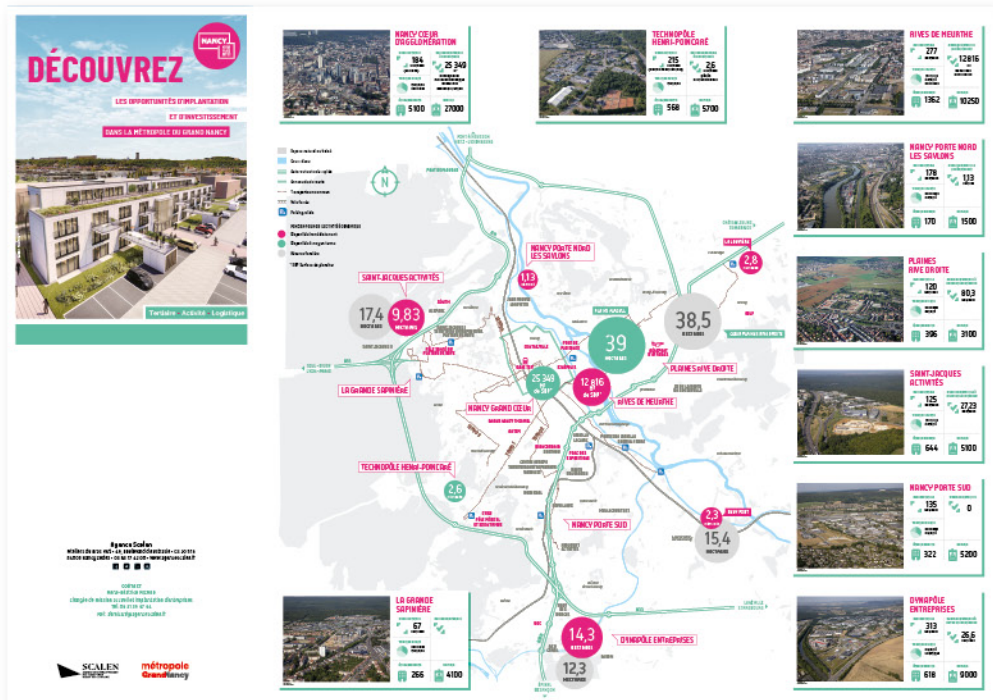
Nancy Grand Cœur, Espace commercial Saint-Sébastien, 11 rue du Pont Mouja, la Belle Jardinière, 17 rue Saint-Dizier, Plaine Flageul, 20 rue Saint-Jean, 29 rue Saint-Jean et 43 rue Saint-Jean.

Valorisation de l'offre territoriale pour des implantations tertiaires et d'activités ▶

Réalisation d'une série de plaquettes de présentation des opportunités d'implantation dans 8 sites métropolitains : Cœur d'agglomération, Dynapôle, Saint-Jacques Activités, Plaines Rive Droite, Rives de Meurthe, Technopôle Henri-Poincaré, Nancy Porte Nord et Neuf Pont.



Actualisation de la carte du territoire présentant les opportunités d'implantation et d'investissement pour les projets tertiaire-activités-logistique



➤ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROMOTION

Actualisation du portail ► Invest in Nancy

Le portail de promotion économique investinnancy.fr présente les services d'accompagnement et l'expertise de l'Agence pour les entreprises, ainsi que l'offre économique, les opportunités d'implantation et d'investissement, et les atouts du territoire.

Mis en ligne en fin d'année 2018 dans le cadre de la présence du territoire dans les salons professionnels, ce site a été mis à jour en 2019, en particulier avec des capsules vidéos présentant les savoir-faire des entreprises implantées dans la Métropole du Grand Nancy.

Par ailleurs, l'ensemble des supports de promotion réalisés est téléchargeable sur ce portail, dans la rubrique « Ressources ».

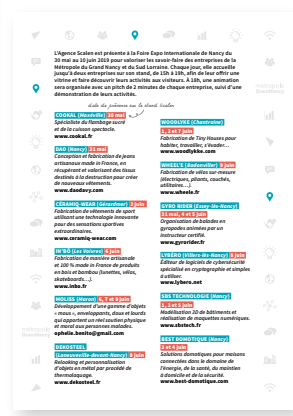


Valorisation des savoir-faire des entreprises du Sud Lorraine à la Foire Expo Internationale de Nancy ►

L'Agence Scalen a participé à la Foire Expo Internationale de Nancy du 30 mai au 10 juin 2019, avec un stand dans le secteur dédié aux institutionnels et acteurs du développement économique.

L'un des principaux objectifs de la présence de Scalen à la Foire Expo était de valoriser les savoir-faire et les innovations des entreprises de la Métropole du Grand Nancy et du Sud Lorraine.

Chaque jour pendant toute la durée de la Foire, Scalen a accueilli sur son stand des entreprises du territoire leur offrant ainsi une vitrine pour faire découvrir aux visiteurs leurs activités : des concepts, produits et process innovants ou insolites. Chaque entreprise accueillie a également eu l'occasion de présenter son activité lors d'une interview filmée en direct sur le salon et diffusée sur les réseaux sociaux de l'Agence.



DIRECTEUR DE PUBLICATION Pascal TATON | **PILOTAGE ET COORDINATION** Priscilla PIERRE
A contribué à la conception et la réalisation : toute l'équipe de Scalen



SCALEN

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE

LES ATELIERS DU BRAS VERT

49 BOULEVARD D'AUSTRASIE • 54008 NANCY CEDEX

03 83 17 42 00 • CONTACT@AGENCESCALEN.FR

WWW.AGENCESCALEN.FR

